

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE  
INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

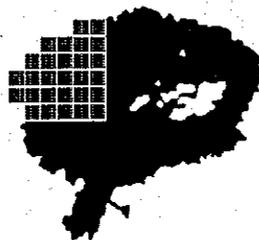
---

DÉPARTEMENT DE L'OISE

---

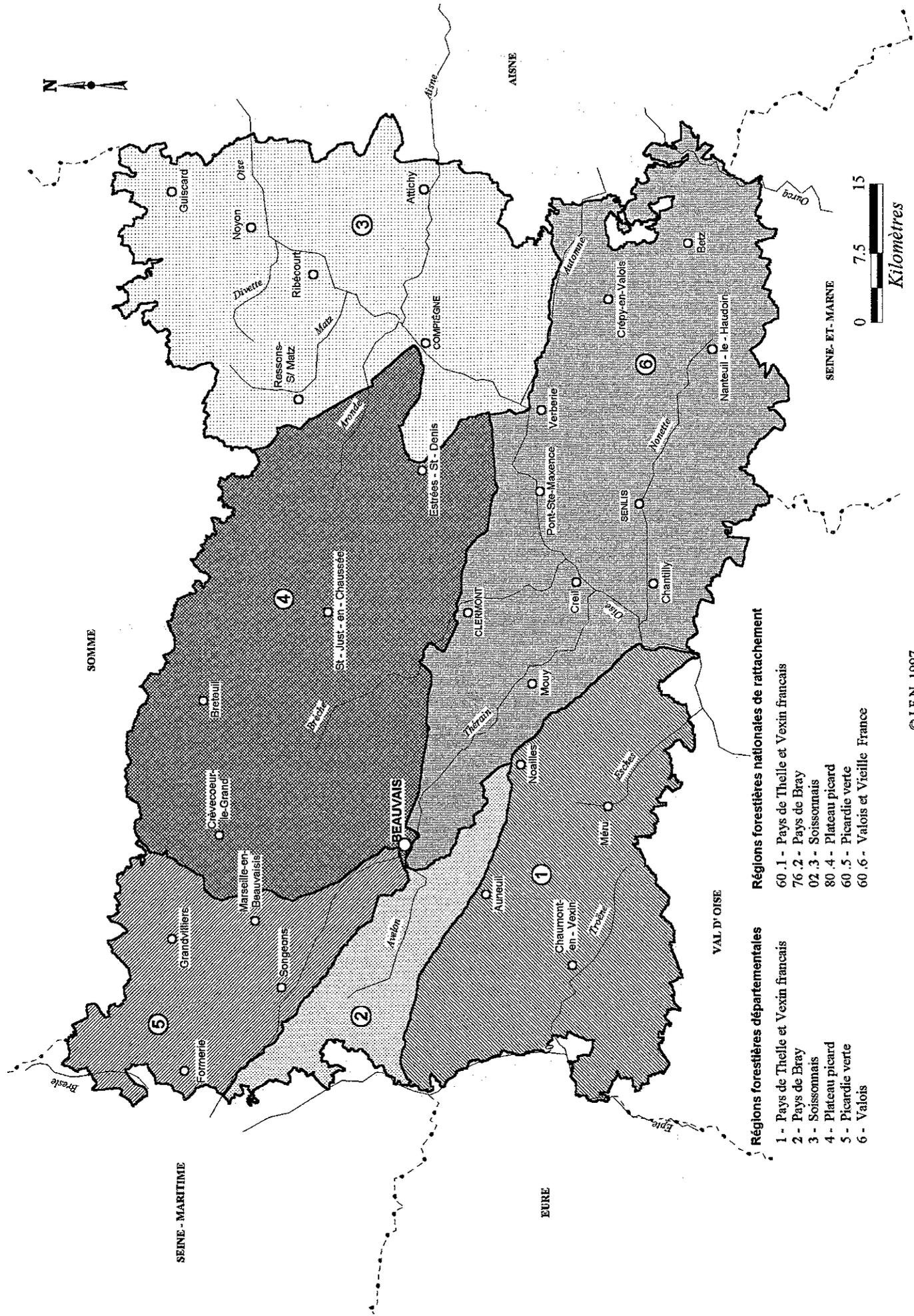
RÉSULTATS DU DEUXIÈME INVENTAIRE FORESTIER

(1990)



INVENTAIRE  
FORESTIER NATIONAL

# RÉGIONS FORESTIÈRES DU DÉPARTEMENT DE L'OISE



## Régions forestières départementales

- 1 - Pays de Thelle et Vexin français
- 2 - Pays de Bray
- 3 - Soissonnais
- 4 - Plateau picard
- 5 - Picardie verte
- 6 - Valois

## Régions forestières nationales de rattachement

- 60.1 - Pays de Thelle et Vexin français
- 76.2 - Pays de Bray
- 02.3 - Soissonnais
- 80.4 - Plateau picard
- 60.5 - Picardie verte
- 60.6 - Valois et Vexille France

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE</b>	<b>7</b>
<b>1.1. APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE</b>	<b>7</b>
1.1.1. Aperçu géographique	7
1.1.2. Aperçu historique	7
<b>1.2. DÉMOGRAPHIE</b>	<b>8</b>
<b>1.3. ASPECTS ÉCONOMIQUES</b>	<b>9</b>
1.3.1. Agriculture	9
1.3.2. Secteur secondaire	9
1.3.3. Secteur tertiaire	9
<b>1.4. RELIEF</b>	<b>10</b>
<b>1.5. GÉOLOGIE</b>	<b>10</b>
<b>1.6. PÉDOLOGIE</b>	<b>11</b>
<b>1.7. CLIMAT</b>	<b>11</b>
<b>1.8. HYDROGRAPHIE</b>	<b>12</b>
<b>2. PRÉSENTATION DES FORÊTS DU DÉPARTEMENT</b>	<b>13</b>
<b>2.1. DONNÉES GÉNÉRALES</b>	<b>13</b>
<b>2.2. RÉGIONS FORESTIÈRES</b>	<b>15</b>
2.2.1. Pays de Thelle et Vexin français	15
2.2.2. Pays de Bray	16
2.2.3. Soissonnais	17
2.2.4. Plateau picard	18
2.2.5. Picardie verte	19
2.2.6. Valois	20
<b>2.3. TYPES DE PEUPEMENT</b>	<b>21</b>
2.3.1. Généralités	21
2.3.2. Futaie de hêtre	22
2.3.3. Autres futaies de feuillus	23
2.3.4. Futaie de pins	24
2.3.5. Autres futaies de conifères et futaies mixtes	25
2.3.6. Mélange de futaie de feuillus et de taillis	26
2.3.7. Taillis simple	27
2.3.8. Boisements morcelés de feuillus	28
2.3.9. Boisements lâches de feuillus	29
<b>2.4. ESSENCES</b>	<b>30</b>
2.4.1. Généralités	30
2.4.2. Répartition par région forestière	30
2.4.3. Répartition par type de peuplement et structure	32
2.4.4. Répartition par classe d'âge	34
<b>3. ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE BOIS</b>	<b>37</b>
<b>3.1. LA FILIÈRE BOIS EN RÉGION PICARDIE</b>	<b>37</b>
<b>3.2. STATISTIQUES POUR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE</b>	<b>39</b>

<b>4. PRINCIPAUX TABLEAUX DE RÉSULTATS</b>	<b>42</b>
<b>4.1. PRÉSENTATION DES TABLEAUX</b>	<b>42</b>
<b>4.2. CALENDRIER DES OPÉRATIONS</b>	<b>42</b>
<b>4.3. ÉCHANTILLONS UTILISÉS</b>	<b>43</b>
<b>4.4. PRÉCISION DES RÉSULTATS</b>	<b>43</b>
<b>A ) TABLEAUX RELATIFS À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE</b>	
- Tableau 1	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol 43
- Tableau 2	- Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété 44
- Tableau 3	- Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières 45
- Tableau 4.1	- Landes - Surface par type de lande et région forestière 46
- Tableau 4.2	- Landes - Surface par nature de terrain et région forestière 47
- Tableau 4.3	- Landes - Surface par type écologique et région forestière 48
- Tableaux 5 et 6	- Volumes et accroissements par essence 49
<b>B ) TABLEAUX RELATIFS AUX FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	
- Tableaux 7	- Surface par essence principale et région forestière
Tableau 7(S)	- Propriétés soumises au régime forestier 50
Tableau 7(P)	- Propriétés privées 52
- Tableau 7.1	- Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, essence principale et région forestière 55
- Tableau 8	- Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière 56
- Tableau 8.1	- Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière 57
- Tableau 8.2	- Surface par classe d'âge des essences introduites dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans 59
- Tableau 9	- Surface par structure élémentaire, essence principale et catégorie de propriété 60
- Tableau 10	- Volume par essence et catégorie de propriété 61
- Tableau 10 - Taillis	- Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété 62
- Tableau 11	- Accroissement courant par essence et catégorie de propriété 63
- Tableau 11 - Taillis	- Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété 64
- Tableau 11.1	- Recrutement courant annuel par essence et catégorie de propriété 65
- Tableau 11.1 - Taillis	- Recrutement courant annuel des brins de taillis par essence et catégorie de propriété 66

- Tableau 12	- Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière	67
- Tableau 12.1	- Volume et production des peuplements par type de peuplement et région forestière	
- Tableau 12.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	68
- Tableau 12.1(P)	- Propriétés privées	70
- Tableau 13.0	- Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement	72
- Tableau 13.1	- Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement	73
- Tableau 13.2	- Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement	74
- Tableau 13.3	- Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement	75
- Tableau 14	- Répartition des volumes des feuillus et des conifères par catégorie de dimension et catégorie d'utilisation	76
- Tableau 15	- Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement	
- Tableau 15(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	77
- Tableau 15(P)	- Propriétés privées	78
- Tableau 15.1	- Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement	
- Tableau 15.1(S)	- Propriétés soumises au régime forestier	79
- Tableau 15.1(P)	- Propriétés privées	80
- Tableau 16	- Surface des peuplements par densité de couvert	81
- Tableau 17	- Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare	82

### C ) TABLEAUX RELATIFS AUX FORMATIONS ARBORÉES

- Tableau 18.1	- Peupleraies - Surface, volume et accroissement moyen par classe d'âge et clone	83
- Tableau 18.2	- Peupleraies - Volume, accroissement moyen et densité à l'hectare par classe d'âge et clone	84
- Tableau 19.1	- Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge - clone : Robusta	85
- Tableau 19.2	- Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge - clone : I 214	86
- Tableau 19.3	- Peupleraies - Nombre d'arbres, volume par catégorie de diamètre et classe d'âge - clone : Autres euraméricains	87
- Tableau 20	- Arbres épars - Nombre d'arbres et volume par essence	88
- Tableau 21	- Haies - Nombre d'arbres et volume par essence	89
- Tableau 22	- Alignements - Nombre d'arbres et volume par essence	90

<b>5. COMPARAISON AVEC L'INVENTAIRE PRÉCÉDENT</b>	<b>91</b>
---	-----------

<b>5.1. GÉNÉRALITÉS</b>	<b>91</b>
<b>5.2. OCCUPATION DU SOL</b>	<b>91</b>
<b>5.3. SURFACE DES FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>94</b>
5.3.1. Répartition selon le régime juridique de la propriété et localisation	94
5.3.2. Répartition selon la structure et la composition	95
<b>5.4. VOLUMES, ACCROISSEMENTS ET PRODUCTION</b>	<b>97</b>
5.4.1. Evolution du volume sur pied	97
5.4.2. Evolution des accroissements	99
5.4.3. Evolution des recrutements	99
5.4.4. Evolution de la production brute	100
<b>5.5. INVENTAIRES SPÉCIAUX</b>	<b>103</b>
5.5.1. Peupleraies	103
5.5.2. Autres formations arborées	105
<b>6. ANNEXES</b>	<b>106</b>
<b>6.1. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>107</b>
<b>6.2. LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS</b>	<b>109</b>
<b>6.3. PRÉCAUTIONS À OBSERVER DANS L'UTILISATION DES RÉSULTATS</b>	<b>111</b>

# 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

## 1.1. APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

### 1.1.1. Aperçu géographique

Le département de l'OISE, tirant son nom de la rivière qui le traverse du nord-est au sud, présente une superficie de 588 932 ha qui le place au 55<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains.

De forme sensiblement rectangulaire, il s'étend sur environ 105 km de l'ouest à l'est et sur 75 km du nord au sud. Il est limitrophe de la SOMME au nord, de la SEINE-MARITIME et de l'EURE à l'ouest, du VAL-D'OISE et de la SEINE-ET-MARNE au sud, de l' AISNE à l'est.

Il appartient, avec ceux de l' AISNE et de la SOMME, à la Région PICARDIE dont il occupe 30,2 % de la superficie. Il comprend 693 communes, 41 cantons et 4 arrondissements (Beauvais, Clermont, Compiègne et Senlis).

### 1.1.2. Aperçu historique

On trouve des traces du Néolithique et de l'âge du bronze sur certains sites comme les campements de chasseurs de rennes à Verberie ou l'oppidum fortifié de Catenoy.

De l'époque romaine datent les villes actuelles, anciennes cités celtiques des Bellovaques (Beauvais), des Silvanectes (Senlis) ou des Véromanduens (Noyon), devenues cités épiscopales dès le IV<sup>ème</sup> siècle.

Les Francs firent de ces villes leurs bases de départ pour la conquête du territoire national.

Charles, fils de Pépin le Bref, plus tard surnommé Charlemagne, est couronné roi à Noyon en 768. Après le partage de l'Empire en 843, la région échoit au roi de France, Charles le Chauve. Les grandes abbayes participent puissamment à l'exploitation du sol.

Hugues Capet, issu de la Maison de Robert le Fort, Comte d'Anjou et de Blois, est élu roi de France à Senlis en 987. Le régime féodal est établi et la monarchie bien affaiblie.

Pendant la guerre de Cent ans, la région, particulièrement ravagée par les Grandes Compagnies, est le théâtre principal de la Jacquerie, bien vite écrasée dans le sang par la cavalerie des Seigneurs.

En 1430, Jeanne d'Arc est capturée devant Compiègne par les Bourguignons, puis livrée aux Anglais.

En 1477, l'issue de la lutte sournoise et acharnée menée par Louis XI contre Charles le Téméraire réunit définitivement Beauvais au royaume.

Puis, les Guerres de Religion secouent durement la région (Calvin est né à Noyon en 1509). La vallée de l'Oise dessine un itinéraire protestant de fuite et de reflux vers les Pays-Bas.

En 1790, le département est constitué pour les trois quarts d'une partie de l'ancienne province de l'Île-de-France et pour le reste, de celle de Picardie.

## 1.2. DÉMOGRAPHIE

Avec 725 603 habitants au dernier recensement général (1990), l'OISE se situe pour l'importance de sa population au 26<sup>ème</sup> rang des départements métropolitains. La densité est de 124 habitants au kilomètre carré, supérieure tant à la moyenne nationale qui est de 104 qu'à celle de la région Picardie qui est de 93.

Au milieu du siècle dernier, la population du département représentait 26% de celle de l'actuelle Région, encore moins du tiers (31%) en 1954. Elle est de 40% aujourd'hui, en croissance rapide (le double de la moyenne nationale), soutenue à la fois par l'excédent naturel et par les apports migratoires.

Le tableau suivant retrace cette évolution :

Année	1851	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990
Population	403 857	396 724	435 308	481 289	540 988	606 320	661 781	725 603
Variation annuelle		0,0%	1,2%	1,3%	2,1%	1,7%	1,3%	1,2%

Le nombre de communes urbaines (dans lesquelles les habitations présentent une continuité et comportent au moins 2 000 habitants) s'établit à 109, représentant 16 % de l'ensemble des communes du département.

Leur population est de 476 200 habitants, soit 66% de la population du département, proportion supérieure à la moyenne pour la Picardie qui est de 61%, mais inférieure à celle de 75% pour la France métropolitaine.

Il est donné, ci-dessous, l'effectif de la population des agglomérations de plus de 10 000 habitants en 1990, ainsi que, pour chacune d'elles, son taux de progression annuel depuis 1982 :

Unité urbaine	Nbre d'habitants	Nbre de communes	Variation annuelle
Creil	97 119	17	0,4%
Compiègne	67 057	11	0,8%
Beauvais	57 704	4	0,4%
Chantilly	34 474	6	1,3%
Clermont	18 697	5	0,9%
Noyon	16 347	4	0,5%
Pont-Sainte-Maxence	14 666	3	1,8%
Senlis	14 439	1	- 0,1%
Crépy-en-Valois	13 222	1	1,0%
Liancourt	12 018	4	1,5%
Méru	11 928	1	0,5%

A l'autre extrémité de l'échelle, on trouve 584 communes qui possèdent moins de 2 000 habitants, dont 34 de moins de 100 habitants.

### 1.3. ASPECTS ÉCONOMIQUES

#### 1.3.1. Agriculture

La surface agricole utilisée du département est, selon la statistique agricole de 1992, de 379 000 ha ainsi répartis :

- terres arables :	335 000 ha, dont	
* céréales		60 %
* betterave industrielle		14 %
* protéagineux		12 %
* oléagineux		5 %
- surface toujours en herbe :	44 000 ha	

Le cheptel compte 136 000 bovins, 40 000 ovins et 18 000 porcins.

La production est principalement céréalière (38 % de la valeur des livraisons agricoles), avec pour le blé un volume de 10 700 000 q, pour l'orge un volume de 2 700 000 q et pour le maïs un volume de 1 100 000 q.

La production betteravière (19 % des livraisons) s'élève à 31 200 000 q ; celle des pommes de terre (féculière et de conservation) à 2 300 000 q ; celle des pois protéagineux à 2 000 000 q.

La production laitière s'établit à 1 900 000 hl et celle de viande bovine à 14 000 tonnes.

Au recensement général de 1990, 10 500 personnes (pour 39 % salariées) étaient employées dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, ce qui représente un poids relatif de 4 % seulement dans l'activité économique du département.

#### 1.3.2. Secteur secondaire

Les entreprises industrielles (86 900 emplois, pour 94 % salariés) et celles du bâtiment - génie civil et agricole (22 200 emplois, surtout artisanaux), donnent au secteur secondaire un poids relatif de 37 % dans l'activité économique du département, nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 30 %.

Les entreprises agro-alimentaires offrent 9 100 emplois ; les entreprises forestières seront présentées en détail au chapitre 3.

Les entreprises de la branche des biens intermédiaires dominent, avec 32 800 emplois dont 8 800 pour la fonderie - travail des métaux, 5 300 pour la transformation des plastiques, 3 800 pour la chimie de base, 2 500 pour l'industrie du verre, 2 500 également pour celle des papier et cartons, etc.

Celles de la branche des biens d'équipement offrent 22 900 emplois, dont notamment 7 400 pour la construction automobile et 4 900 dans la production d'équipements industriels.

Celles de la branche des biens de consommation, enfin, 20 800 emplois avec 6 400 dans la parachimie et 2 200 dans le textile - habillement.

#### 1.3.3. Secteur tertiaire

Ce secteur, avec un total de 174 000 emplois (pour 91 % salariés), présente un poids relatif de 59 % dans l'activité économique du département.

On compte notamment 33 700 emplois dans le commerce, 17 500 dans les transports et télécommunications, 7 500 dans les hôtels, cafés, restaurants et 33 400 dans les services marchands.

#### 1.4. RELIEF

Du point de vue topographique, la physionomie générale du département est celle d'une région à faible relief, constituée de plateaux peu élevés présentant de nombreuses ondulations et coupés de grandes vallées. Les altitudes extrêmes atteignent 240 mètres à La Neuville-sur-Auneuil en bordure sud du Pays de Bray et 22 mètres à Boran, au point où l'Oise quitte le département.

L'altitude moyenne se situe aux environs de 150 mètres. C'est celle du Pays de Thelle, du Plateau picard et du Valois.

Les hauteurs inférieures à 100 mètres occupent naturellement les vallées, notamment celles de l'Oise et de ses affluents, au moins dans leurs cours inférieurs. Entre le Plateau picard et le Soissonnais, elles s'étendent de Beauvais à Compiègne, englobant les tourbières de Bresles, les marais de Sacy, la plaine d'Estrées-Saint-Denis et se prolongent, à l'est de l'Oise, sur une grande partie de la forêt de Compiègne.

Les zones dépassant 200 mètres ne recouvrent que des superficies restreintes : Picardie verte, bordure sud et partie centrale du Pays de Bray, buttes-témoins du Vexin français (Monjavoult, Serans, Neuville-Bosc) et du mont Pagnotte dans le Valois, en forêt d'Halatte située au nord de Senlis.

Les plus hautes buttes du Soissonnais, autour de Noyon, ne dépassent pas 188 mètres.

#### 1.5. GÉOLOGIE

Le substratum du département est constitué par une vingtaine d'étages géologiques, appartenant environ par moitié aux systèmes secondaire (Jurassique supérieur et Crétacé) et tertiaire (Éocène et Oligocène). Leur limite est assez irrégulière, mais on peut dire que les premières occupent principalement le nord et le nord-ouest du département, alors que les secondes sont situées dans le sud et le sud-est.

Malgré une complexité apparente, et mis à part le Pays de Bray et le nord du Soissonnais autour de Noyon, on peut distinguer schématiquement deux grands ensembles : les pays de craie et les pays de calcaire grossier.

- Les pays de craie comprennent le Plateau picard, la Picardie verte et le Pays de Thelle, c'est-à-dire le nord et une partie de l'ouest du département.

La craie blanche du Sénonien (Crétacé supérieur) atteint souvent une épaisseur d'une centaine de mètres.

L'altération de ses couches superficielles après l'émersion tertiaire a donné naissance à une couche d'épaisseur très variable d'argile à silex.

Enfin, le tout a été recouvert, à l'ère quaternaire, par une couche de sable fin argileux, le limon des plateaux (ou « loess », d'origine éolienne).

Celui-ci est abondant au centre et à l'est du Plateau picard, partout où le sol est horizontal. Il atteint parfois des épaisseurs considérables, jusqu'à plusieurs mètres en certains points de la plaine d'Estrées-Saint-Denis.

Par contre, lorsque le relief est plus marqué, en Picardie verte et dans le Pays de Thelle, l'érosion superficielle a découvert l'argile à silex.

Quant à la craie, elle n'affleure que sur les pentes des vallées dont les fonds, humides, sont recouverts d'alluvions modernes argilo-sableuses.

- On peut classer dans les pays de calcaire grossier le Valois, le Vexin français et la plus grande partie du Soissonnais.

Le calcaire grossier du Lutétien (Éocène moyen) est constitué d'épaisses couches de calcaires coquilliers. Plus dur que la craie, il repose sur les sables de Cuise et l'argile plastique de l'Yprésien, eux-mêmes surmontant les sables de Bracheux du Thanétien.

La partie occidentale du plateau du Valois, qui forme une pointe entre Beauvais et Clermont, est traversée par de profondes vallées faisant affleurer, à faible distance les unes des autres, les formations ci-dessus citées (Éocène inférieur).

Les autres pays de calcaire grossier sont plus homogènes, formant de vastes plateaux presque horizontaux recouverts d'une épaisse couche de limon. On retrouve, sous la forme de buttes-témoin ou de placages de plus en plus étendus vers l'est et le sud, les principaux étages de l'Éocène supérieur (sables de Beauchamp, puis calcaire de Saint-Ouen, du Bartonien), ainsi que de l'Oligocène (sables de Fontainebleau, puis calcaires et meulière de Montmorency, du Sannoisien).

La dépression du Pays de Bray, creusée entre Picardie verte et Pays de Thelle, est un exemple classique de « boutonnière » qui a dégagé les formations du Crétacé inférieur et du Jurassique supérieur.

La petite partie du Soissonnais qui entoure Noyon est, à l'inverse, une région de collines, s'insérant entre les pays de craie et les pays de calcaire grossier et présentant presque toutes les formations de l'Éocène inférieur.

Dans les deux cas, sables, argiles et marnes se succèdent sur de faibles distances.

## 1.6. PÉDOLOGIE

Les sols du département sont très variés, alternant parfois sur de courtes distances, à l'image des formations superficielles à partir desquelles ils se sont constitués : limons sur argile à silex, ou sur terrains variés de l'Éocène, colluvions, alluvions modernes et anciennes.

Les sols bruns évolués occupent la plus grande partie du département et correspondent aux zones de culture. La présence de silex favorise le lessivage.

Les sols carbonatés se rencontrent surtout le long des vallées et sur le pourtour du Pays de Bray, sur craie (Plateau picard, Pays de Thelle) ou calcaire grossier (Soissonnais, Valois).

Les sols podzolisés, fréquents en forêt, sont essentiellement représentés dans le Soissonnais, le Valois et dans la partie centrale du Pays de Bray.

Les sols hydromorphes, avec souvent des tourbières, occupent des zones importantes dans l'ouest du Valois (Bresles, Sacy) et dans les vallées du Soissonnais.

## 1.7. CLIMAT

L'alternance répétée des masses d'air océaniques et continentales explique les grandes caractéristiques du climat régional, tempéré océanique à nuance continentale.

Le département est relativement abrité des vents forts qui soufflent près de la Manche et le trait dominant est la modération. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 10°C. La hauteur des précipitations, régulièrement réparties tout au long de l'année, est de l'ordre de 700 mm en moyenne par an.

A Beauvais (altitude 106 m), les normales mensuelles précisent pour les températures un minimum de 2,9°C en janvier et un maximum de 17,6°C en juillet et pour les précipitations un minimum de 42 mm en mars ainsi que deux légers maxima, de 64 mm en août et de 62 mm en novembre. On peut compter, en moyenne, 162 jours pluvieux, 71 jours de gel et 65 jours de brouillard.

Le climat local connaît de sensibles variations (mésoclimats) selon l'altitude, la proximité de la mer, le voisinage des forêts et des vallées. Ainsi, la température moyenne annuelle et la hauteur des précipitations sont respectivement de 9,4°C et de 850 mm à Formerie (altitude : 229 m) ; de 9,9°C et 670 mm à Beauvais (106 m) ; de 10,4°C et 660 mm à Chaumont-en-Vexin (69 m) ; de 10,6°C et 620 mm à Compiègne (41 m).

La durée moyenne annuelle d'insolation, qui est de 1 508 heures à Beauvais, s'élève à 1 629 heures à Compiègne.

## 1.8. HYDROGRAPHIE

Les différents cours d'eau du département de l'OISE appartiennent à deux bassins principaux : celui de la Somme et celui de la Seine, essentiellement par l'Oise mais aussi partiellement par l'Epte d'une part, en limite sud-ouest du département (Vexin français), et par l'Ourcq d'autre part, pour l'extrémité sud-est du Valois.

Le bassin de la Somme reçoit les eaux de la partie septentrionale du Plateau picard.

L'Oise dont le cours est de 103 km dans le département suit une direction assez régulière nord-est sud-ouest qui ne correspond pas au pendage général des couches vers le centre de la cuvette parisienne. Après l'Aisne, ses affluents les plus importants sont la Brèche et le Thérain qui occupent des vallées étroites dont la faible pente est à l'origine, par endroits, de la formation de marais tourbeux.

Les voies fluviales ouvertes à la navigation (Oise, Aisne, Oise canalisée à partir de Janville, canal du Nord) mettent le département en relation avec les réseaux très importants de la basse Seine, du Nord de la France, de l'Est et de la Belgique.

## 2. PRÉSENTATION DES FORÊTS DU DÉPARTEMENT

### 2.1. DONNÉES GÉNÉRALES

Avec une superficie boisée de 120 494 ha, le département de l'OISE a un taux de boisement de 20,5 %, inférieur au taux moyen métropolitain (évalué à 26,2 % au 1.1.1997) mais supérieur à celui de l'ensemble de la région Picardie (15,3 %).

Les formations boisées de production couvrent 117 156 ha (97,2 % de l'ensemble formations boisées), le solde, soit 3 338 ha (2,8 % du total), étant constitué par des forêts de protection et d'agrément.

La forêt est privée pour 66 % de sa surface. Les terrains soumis au régime forestier sont domaniaux pour 81 %. 40 588 ha sont boisés et 40 487 ha appartiennent aux formations boisées de production.

La répartition par essence principale de la surface des formations boisées de production est donnée dans le tableau ci-après :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	53 568	45,7
Hêtre	20 218	17,3
Châtaignier	2 101	1,8
Charme	5 751	4,9
Bouleaux	3 051	2,6
Frêne	10 411	8,9
Tilleuls	1 654	1,4
Merisier	1 276	1,1
Autres feuillus	9 288	7,9
<b>Total feuillus</b>	<b>107 318</b>	<b>91,6</b>
Pin sylvestre	4 394	3,8
Pins noir et laricio	1 290	1,1
Épicéa commun	996	0,8
Douglas	1 418	1,2
Autres conifères	460	0,4
<b>Total conifères</b>	<b>8 558</b>	<b>7,3</b>
<b>Total boisé</b>	<b>115 876</b>	<b>98,9</b>
Temporairement non boisé	1 280	1,1
<b>Total général</b>	<b>117 156</b>	<b>100,0</b>

La forêt est essentiellement feuillue ; le chêne, qui domine, représente, avec le hêtre, près des deux tiers de la surface inventoriée.

La répartition des structures forestières, appréciées sur une surface de 20 ares autour de chaque point de sondage ayant fait l'objet de mesures au sol, s'établit comme suit :

Structure élémentaire	Surface (ha)	(%)
Futaie	69 152	59,7
Mélange futaie-taillis	39 223	33,8
Taillis	7 501	6,5
<b>Total boisé</b>	<b>115 876</b>	<b>100,0</b>

Les répartitions du volume sur pied et de la production (somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel) sont donnés dans les tableaux du chapitre 4. Ce sont des volumes bois fort sur écorce.

Les principaux résultats globaux donnés dans le tableau ci-après le sont pour faciliter la comparaison avec les tableaux analogues donnés aux §§ 2.3.2 à 2.3.9 par type de peuplement :

Propriétés Résultats	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés	
			Total	Intervalle de confiance à 68 %
Surface boisée de production (ha)	39 771	76 105	115 876	± 1,3 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )	7 305 700	12 011 400	19 317 100	± 2,4 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)	183,7	157,8	166,7	± 2,1 %
Fraction du volume en				
- Feuillus de futaie	82,6	70,5	75,0	
- Feuillus de taillis	7,5	26,1	19,1	
- Conifères (%)	9,9	3,4	5,9	
Production totale (m <sup>3</sup> /an)	246 800	501 450	748 250	± 2,4 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)	6,21	6,59	6,46	± 2,0 %
Nombre de placettes inventoriées	521	537	1 058	

**N.B.** : Le nombre des placettes inventoriées comprend celles qui étaient, lors de l'inventaire, temporairement non boisées.

A titre indicatif, il est rappelé que pour la France entière, les dernières données disponibles sont les suivantes (au 1<sup>er</sup> janvier 1998) :

- volume moyen des formations boisées de production : 146 m<sup>3</sup>/ha (forêts soumises : 175 ; forêts privées : 128)
- fraction de ce volume en
  - feuillus de futaie : 43,4 % (forêts soumises : 52,5 % ; forêts privées : 38,9 %)
  - feuillus de taillis : 17,7 % (forêts soumises : 8,3 % ; forêts privées : 22,3 %)
  - conifères : 38,9 % (forêts soumises : 39,2 % ; forêts privées : 38,8 %)
- production des formations boisées de production : 6,3 m<sup>3</sup>/ha/an (forêts soumises : 6,2 ; forêts privées : 6,3)

Avec une proportion de feuillus particulièrement importante, on voit que le département présente un volume sur pied et une production supérieurs aux valeurs moyennes nationales correspondantes.

## 2.2. RÉGIONS FORESTIÈRES

### 2.2.1. Pays de Thelle et Vexin français

#### 2.2.1.1. Situation

Le Pays de Thelle qui prolonge, au sud de la boutonnière du Bray, le plateau cauchois de SEINE-MARITIME et le Vexin français, au sud-ouest du département, ont été regroupés en une seule région forestière. Celle-ci, d'une superficie de 88 429 ha (15 % du département de l'OISE), forme, avec le Vexin français du VAL-D'OISE qui la jouxte au sud, la région forestière nationale de même nom.

#### 2.2.1.2. Conditions écologiques

Le rebord du plateau de calcaire lutétien du Vexin, entaillé de petits rus, s'aligne de Gisors (dans l'EURE) à Méru. Vers le nord, le plateau crayeux du Thelle, recouvert d'argile à silex et de limons, est d'abord surmonté d'une frange de sables de Bracheux. Vers le sud, se développent les placages de sables de Beauchamp et des buttes de sables et grès stampiens, parfois couronnés de meulière de Montmorency.

La pluviosité annuelle diminue, du nord-ouest vers le sud-est, de 800 mm à 700 mm. La température moyenne annuelle reste proche de 10,2°C.

#### 2.2.1.3. Aspect forestier

Le taux de boisement est de 17,3 %.

La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	8 214	55,0
Hêtre	942	6,3
Charme	572	3,8
Frêne	1 991	13,3
Merisier	700	4,7
Autres feuillus	1 597	10,7
<b>Total feuillus</b>	<b>14 016</b>	<b>93,8</b>
Pin sylvestre	183	1,2
Douglas	600	4,0
Autres conifères	146	1,0
<b>Total conifères</b>	<b>929</b>	<b>6,2</b>
<b>Total boisé</b>	<b>14 945</b>	<b>100,0</b>

A noter l'importance des chênes, du frêne et du merisier.

Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	8 983	60,1
Mélange futaie-taillis	4 652	31,1
Taillis	1 310	8,8
<b>Total boisé</b>	<b>14 945</b>	<b>100,0</b>

## 2.2.2. Pays de Bray

### 2.2.2.1. Situation

Plus petite région forestière du département de l'OISE avec 28 904 ha (5 % de sa superficie), elle participe, avec la région du même nom de SEINE-MARITIME, à une même région forestière nationale qui correspond à la boutonnière du Bray, bombement anticlinal évidé par l'érosion.

Bien limitée par deux cuestas, elle s'aligne dans le département, au sud de Beauvais sur un axe sud-est nord-ouest, de Noailles à la limite de la SEINE-MARITIME.

### 2.2.2.2. Conditions écologiques

L'altitude moyenne est de l'ordre de 150 m avec une zone axiale légèrement surélevée. Le paysage est bocager, sillonné de ruisseaux, avec des terrains très variés (craie glauconieuse du Cénomaniens, argile du Gault de l'Albien, argiles panachées du Barrémien, sables et grès du Néocomien, argiles, marnes et grès du Portlandien, calcaire marneux du Kimméridgien).

La pluviosité annuelle est de l'ordre de 700 mm et la température moyenne annuelle de 10 °C.

### 2.2.2.3. Aspect forestier

La forêt est encore assez représentée avec un taux de boisement de 17,7 %. La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	3 376	66,3
Châtaignier	324	6,4
Charme	180	3,5
Frêne	330	6,5
Autres feuillus	334	6,5
<b>Total feuillus</b>	<b>4 544</b>	<b>89,2</b>
Pin sylvestre	106	2,1
Douglas	300	5,9
Autres conifères	146	2,8
<b>Total conifères</b>	<b>552</b>	<b>10,8</b>
<b>Total boisé</b>	<b>5 096</b>	<b>100,0</b>

On notera particulièrement l'importance des chênes. Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	3 508	68,8
Mélange futaie-taillis	1 371	26,9
Taillis	217	4,3
<b>Total boisé</b>	<b>5 096</b>	<b>100,0</b>

La place importante de la futaie doit être soulignée.

## 2.2.3. Soissonnais

### 2.2.3.1. Situation

Séparée du Valois par la vallée de l'Automne, cette région forestière occupe 117 968 ha au nord-est du département (20 % de la superficie de l'OISE).

Elle participe à la région forestière nationale de même nom, dont la plus grande partie est située dans l'AISNE.

### 2.2.3.2. Conditions écologiques

En rive droite de l'Oise, autour de Noyon, le plateau de calcaire grossier se divise en buttes : sables et argiles s'étendent largement ; en rive gauche, une zone forestière, coupée par la vallée de l'Aisne, occupe principalement un glaciaire de sables de Cuise.

La pluviosité annuelle est de 650 mm ; la température moyenne annuelle de 10,5°C.

### 2.2.3.3. Aspect forestier

Le taux de boisement, 32,9 %, est le plus élevé du département.

La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	14 588	39,1
Hêtre	8 949	24,0
Charme	2 470	6,6
Frêne	3 150	8,5
Autres feuillus	5 915	15,9
<b>Total feuillus</b>	<b>35 072</b>	<b>94,1</b>
Pin sylvestre	1 053	2,8
Épicéa commun	484	1,3
Douglas	300	0,8
Autres conifères	350	1,0
<b>Total conifères</b>	<b>2 187</b>	<b>5,9</b>
<b>Total boisé</b>	<b>37 259</b>	<b>100,0</b>

L'importance des chênes diminue, au profit du hêtre et des autres feuillus (châtaignier, bouleaux, tremble...).

Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	23 565	63,2
Mélange futaie-taillis	11 950	32,1
Taillis	1 744	4,7
<b>Total boisé</b>	<b>37 259</b>	<b>100,0</b>

## 2.2.4. Plateau picard

### 2.2.4.1. Situation

Prolongement du Plateau picard de la SOMME, cette région forestière, la seconde en importance du département, occupe 145 947 ha, au nord de l'OISE (25 % de sa superficie). Elle est limitée à l'ouest par la Picardie verte, de relief différent, au sud et à l'est par le début des pays de calcaire grossier.

### 2.2.4.2. Conditions écologiques

Le plateau crayeux, affecté par deux axes anticlinaux de faible amplitude, est recouvert d'une épaisse couche de limon. Vers l'est, apparaissent quelques buttes-témoin sableuses du Thanétien (Coivrel, Montgérain).

La pluviosité annuelle est assez faible (600 à 650 mm), la température moyenne annuelle est de l'ordre de 10°C.

### 2.2.4.3. Aspect forestier

Le taux de boisement, 7,2 %, est nettement le plus faible du département.

La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	4 540	43,8
Hêtre	1 867	18,0
Charme	1 240	12,0
Frêne	676	6,5
Tilleuls	632	6,1
Autres feuillus	983	9,5
<b>Total feuillus</b>	<b>9 938</b>	<b>95,9</b>
Pin noir d'Autriche	142	1,4
Épicéa commun	218	2,1
Autres conifères	62	0,6
<b>Total conifères</b>	<b>422</b>	<b>4,1</b>
<b>Total boisé</b>	<b>10 360</b>	<b>100,0</b>

Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	6 270	60,5
Mélange futaie-taillis	2 901	28,0
Taillis	1 189	11,5
<b>Total boisé</b>	<b>10 360</b>	<b>100,0</b>

Les chênes et la structure futaie continuent de dominer mais on peut remarquer, par rapport aux valeurs données au § 2.1 pour l'ensemble du département, que le charme et les taillis sont bien représentés.

## 2.2.5. Picardie verte

### 2.2.5.1. Situation

Avec une surface de 52 502 ha au nord-ouest du département (9 % de sa superficie), cette région forestière qui jouxte le Petit-Caux de SEINE-MARITIME participe à la région forestière nationale de même nom qui se poursuit dans la SOMME.

### 2.2.5.2. Conditions écologiques

Le plateau, entaillé de vallées sèches, culmine à 240 m sur la bordure du Bray, puis s'incline vers l'est et le sud (190 m à Grandvilliers, 120 m à Marseille-en-Beauvaisis). L'argile à silex domine, avec un mince dépôt limoneux.

La température est plus basse (moyenne annuelle de 9,4°C à Formerie) et la pluviosité moyenne annuelle plus élevée (850 mm) que sur le reste du département.

### 2.2.5.3. Aspect forestier

Le taux de boisement, assez faible, est de 12,3 %.

La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	2 905	46,6
Hêtre	1 793	28,7
Charme	351	5,6
Frêne	562	9,0
Autres feuillus	432	6,9
<b>Total feuillus</b>	<b>6 043</b>	<b>96,8</b>
Pin sylvestre	133	2,1
Douglas	65	1,1
<b>Total conifères</b>	<b>198</b>	<b>3,2</b>
<b>Total boisé</b>	<b>6 241</b>	<b>100,0</b>

Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	4 327	69,3
Mélange futaie-taillis	1 427	22,9
Taillis	487	7,8
<b>Total boisé</b>	<b>6 241</b>	<b>100,0</b>

La structure futaie, avec plus des deux tiers de la surface, est très bien représentée, ainsi que le hêtre.

## 2.2.6. Valois

### 2.2.6.1. Situation

Au sud d'une ligne Beauvais - Clermont, cette région forestière est la plus importante du département avec une superficie de 155 182 ha (26 % de celle de l'OISE).

Elle participe à la région forestière nationale Valois et Vieille-France qui se poursuit dans l'AINES, vers l'est, dans le VAL-D'OISE, la SEINE-ST-DENIS et la SEINE-ET-MARNE, vers le sud.

### 2.2.6.2. Conditions écologiques

Le plateau de calcaire grossier (100/140 m d'altitude), recouvert de limon, est coupé de vallées encaissées, comme dans le Soissonnais. Une vaste zone forestière repose sur les sables de Beauchamp, avec quelques buttes-témoins comme le mont Pagnotte (221 m), en forêt d'Halatte, couronné de meulière de Montmorency. Plus au sud, le Valois central repose sur le calcaire de Saint-Ouen.

Par rapport au reste du département, la pluviosité est modérée (650 mm). Les gelées printanières sont à craindre.

### 2.2.6.3. Aspect forestier

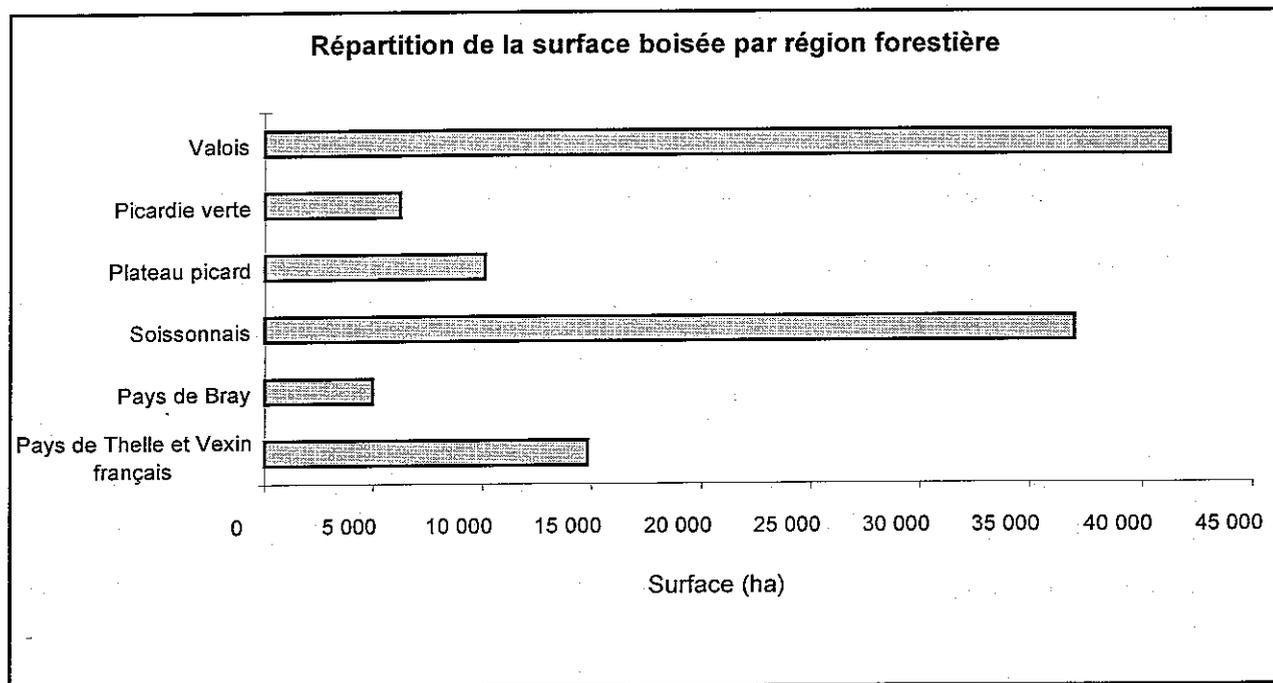
Le taux de boisement est élevé : 28,5 %. La répartition par essence principale de la surface boisée de production est la suivante :

Essence(s)	Surface (ha)	(%)
Chênes rouvre et pédonculé	19 945	47,5
Hêtre	6 667	15,9
Charme	938	2,2
Bouleaux	1 359	3,2
Frêne	3 702	8,8
Autres feuillus	5 094	12,2
<b>Total feuillus</b>	<b>37 705</b>	<b>89,8</b>
Pin sylvestre	2 872	6,8
Pins noir et laricio	761	1,8
Épicéa commun	230	0,6
Autres conifères	407	1,0
<b>Total conifères</b>	<b>4 270</b>	<b>10,2</b>
<b>Total boisé</b>	<b>41 975</b>	<b>100,0</b>

Par structure élémentaire, la répartition est la suivante :

Structure	Surface (ha)	(%)
Futaie	22 499	53,6
Mélange futaie-taillis	16 922	40,3
Taillis	2 554	6,1
<b>Total boisé</b>	<b>41 975</b>	<b>100,0</b>

On notera, par rapport au taux moyen du département, l'importance des mélanges de futaie et de taillis.



## 2.3. TYPES DE PEUPEMENT

### 2.3.1. Généralités

Un type de peuplement comprend les formations végétales qui, principalement constituées par des arbres d'essences forestières (peupliers cultivés exclus), satisfont aux conditions suivantes :

- soit être constituées de tiges recensables (circonférence à 1,30 m égale ou supérieur à 24,5 cm) dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol.
- soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis), vigoureuses, bien conformées et bien réparties.

Pour la présentation des résultats de l'inventaire de l'OISE (tableaux 12, 13 et 15 du chapitre 3), **six types de peuplement** ont été distingués, essentiellement en fonction de la composition en essences forestières et de la structure, envisagées sur des unités ayant en général au moins 10 à 20 ha.

Cette taille minimale est réduite à 2,25 ha pour les reboisements ou lorsque les limites avec les formations environnantes sont tranchées. En raison de l'existence de ce seuil minimal de représentation, les terrains réputés couverts par un type de peuplement donné peuvent comporter des peuplements de faible surface individuelle d'autres types ou des enclaves de formations non forestières.

Les limites des éléments de types de formation végétale sont tracées sur photographies aériennes et reportées sur des cartes à l'échelle du 1/25 000. Ces cartes ont été numérisées et peuvent être obtenues sous forme de fichier informatique, pour tout ou partie de département, au format matriciel ou vectoriel. L'exploitation de ce fichier a permis d'établir la carte forestière au 1/200 000 du département de l'OISE, publiée séparément.

Une présentation de chaque type de peuplement est effectuée ci-après, indiquant notamment :

- les surfaces boisées de production,
- les volumes sur pied,
- la production annuelle brute.
- le nombre de placettes inventoriées au sol,
- l'intervalle de confiance sur les surfaces, volumes et production (la valeur exacte a 68% de chances de se trouver dans un intervalle compris entre la valeur indiquée, plus ou moins le demi-intervalle).

### 2.3.2. Futaie de hêtre

#### Définition

Ont été classés dans ce type, les peuplements de futaie feuillue où le hêtre a un couvert libre relatif d'au moins 75 %, le reste pouvant être constitué de toute autre essence.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		9 247	1 031	10 278	8,9	± 4,9 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )		1 562 200	201 200	1 763 400	9,1	± 8,6 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)		168,9	195,2	171,6		± 7,1 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		98,3	95,6	98,0		
- Feuillus de taillis		0,6	3,8	0,9		
- Conifères (%)		1,1	0,6	1,1		
Production totale (m <sup>3</sup> /an)		52 850	6 450	59 300	7,9	± 8,1 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)		5,72	6,26	5,77		± 6,5 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		108	13	121		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 97 %

Hêtre : 80 %  
Chênes : 11 %  
Divers : 9 %

##### Mélange de futaie et taillis : 1 %

Futaie : Hêtre : 100 %

Taillis : Noisetier : 57 %  
Grands érables : 43 %

##### Taillis : 2 %

Ormes : 57 %  
Bouleaux : 43 %

Ce type représente 23 % de la surface boisée de production des forêts soumises au régime forestier. Le volume à l'hectare sur pied n'est que légèrement supérieur à la moyenne du département (incidence des chablis) et la production à l'hectare est légèrement inférieure.

### 2.3.3. Autres futaies de feuillus

#### Définition

Ont été classés dans ce type les peuplements constitués :

- soit d'une essence feuillue pure autre que le hêtre, ayant un couvert libre relatif d'au moins 75 % ;
- soit de deux ou plusieurs essences feuillues en mélange, les feuillus présentant, dans ce cas, un couvert libre relatif d'au moins 75 %.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		14 949	4 833	19 782	17,1	± 3,2 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )		3 328 000	1 022 400	4 350 400	22,5	± 5,1 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)		222,6	211,6	219,9		± 4,0 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		97,4	93,0	96,4		
- Feuillus de taillis		2,0	5,3	2,7		
- Conifères (%)		0,6	1,7	0,9		
Production totale (m <sup>3</sup> /an)		83 900	33 050	116 950	15,6	± 4,9 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)		5,61	6,84	5,91		± 3,8 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		172	50	222		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 97 %

Chênes : 60 %  
Hêtre : 23 %  
Charme : 7 %  
Divers : 10 %

##### Mélange de futaie et taillis : 2 %

Futaie : Chênes : 40 %  
Noyer : 32 %  
Charme : 28 %

Taillis : Charme : 68 %  
Tilleuls : 32 %

##### Taillis : 1 %

Cerisiers - Merisier : 60 %  
Bouleaux : 40 %

Ce type représente 38 % de la surface boisée de production des forêts soumises au régime forestier. Le volume sur pied est plus élevé que celui de tous les autres types de peuplement, et la production à l'hectare légèrement inférieure à la moyenne départementale.

### 2.3.4. Futaie de pins

#### Définition

Ont été classés dans ce type, les peuplements où les pins ont un couvert libre relatif d'au moins 75 %, le reste pouvant être constitué de toute autre essence.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		3 720	1 077	4 797	4,1	± 8,0 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )		609 800	160 600	770 400	4,0	± 11,7 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)		163,9	149,1	160,6		± 8,5 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		16,6	29,0	19,2		
- Feuillus de taillis		3,0	9,2	4,2		
- Conifères (%)		80,4	61,8	76,6		
Production totale (m <sup>3</sup> /an)		32 450	10 300	42 750	5,7	± 11,4 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)		8,72	9,56	8,91		± 8,2 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		56	12	68		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 96 %

Pin sylvestre : 68 %  
 Pin laricio : 12 %  
 Chênes : 7 %  
 Pin noir d'Autriche : 5 %  
 Divers : 8 %

##### Mélange de futaie et taillis : 2 %

Futaie : Pin sylvestre : 100 %

Taillis : Châtaignier : 71 %  
 Bouleaux : 29 %

##### Taillis : 2 %

Bouleaux : 100 %

Le volume à l'hectare sur pied est très légèrement inférieur à la moyenne du département et la production à l'hectare de 37 % supérieure.



### 2.3.6. Mélange de futaie de feuillus et de taillis

#### Définition

Ont été classés dans ce type, les peuplements dans lesquels le taillis a un couvert libre absolu supérieur ou égal à 25 %, le couvert libre relatif de la futaie restant compris entre 10 % et 2/3. Au-dessus de ce seuil, ont toutefois été retenues les futaies issues de conversion dans lesquelles les arbres ayant une forme de réserve représentent plus de 50 % du couvert.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		10 036	55 458	65 494	56,5	± 2,1 %
Volume total sur pied (m³)		1 527 700	8 866 100	10 393 800	53,8	± 3,6 %
Volume à l'hectare sur pied (m³/ha)		152,2	159,9	158,7		± 2,9 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		68,2	70,5	70,2		
- Feuillus de taillis		29,2	28,4	28,5		
- Conifères (%)		2,6	1,1	1,3		
Production totale (m³/an)		57 150	356 650	413 800	55,3	± 3,6 %
Production à l'hectare (m³/ha/an)		5,69	6,43	6,32		± 2,9 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		148	324	472		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 43 %

Chênes : 55 %  
Frêne : 13 %  
Hêtre : 12 %  
Divers : 20 %

##### Mélange de futaie et taillis : 51 %

Futaie : Chênes : 64 %  
Frêne : 12 %  
Hêtre : 9 %  
Charme : 4 %  
Divers : 11 %

Taillis : Charme : 26 %  
Tilleuls : 13 %  
Bouleaux : 13 %  
Châtaignier : 9 %  
Frêne : 8 %  
Divers : 31 %

##### Taillis : 6 %

Bouleaux : 20 %  
Érables : 19 %  
Tilleuls : 10 %  
Noisetier : 7 %  
Saules : 6 %  
Divers : 38 %

Ce type représente 73 % de la surface boisée de production des forêts privées et 25 % de celle des forêts soumises au régime forestier. Le volume à l'hectare sur pied y est, sauf en forêts privées, légèrement inférieur à la moyenne du département et la production toujours légèrement inférieure.

### 2.3.7. Taillis simple

#### Définition

Ont été classés dans ce type, outre les taillis au sens strict, les peuplement issus de taillis-sous-futaie où le couvert des réserves est inférieur à 10 %.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		340	2 410	2 750	2,4	± 11,5 %
Volume total sur pied (m³)		30 900	238 200	269 100	1,4	± 19,1 %
Volume à l'hectare sur pied (m³/ha)		90,9	98,8	97,9		± 15,3 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		81,0	36,5	41,6		
- Feuillus de taillis		19,0	60,7	55,9		
- Conifères (%)		0,0	2,8	2,5		
Production totale (m³/an)		2 100	13 000	15 100	2,0	± 17,7 %
Production à l'hectare (m³/ha/an)		6,18	5,39	5,49		± 13,4 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		8	19	27		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 25 %

Hêtre : 33 %  
Chênes : 25 %  
Saules : 24 %  
Divers : 18 %

##### Mélange de futaie et taillis : 46 %

Futaie : Chênes : 61 %  
Frêne : 13 %  
Divers : 26 %

Taillis : Bouleaux : 28 %  
Noisetier : 20 %  
Charme : 13 %  
Frêne : 13 %  
Divers : 26 %

##### Taillis : 29 %

Charme : 44 %  
Bouleaux : 42 %  
Divers : 14 %

Ce type est celui qui a le volume à l'hectare sur pied le plus faible, inférieur de 41 % au volume à l'hectare moyen pour l'ensemble du département, mais la production à l'hectare n'est inférieure que de 15 %.

### 2.3.8. Boisements morcelés de feuillus

#### Définition

Ont été classés dans ce type, les peuplements à feuillus principaux possédant une structure parcellaire morcelée souvent semblable à celle des terrains non remembrés qui les entourent. Il s'agit notamment des bois de ferme, des parcs ruraux ou périurbains, des ripisylves ou des bois occupant les dépressions humides.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	Toutes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)			7 560	7 560	6,5	± 7,6 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )			1 043 100	1 043 100	5,4	± 12,7 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)			138,0	138,0		± 10,3 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie			72,5	72,5		
- Feuillus de taillis			26,0	26,0		
- Conifères (%)			1,5	1,5		
Production totale (m <sup>3</sup> /an)			47 000	47 000	6,3	± 11,0 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)			6,22	6,22		± 8,0 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)			60	60		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 44 %

Chênes : 40 %  
Frêne : 29 %  
Grands érables : 9 %  
Divers : 22 %

##### Mélange de futaie et taillis : 33 %

Futaie :	Chênes : 29 %	Taillis :	Noisetier : 22 %
	Hêtre : 22 %		Frêne : 20 %
	Peupliers cultivés : 14 %		Chênes : 17 %
	Cerisiers - Merisier : 13 %		Charme : 13 %
	Divers : 22 %		Divers : 28 %

##### Taillis : 23 %

Bouleaux : 20 %	Tremble : 7 %
Frêne : 19 %	Charme : 7 %
Chênes : 8 %	Divers : 31 %
Saules : 8 %	

Ce type qui couvre 10 % de la surface boisée de production des forêts privées a un volume à l'hectare sur pied inférieur de 17 % à la moyenne du département et une production à l'hectare inférieure de 5 %.

### 2.3.9. Boisements lâches de feuillus

#### Définition

Ont été classés dans ce type, les peuplements de consistance faible qui comportent des parties non boisées, par plages aux limites floues. Entrent dans cette catégorie les accrus forestiers, caractérisés par l'importance d'arbres d'essences pionnières, bas-branchus ou de petites dimensions.

#### Résultats principaux en surfaces et volumes

Résultats	Propriétés	Forêts soumises au régime forestier	Forêts privées	To utes propriétés		
				Total	Fraction du département	Intervalle de confiance à 68%
Surface boisée de production (ha)		56	1 978	2 034	1,8	± 13,6 %
Volume total sur pied (m <sup>3</sup> )		9 200	212 300	221 500	1,1	± 22,5 %
Volume à l'hectare sur pied (m <sup>3</sup> /ha)		164,3	107,3	108,9		± 17,9 %
Fraction du volume en						
- Feuillus de futaie		66,3	55,6	56,0		
- Feuillus de taillis		33,7	43,6	43,2		
- Conifères (%)		0,0	0,8	0,8		
Production totale (m <sup>3</sup> /an)		350	13 000	13 350	1,8	± 21,1 %
Production à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)		6,25	6,57	6,56		± 16,1 %
Nombre de placettes inventoriées (y compris non boisées)		6	38	44		

#### Répartition de la surface boisée de production selon la structure élémentaire et l'essence principale

##### Futaie : 3 %

Peupliers cultivés : 44 %  
Frêne : 41 %  
Chênes : 15 %

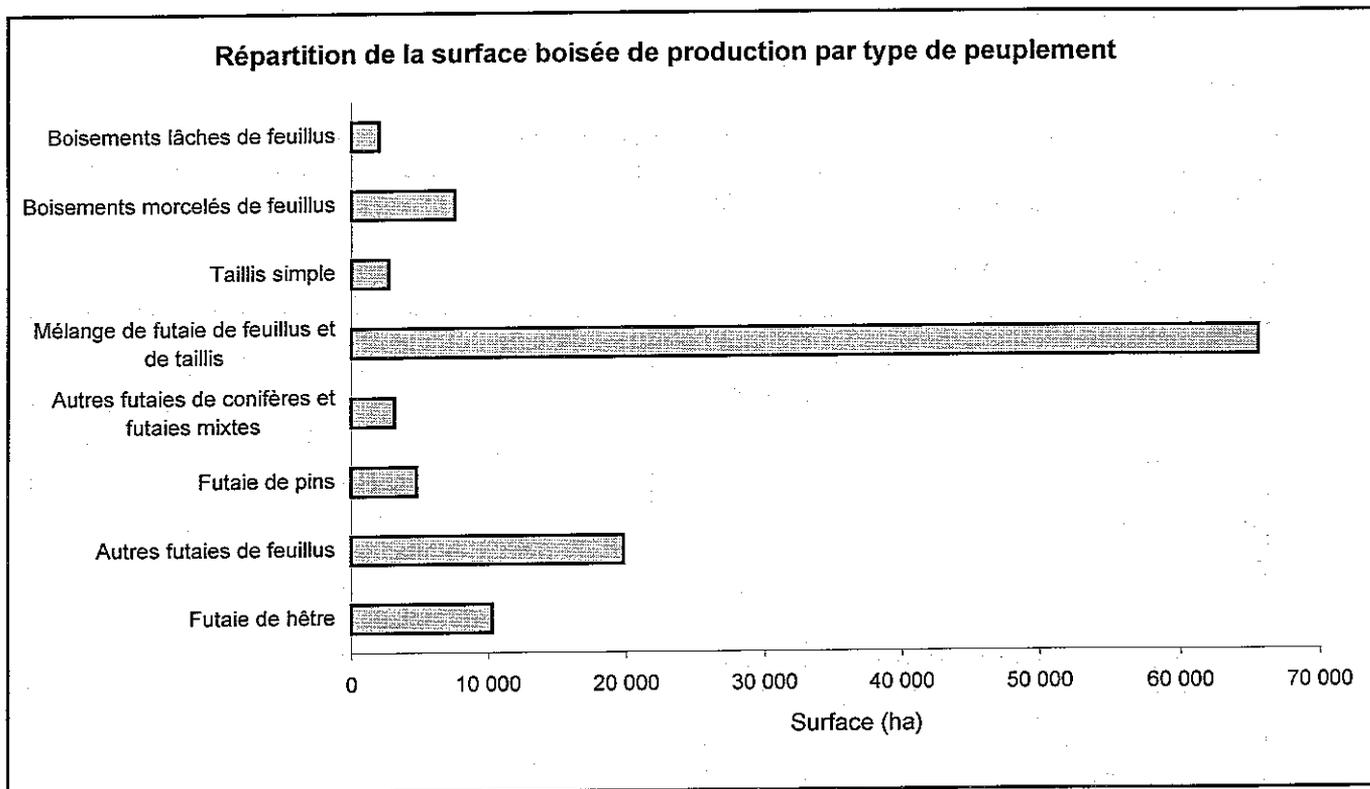
##### Mélange de futaie et taillis : 64 %

Futaie :	Peupliers cultivés : 43 %	Taillis :	Noisetier : 28 %
	Chênes : 24 %		Aulnes : 23 %
	Frêne : 16 %		Frêne : 18 %
	Divers : 17 %		Saules : 14 %
			Divers : 17 %

##### Taillis : 33 %

Saules : 25 %  
Frêne : 24 %  
Bouleaux : 20 %  
Divers : 31 %

Situé pour 97 % de sa surface en forêts privées, ce type présente un volume à l'hectare sur pied inférieur de 35 % à la moyenne du département mais une production à l'hectare tout à fait comparable.



## 2.4. ESSENCES

### 2.4.1. Généralités

Les peuplements forestiers contiennent en général plusieurs essences en mélange et, pour chaque peuplement, on peut définir une essence principale. Si le peuplement a une structure forestière élémentaire de mélange de futaie et de taillis, on peut définir une essence principale pour la partie futaie et une essence principale pour la partie taillis.

Lorsqu'une surface est rapportée à une essence, il s'agit de la surface sur laquelle cette essence est principale, en convenant de ne prendre en compte dans les peuplements à structure élémentaire de mélange de futaie et de taillis que la partie de futaie.

### 2.4.2. Répartition par région forestière

Le tableau présenté ci-contre est le développement, par région forestière, de celui qui est donné au § 2.1.

Pour chaque essence, la première ligne donne la surface où elle est principale (au sens défini au paragraphe précédent) dans chaque région et dans l'ensemble du département, et la seconde ligne la valeur relative par région.

Les deux dernières lignes du tableau donnent les mêmes renseignements pour le total des essences. La surface de la première de ces deux lignes est donc la surface boisée de production de chaque région.

En comparant la deuxième ligne du tableau pour une essence donnée avec la deuxième ligne pour l'ensemble des essences, on peut juger de l'abondance relative de cette essence dans les différentes régions.

On constate ainsi que sont relativement abondants :

- les chênes rouvre et pédonculé dans le Pays de Bray, le Pays de Thelle et Vexin français ;
- le hêtre dans le Soissonnais et la Picardie verte ;
- le châtaignier dans le Soissonnais et le Pays de Bray ;
- le charme dans le Plateau picard et le Soissonnais ;
- le frêne dans le Pays de Thelle et Vexin français ;
- les grands érables, les bouleaux, les tilleuls et les pins dans le Valois ;
- l'épicéa commun dans le Plateau picard et le Soissonnais ;
- le douglas dans le Pays de Bray ainsi que dans le Pays de Thelle et Vexin français.

**Surfaces absolue et relative par région forestière et par essence principale**

<b>Région forestière</b> <b>Essence(s)</b>		<b>Pays de Thelle et Vexin français (ha)</b>	<b>Pays de Bray (ha)</b>	<b>Soissonnais (ha)</b>	<b>Plateau picard (ha)</b>	<b>Picardie verte (ha)</b>	<b>Valois (ha)</b>	<b>TOTAL (ha)</b>
Chênes	(ha) (%)	8 214 15,4	3 376 6,3	14 588 27,2	4 540 8,5	2 905 5,4	19 945 37,2	<b>53 568</b> <b>100,0</b>
Hêtre	(ha) (%)	942 4,6		8 949 44,3	1 867 9,2	1 793 8,9	6 667 33,0	<b>20 218</b> <b>100,0</b>
Châtaignier	(ha) (%)	161 7,7	324 15,4	1 003 47,7	94 4,5		519 24,7	<b>2 101</b> <b>100,0</b>
Charme	(ha) (%)	572 9,9	180 3,1	2 470 43,0	1 240 21,6	351 6,1	938 16,3	<b>5 751</b> <b>100,0</b>
Bouleaux	(ha) (%)	430 14,1	90 3,0	989 32,4		183 6,0	1 359 44,5	<b>3 051</b> <b>100,0</b>
Grands érables	(ha) (%)			446 28,4	218 13,9		908 57,7	<b>1 572</b> <b>100,0</b>
Frêne	(ha) (%)	1 991 19,1	330 3,2	3 150 30,2	676 6,5	562 5,4	3 702 35,6	<b>10 411</b> <b>100,0</b>
Tilleuls	(ha) (%)	190 11,5		91 5,5	632 38,2		741 44,8	<b>1 654</b> <b>100,0</b>
Tremble	(ha) (%)	190 12,1	145 9,3	1 016 65,0			213 13,6	<b>1 564</b> <b>100,0</b>
Autres feuillus	(ha) (%)	1 326 17,9	99 1,3	2 370 31,9	671 9,0	249 3,4	2 713 36,5	<b>7 428</b> <b>100,0</b>
Pin sylvestre	(ha) (%)	183 4,2	106 2,4	1 053 24,0	47 1,1	133 3,0	2 872 65,3	<b>4 394</b> <b>100,0</b>
Pin laricio	(ha) (%)	82 10,5	29 3,7	261 33,6	15 1,9		391 50,3	<b>778</b> <b>100,0</b>
Pin noir d'Autriche	(ha) (%)				142 27,7		370 72,3	<b>512</b> <b>100,0</b>
Épicéa commun	(ha) (%)	64 6,4		484 48,6	218 21,9		230 23,1	<b>996</b> <b>100,0</b>
Douglas	(ha) (%)	600 42,3	300 21,2	300 21,1		65 4,6	153 10,8	<b>1 418</b> <b>100,0</b>
Autres conifères	(ha) (%)		117 25,4	89 19,4			254 55,2	<b>460</b> <b>100,0</b>
<b>TOTAL</b>	(ha) (%)	<b>14 945</b> <b>12,9</b>	<b>5 096</b> <b>4,4</b>	<b>37 259</b> <b>32,2</b>	<b>10 360</b> <b>8,9</b>	<b>6 241</b> <b>5,4</b>	<b>41 975</b> <b>36,2</b>	<b>115 876</b> <b>100,0</b>

## 2.4.3. Répartition par type de peuplement et structure

### 2.4.3.1. Généralités

La distinction des types de peuplement repose essentiellement sur la composition en essences forestières et la structure, mais avec des regroupements d'essences plus ou moins larges (voir définition au § 2.3.1.), et en considérant des ensembles qui peuvent atteindre plusieurs hectares.

En conséquence, même si la définition d'un type de peuplement forestier fait expressément référence à une essence, et même si le classement fait par photo-interprétation est sans aucune erreur, cette essence ne sera pas principale dans tous les peuplements qui ont été rattachés à ce type.

Inversement on a vu, dans l'analyse par type de peuplement forestier, que des essences variées pouvaient être principales sur les éléments d'un même type.

La même remarque s'applique à la structure.

On a défini une essence principale pour les parties en taillis des mélanges de taillis et de futaie, et donc une surface des peuplements de structure mixte où chaque essence (feuillue) est principale.

La répartition par type de peuplement forestier sera donnée pour les principales essences : les chênes (rouvre et pédonculé confondus), le hêtre, le frêne et le pin sylvestre.

La forme de la présentation oblige à indiquer toutes les estimations, même celles dont l'intervalle de confiance a une amplitude élevée.

### 2.4.3.2. Chênes rouvre et pédonculé

Structure élémentaire Type de peuplement	Surface (ha)			
	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Futaie de hêtre	1 060			1 060
Autres futaies feuillues	11 457	165		11 622
Futaie de pins	337			337
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	297			297
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	15 404	21 291	123	36 818
Taillis simple	171	771		942
Boisements morcelés de feuillus	1 304	734	138	2 176
Boisements lâchés de feuillus	11	305		316
<b>Total</b>	<b>30 041</b>	<b>23 266</b>	<b>261</b>	<b>53 568</b>

Les chênes se présentent surtout en structure de futaie (56 % de la surface où ils sont le groupe principal). Ils sont surtout très répandus dans le type "mélange de feuillus et de taillis" (69 % de la surface).

### 2.4.3.3. Hêtre

Structure élémentaire Type de peuplement	Surface (ha)			
	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Futaie de hêtre	8 006	143		8 149
Autres futaies feuillues	4 327			4 327
Futaie de pins	206			206
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	31			31
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	3 530	2 826	183	6 539
Taillis simple	220			220
Boisements morcelés de feuillus	169	546	31	746
<b>Total</b>	<b>16 489</b>	<b>3 515</b>	<b>214</b>	<b>20 218</b>

On voit que le hêtre se présente surtout en structure de futaie (82 % des surfaces où il est essence principale), mais assez rarement en peuplements purs, car le type "futaie de hêtre" ne représente que 40 % de ces surfaces.

### 2.4.3.4. Frêne

Structure élémentaire Type de peuplement	Surface (ha)			
	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Futaie de hêtre	295			295
Autres futaies feuillues	286			286
Futaie de pins				
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	88			88
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	3 558	4 116	193	7 867
Taillis simple		164	30	194
Boisements morcelés de feuillus	957		325	1 282
Boisements lâches de feuillus	29	210	160	399
<b>Total</b>	<b>5 213</b>	<b>4 490</b>	<b>708</b>	<b>10 411</b>

Le frêne se présente en structure de futaie pour 50 % de la surface où il est essence principale. Il appartient pour 76 % de cette surface au type "mélange de futaie de feuillus et de taillis".

#### 2.4.3.5. Pin sylvestre

Structure élémentaire Type de peuplement	Surface (ha)			
	Futaie	Mélange de futaie et taillis	Taillis	Total
Futaie de hêtre				
Autres futaies feuillues	121			121
Futaie de pins	3 125	102		3 227
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	396			396
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	110	224		334
Taillis simple				
Boisements morcelés de feuillus		283		283
Boisements lâches de feuillus		33		33
<b>Total</b>	<b>3 752</b>	<b>642</b>	<b>0</b>	<b>4 394</b>

Le pin sylvestre se présente en structure de futaie pour 85 % de la surface où il est essence principale et il appartient au type de peuplement "futaie de pins" pour 73 % de cette surface.

#### 2.4.4. Répartition par classe d'âge

##### 2.4.4.1. Généralités

Les mesures d'âge faites sur les placettes d'inventaire au sol ne portent que sur l'essence principale. Elles sont en général représentatives de l'âge du peuplement dans son ensemble.

Pour les peuplements réguliers qui sont aussi en principe des peuplements d'âge sensiblement homogène, la répartition des surfaces par classe d'âge est une donnée importante de l'aménagement des forêts qui en conditionne la gestion future ; en particulier, ce n'est que lorsque les surfaces par classe d'âge sont égales qu'un prélèvement égal à la production diminuée des pertes non récoltables est "normal" car il assure à la fois un rendement soutenu et le maintien du capital.

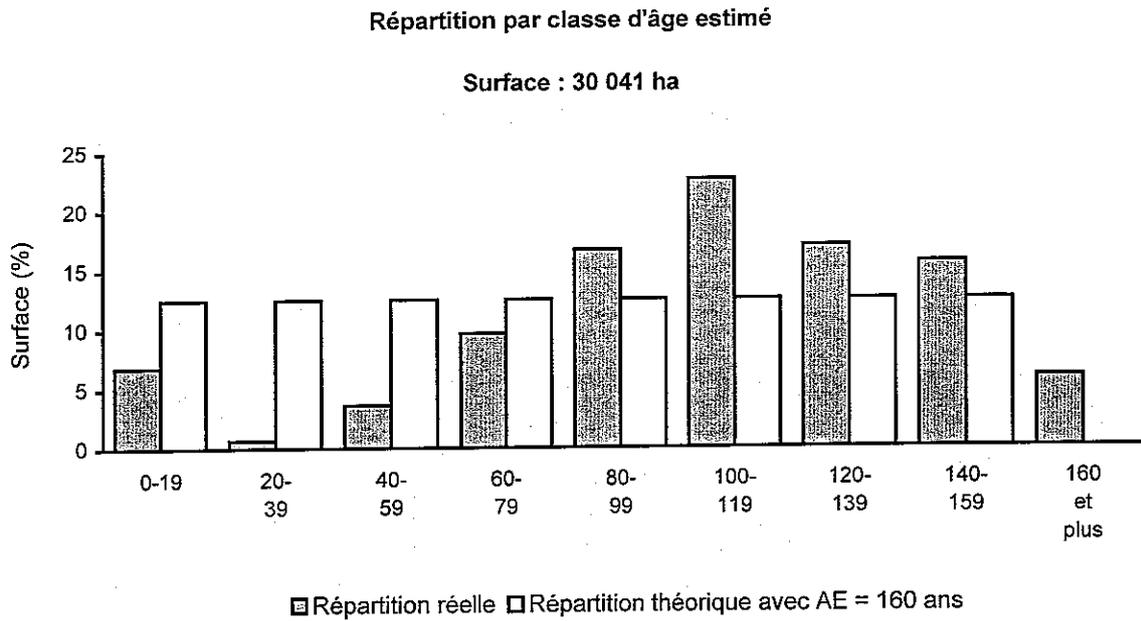
L'analyse par classe d'âge a ainsi pu être effectuée pour les chênes, le hêtre et les taillis (étant entendu qu'il s'agit ici des structures élémentaires taillis simple ou mélange de futaie et de taillis).

Les principaux résultats de cette analyse sont résumés ci-après. Les surfaces sont données pour l'ensemble du département et des propriétés, en pourcentage de la surface totale étudiée. Elles sont comparées aux surfaces relatives correspondant à une répartition équilibrée pour un âge d'exploitation donné, noté AE.

Les distributions des surfaces par classe d'âge, ainsi établies pour l'ensemble du département, ne s'appliquent pas à des unités d'aménagement actuelles ni même envisageables, mais à des regroupements fictifs de peuplements discontinus très différents. Elles permettent cependant de faire ressortir de grandes tendances.

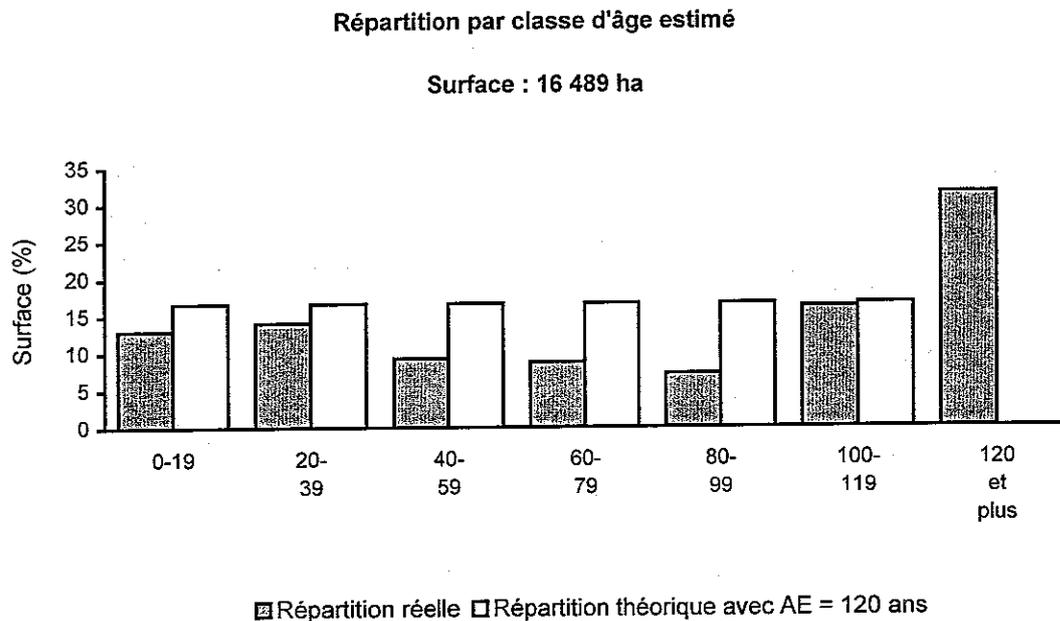
Lorsque le mode principal de renouvellement est la régénération naturelle, la surface occupée par les premières classes d'âge peut ne pas refléter l'importance réelle de ce renouvellement. C'est en effet le plus souvent le peuplement adulte qui constitue la plus grande part du couvert, et c'est son âge qui est pris en compte.

#### 2.4.4.2. Chênes en futaie régulière



Ce graphique met nettement en évidence une insuffisance en surface des premières classes d'âge, ainsi qu'un excès pour celles de plus de 100 ans.

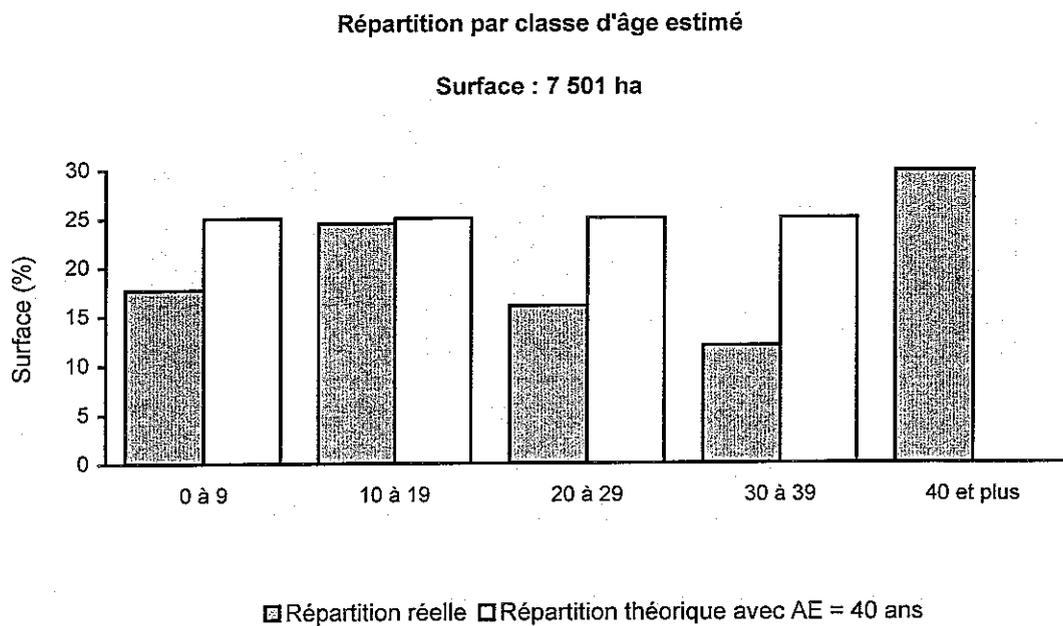
#### 2.4.4.3. Hêtre en futaie régulière



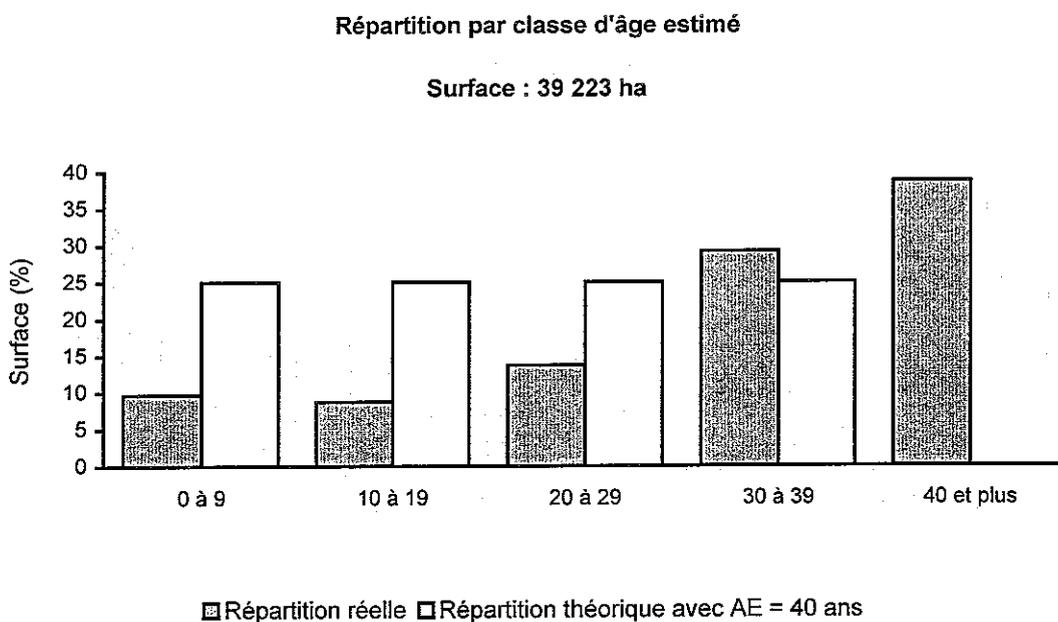
La répartition montre un déficit de peuplements d'âge moyen. Ceci peut expliquer qu'un tiers de la surface ait été maintenu au-delà de l'âge habituel d'exploitabilité.

#### 2.4.4.4. Taillis

Taillis simple



Taillis en mélange avec futaie



Ce dernier histogramme, surtout, fait ressortir un vieillissement marqué et une faible exploitation des taillis.

### 3. ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE BOIS

*Chapitre rédigé par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Picardie  
Service Régional de la Forêt et du Bois*

#### 3.1. LA FILIÈRE BOIS EN RÉGION PICARDIE

Par sa structure, son climat, la nature de ses sols, la Picardie est orientée vers une production de feuillus pour l'essentiel. Cette particularité est confirmée dans les orientations régionales forestières (O.R.F) qui ont été approuvées par arrêté ministériel le 17 juillet 1990.

Sur un plan européen, la Picardie a une surface forestière plus importante que les Pays-Bas ou équivalente à la surface forestière de l'Irlande ou du Danemark.

La production est diversifiée. Près de 65 % de la production, selon les essences, est sciée en Picardie. Une partie est transformée en placages, emballages, meubles, etc.

Il est intéressant d'analyser de manière plus fine, comment s'effectue la mobilisation puis la transformation de la ressource.

La mobilisation des bois s'effectue par le biais des exploitations forestières. En dix ans, le nombre d'entreprises se consacrant à l'exploitation forestière a augmenté par l'arrivée de personnes voulant créer leur entreprise, encouragées par les industriels incitant les bûcherons salariés à se mettre à leur compte et l'entrée dans le métier de personnes intéressées par les métiers du bois.

1986 ⇒	134 exploitations forestières	1994 ⇒	195 exploitations forestières
	+ 72 exploitations forestières et scieries		+ 50 exploitations forestières et scieries

La première transformation du bois est le fait des scieries dont le nombre, sur la même période, a connu l'évolution suivante :

1986 ⇒	101 entreprises	1994 ⇒	78 entreprises
	(dont 72 entreprises forestières et scieries)		(dont 50 exploitations forestières et scieries)

L'activité reste encore artisanale : 28 % des scieries transforment moins de 500 m3 par an, soit 2 % du volume scié alors que 8 % des scieries (de plus de 8 000 m3/sciage par an) assurent 35 % de la production.

En termes d'emplois, les scieries sont intéressantes car elles sont implantées en milieu rural où elles maintiennent des activités.

En termes de sciage, la productivité par entreprise a augmenté, renforcée par un programme de modernisation axé sur la qualité du sciage, encouragé par l'Etat et le Conseil Régional de Picardie.

Les essences sciées sont, majoritairement, le peuplier et le hêtre, viennent ensuite les feuillus précieux, le frêne et le merisier.

Pour le peuplier, l'activité est fortement corrélée avec la ressource qui connaît un développement cyclique.

	GRUMES *	SCIAGES **
1986	346 607 m3 (46 %)	99 423 m3
1991	545 099 m3 (54 %)	128 095 m3
1992	457 328 m3 (52 %)	117 906 m3
1993	347 007 m3 (50 %)	105 121 m3
1994	335 183 m3 (51 %)	99 383 m3

\* il s'agit de m3 grumes (et du % total des grumes)

\*\* il s'agit de m3 sciages (ensemble de la Région Picardie)

Une tendance se dessine, encouragée par les industriels, de rechercher des arbres de plus faible diamètre, ayant eu une forte croissance, sur une période plus courte. Les nouveaux clones Beaupré, Boelare, etc.. devraient permettre de répondre à cette demande. L'I.N.R.A, par une prospection et un programme de croisement méthodique, travaille déjà sur les clones de demain.

Une convention inter-régionale Picardie - Nord-Pas-de-Calais - Haute-Normandie, passée avec l'I.N.R.A. met l'accent sur les essences régionales (peuplier, merisier, frêne).

Par ailleurs, à la demande des industriels, la recherche technologique travaille sur une meilleure valorisation de la ressource existante par les techniques de séchage, de thermo-compression, d'aboutage et de collage de bois verts.

La première transformation comprend encore les activités de placage et de déroulage, peu représentées en Picardie alors que la région fournit 10 % des grumes de placages en frêne/merisier.

Une seule unité de production de pâte est implantée en Picardie. Il s'agit de la Rochette-Cempa basée à Venizel (02) qui produit 140 000 tonnes de pâte mi-chimique, orientée pour l'essentiel vers la production de carton ondulé.

Une étude faite par l'ASSOCIATION NORD PICARDIE BOIS en mars 1992, reprise dans la brochure «Forêt et Industrie du Bois en Picardie», a montré, en terme d'emplois et de valeur ajoutée, l'importance des secteurs suivants :

Emballage papier/carton	Plus de 7000 personnes employées sur 82 sites - 70 % à l'exportation
Bois dans la construction	Près de 800 entreprises souvent artisanales, mais bien réparties en milieu rural.
Emballage bois	45 entreprises en Picardie occupent 520 salariés à titre principal, mais cette activité intéresse également les scieries
Ameublement	La structure des entreprises varie selon les départements, mais ce secteur emploie le tiers des effectifs de la filière Bois. (4776 salariés pour 475 établissements)

En conclusion, on voit que la filière bois en Picardie génère une activité non négligeable (plus de 1000 entreprises - 15 000 emplois - 50 métiers) ; bien répartis en milieu rural, ces emplois contribuent de manière directe à entretenir l'activité des petits bourgs ruraux et de manière indirecte renforcent le tissu social et confortent la nécessité du maintien des services en milieu rural.

La modernisation de la première transformation doit s'accompagner d'une meilleure valorisation des produits. En matière de feuillus, des petites unités modernes, bien implantées en milieu rural sont bien placées pour mobiliser les bois d'une manière satisfaisante, mais les producteurs doivent continuer leurs efforts pour produire des bois de qualité.

Entreprises ayant leur siège social en Picardie :

		Entreprises d'exploitation forestière	Scieries			Volume scié
			et exploitation forestière	pures	Total	
PICARDIE	1992	160	57	28	85	238 978 m3
	1994	195	50	28	78	210 586 m3
dont						
OISE	1992	62	21	13	34	67 500 m3
	1994	82	17	12	29	66 472 m3

### 3.2. STATISTIQUES POUR LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

#### A ) PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIÈRES

(unité : mètre cube de bois rond)

Feuillus sur écorce

Conifères sous écorce

	1987/1991	1992	1993	1994
<b>BOIS D'OEUVRE</b>				
Chêne	70 307	62 574	56 337	56 342
Hêtre	117 526	82 430	83 985	60 212
Peuplier	156 158	140 936	115 438	114 930
Divers	40 416	36 615	36 177	37 601
<b>TOTAL feuillus</b>	<b>384 407</b>	<b>322 555</b>	<b>291 937</b>	<b>269 085</b>
Sapin-Épicéa	2 138	6 382	1 948	1 258
Autres conifères	15 717	17 441	7 927	7 519
<b>TOTAL conifères</b>	<b>17 855</b>	<b>23 823</b>	<b>9 875</b>	<b>8 777</b>
<b>TOTAL BOIS D'OEUVRE</b>	<b>402 262</b>	<b>346 378</b>	<b>301 812</b>	<b>277 862</b>
<b>BOIS D'INDUSTRIE</b>				
Trituration feuillus	202 586	190 355	172 105	153 111
Trituration conifères	21 390	17 451	14 346	15 349
Autres BI feuillus	784	155	283	3 088
Autres BI conifères	206	188	264	243
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>203 370</b>	<b>190 510</b>	<b>172 388</b>	<b>156 199</b>
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>21 596</b>	<b>18 156</b>	<b>14 610</b>	<b>15 592</b>
<b>TOTAL BOIS D'INDUSTRIE</b>	<b>224 966</b>	<b>208 666</b>	<b>186 998</b>	<b>171 791</b>
<b>BOIS DE FEU COMMERCIALISÉ</b>	<b>46 977</b>	<b>42 839</b>	<b>37 212</b>	<b>38 292</b>

## B ) PRODUCTION DES SCIERIES

(unité : mètre cube de bois scié)

	1987/1991	1992	1993	1994
<b>SCIAGES</b>				
Chêne	21 671	20 862	16 685	21 671
Hêtre	25 769	19 455	18 606	19 900
Peuplier	18 418	15 036	15 197	15 973
Divers	7 458	5 933	3 660	6 642
<b>TOTAL feuillus</b>	<b>73 046</b>	<b>61 286</b>	<b>54 148</b>	<b>64 186</b>
Sapin-Épicéa	527	3 584	892	371
Autres conifères	2 108	2 603	1 707	1 915
<b>TOTAL conifères</b>	<b>2 634</b>	<b>6 187</b>	<b>2 599</b>	<b>2 286</b>
Sciages tropicaux	10	0	0	0
<b>TOTAL SCIAGES</b>	<b>75 691</b>	<b>67 473</b>	<b>56 747</b>	<b>66 472</b>
Traverses chêne hêtre	0	27	0	0
Traverses conifères	0	0	0	0
Appareils de voies	23	0	0	0
<b>TOTAL SCIAGES ET BOIS SOUS RAIL</b>	<b>75 714</b>	<b>67 500</b>	<b>56 747</b>	<b>66 472</b>
<b>CHUTES DE SCIERIE</b>				
Trituration	30 332	33 844	30 335	31 143
Autres utilisations	13 847	14 359	10 356	13 697
<b>TOTAL chutes de scierie</b>	<b>44 179</b>	<b>48 203</b>	<b>40 691</b>	<b>44 840</b>

## 4. PRINCIPAUX TABLEAUX DE RÉSULTATS

### 4.1. PRÉSENTATION DES TABLEAUX

Les principaux résultats du deuxième inventaire département de l'OISE sont fournis sous forme de tableaux normalisés qui constituent l'essentiel du présent chapitre. Les chapitres 2 et 5 contiennent eux-mêmes de nombreux tableaux.

Ces tableaux ne constituent qu'un échantillon de ce qui peut être calculé à partir des informations qui ont été recueillies par l'Inventaire Forestier National lors des deux premiers inventaires.

On peut obtenir d'autres résultats en s'adressant à la Cellule évaluation de la ressource dont l'adresse est donnée ci-dessous :

Inventaire Forestier National  
CER  
B.P. 1001  
Maurin  
34971 LATTES CEDEX

Téléphone : 04 67 07 80 86

Télécopie : 04 67 07 80 91

Le lecteur trouvera au chapitre 6 (annexes) :

- § 6.2, le lexique des principaux termes utilisés ;
- § 6.3, les précautions à observer dans l'utilisation des résultats ;

### 4.2. CALENDRIER DES OPÉRATIONS

L'étude préalable du département de l'OISE, comportant la délimitation des régions forestières et la définition des types de formation végétale, avait été réalisée à l'occasion du premier inventaire en 1977.

Seuls les types de peuplement ont subi quelques modifications dans un souci d'harmonisation aux niveaux régional et national.

La couverture photographique a été exécutée en 1986 au format 22,8 x 22,8 cm, à l'échelle approximative de 1/20 000, sur émulsions panchromatique et infrarouge noir et blanc.

L'interprétation des clichés s'est effectuée d'octobre 1988 à mai 1989 (cartographie des types de peuplement au 1/25 000ème et examen de l'échantillon de première phase : 1 point pour 31,25 ha).

Les mesures au sol, sur un échantillon réparti dans les forêts et les landes, ont été réalisées de juillet 1990 à septembre 1991, soit après les chablis de l'hiver 1990.

L'exploitation des données brutes de terrain a été effectuée par le Centre de traitement informatique de l'IFN, à Nancy, au deuxième trimestre de 1992.

### 4.3. ÉCHANTILLONS UTILISÉS

L'interprétation de l'échantillon de première phase a porté sur 19 666 points pour l'inventaire général (couverture du sol et formations boisées de production) et sur 2 624 points pour les inventaires spéciaux (peupleraies, haies, alignements et arbres forestiers épars).

Pour la vérification au sol (échantillon de deuxième phase) et les mesures dendrométriques (échantillon de troisième phase), il a été utilisé les nombres suivants d'unités de sondage :

- 1 030 placettes circulaires en formation boisée de production ;
- 489 placettes circulaires pour les autres couvertures du sol ;
- 629 placettes rectangulaires pour les peupleraies ;
- 197 pour les autres dispositifs (haies boisées, alignements, arbres épars).

Les corrections effectuées pendant les opérations de deuxième phase sur le terrain (reclassement de landes notamment) ont porté le nombre des placettes circulaires en formation boisée de production à 1 058. C'est celui qui apparaît au troisième tableau du § 2.1.

### 4.4. PRÉCISION DES RÉSULTATS

Le calcul des intervalles de confiance des résultats obtenus après l'échantillonnage réalisé au cours des trois phases de l'inventaire tient compte notamment des corrections intervenues dans les résultats de la photo-interprétation en fonction des contrôles sur le terrain, et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats ci-après pour l'intervalle de confiance ayant 2 chances sur 3 de ne pas être dépassé (68 %) concernant les surfaces, volumes et accroissements totaux et par catégorie de propriété des formations boisées de production :

Propriété	Surfaces (ha) Tableau n° 2	Volumes (m³) Tableau n° 10	Accroissements (m³/an) Tableau n° 11
Domaniale	32 745 ± 234	6 184 600 ± 214 700	194 400 ± 6 600
Communale	7 742 ± 72	1 121 100 ± 47 500	42 250 ± 1 900
Privée	76 669 ± 1 532	12 011 400 ± 410 100	473 500 ± 15 800
<b>Total</b>	<b>117 156 ± 1 546</b>	<b>19 317 100 ± 471 100</b>	<b>710 150 ± 17 100</b>

L'intervalle de confiance double (deux écarts type au lieu d'un) si l'on fixe le seuil de probabilité à 95 % au lieu de 68 % comme ci-dessus.

#### REMARQUE

En raison des arrondis effectués, les valeurs de certaines grandeurs peuvent être légèrement différentes d'un tableau à l'autre.

Tableau 1

## Répartition du territoire selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface	
	(ha)	(%)
Formations boisées	120 494	20,5
Landes	5 351	0,9
Terrains agricoles	400 760	68,0
Eaux	2 443	0,4
Terrains improductifs	59 884	10,2
<b>TOTAL</b>	<b>588 932</b>	<b>100,0</b>

Tableau 2

**Répartition du territoire selon l'utilisation  
du sol et la catégorie de propriété**

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains privés (ha)	Total (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux et assimilés (ha)		
<b>A . Terrains non boisés</b>				
. Terrains agricoles (1)	399	220	400 141	400 760
. Landes	258	58	5 035	5 351
. Eaux	19		2 424	2 443
. Improductifs	484	166	59 234	59 884
<b>TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - A -</b>	<b>1 160</b>	<b>444</b>	<b>466 834</b>	<b>468 438</b>
<b>B . Terrains boisés</b>				
<u>Formations boisées de production</u>				
. Forêts	32 745	7 705	70 002	110 452
. Boqueteaux		28	4 762	4 790
. Bosquets		9	1 905	1 914
<b>TOTAL</b>	<b>32 745</b>	<b>7 742</b>	<b>76 669</b>	<b>117 156</b>
<u>Autres formations boisées</u>	85	16	3 237	3 338
<b>TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - B -</b>	<b>32 830</b>	<b>7 758</b>	<b>79 906</b>	<b>120 494</b>
<b>TOTAL A + B</b>	<b>33 990</b>	<b>8 202</b>	<b>546 740</b>	<b>588 932</b>
	<b>42 192</b>			
<b>Taux de boisement B / (A+B)</b>				<b>20,46%</b>

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles les formations arborées suivantes :

- a) en surface : 7 095 ha de peupleraies
- b) en longueur : 1 513 km de haies boisées  
585 km d'alignements

Tableau 3

## Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et improductifs (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	autres (ha)	totales (ha)	
Pays de Thelle et Vexin français	88 429	64 201	508	8 411	15 166	143	15 309	17,31
Pays de Bray	28 904	20 982		2 795	5 096	31	5 127	17,74
Soissonnais	117 968	64 356	1 099	13 717	37 900	896	38 796	32,89
Plateau picard	145 947	124 260	561	10 586	10 360	180	10 540	7,22
Picardie verte	52 502	42 252	122	3 685	6 380	63	6 443	12,27
Valois	155 182	84 709	3 061	23 133	42 254	2 025	44 279	28,53
<b>TOTAL</b>	<b>588 932</b>	<b>400 760</b>	<b>5 351</b>	<b>62 327</b>	<b>117 156</b>	<b>3 338</b>	<b>120 494</b>	<b>20,46</b>

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération ( 1 280 ha).

Tableau 4.1

## Landes

## Surface par type de lande et région forestière

## Toutes propriétés

Type de lande	Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Vides forestiers		96	233	30		652	1 011
Landes associées à des boisements lâches		9	30	155	29	43	102
Landes associées à des peupleraies		403	399	376	93	903	1 466
Autres			437			1 463	2 772
<b>TOTAL LANDES</b>		<b>508</b>	<b>1 099</b>	<b>561</b>	<b>122</b>	<b>3 061</b>	<b>5 351</b>

Tableau 4.2

## Landes

## Surface par nature de terrain et région forestière

## Toutes propriétés

Région forestière Nature du terrain	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Pente inférieure à 30% . Sol meuble . Sol tourbeux . Sol rocheux par place	313 9	1 068	531	60	2 130 506 187	4 102 515 187
Pente supérieure à 30% . Sol meuble . Sol rocheux par place	186	31	30	62	31 207	340 207
<b>TOTAL LANDES</b>	<b>508</b>	<b>1 099</b>	<b>561</b>	<b>122</b>	<b>3 061</b>	<b>5 351</b>

Tableau 4.3

## Landes

## Surface par type écologique et région forestière

## Toutes propriétés

Type de lande	Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Landes ou friches à graminées diverses		281	62	468	93	637	1 541
Landes à fruticées		93	300		29	710	1 132
Landes à callune ou bruyère						37	37
Landes à fougères		41	348	31		39	39
Landes humides		93	389	62		1 310	1 730
Autres types de landes						328	872
<b>TOTAL LANDES</b>		<b>508</b>	<b>1 099</b>	<b>561</b>	<b>122</b>	<b>3 061</b>	<b>5 351</b>

Tableaux 5 et 6  
Formations boisées de production et formations arborées  
Volumens et accroissements par essence  
Toutes propriétés

Essence forestière	Formations boisées de production		Peuplerales Volume sur pied (2) (1 000 m³)	Alignements Volume sur pied (2) (1 000 m³)	Volume total (1 000 m³)
	Volume sur pied (1 000 m³)	Accroissement (1) (100 m³/an)			
Chêne pédonculé	4 270,0	1 041,5			4 270,0
Chêne rouvre	2 808,3	674,5			2 808,3
Autres chênes	22,3	19,5			22,3
Hêtre	3 368,2	1 139,0			3 368,2
Châtaignier	862,3	425,0			862,3
Charme	1 583,8	643,5			1 583,8
Bouleaux	805,5	381,5			805,5
Robinier	361,1	130,5			361,1
Grands érables	341,3	169,0			341,3
Frêne	1 508,0	617,0			1 508,0
Peupliers de clones cultivés	239,7	116,5	1 221,0	128,5	1 589,2
Tilleuls	653,4	320,5			653,4
Cerisiers - Merisier	370,2	177,0			370,2
Tremble	387,7	229,0			387,7
Autres feuillus	597,3	285,0			597,3
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>18 179,1</b>	<b>6 369,0</b>	<b>1 221,0</b>	<b>128,5</b>	<b>19 528,6</b>
Pin sylvestre	616,1	305,5			616,1
Pin laricio	147,0	110,5			147,0
Autres pins	40,3	23,5			40,3
Épicéa commun	170,2	126,5			170,2
Douglas	88,7	85,0			88,7
Sapin de Vancouver	53,7	65,0			53,7
Autres conifères	22,0	16,5			22,0
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>1 138,0</b>	<b>732,5</b>			<b>1 138,0</b>
<b>TOTAL TOUTES ESSENCES</b>	<b>19 317,1</b>	<b>7 101,5</b>	<b>1 221,0</b>	<b>128,5</b>	<b>20 666,6</b>

(1) Il s'agit de l'accroissement courant sur écorce calculé sur les 5 dernières années précédant l'année des leviers (c'est-à-dire sur la période 1985 - 1989).

(2) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (forme de futaie, de taillis ou émonde).

Les accroissements correspondants à ces arbres n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen (rapporté à l'âge) a été calculé ; il s'élève à :  
47 450 m³/an dans les peuplerales proprement dites  
5 150 m³/an dans les alignements de peupliers

Tableau 7 (S)

**Formations boisées de production  
Surface par essence principale et par région forestière  
Propriétés soumises au régime forestier**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)	
FUTAIE	Chêne pédonculé	389	10	4 322		170	4 004	8 895	
	Chêne rouvre	390	162	1 600	99	602	1 440	4 293	
	Hêtre	290		7 352		604	3 605	11 851	
	Charme			1 183			474	1 657	
	Bouleaux			223			32	255	
	Grands érables			253				253	
	Frêne	46		381			92	519	
	Tilleuls			91			343	434	
	Autres feuillus			78			86	164	
	Total feuillus		1 115	172	15 483	99	1 376	10 076	28 321
	Pin sylvestre			76	1 053			2 386	3 515
	Pin laricio				197	15		78	290
	Épicéa commun	29			395			48	472
Douglas			32	114			62	208	
Autres conifères							254	254	
Total conifères		29	108	1 759	15		2 828	4 739	
<b>TOTAL FUTAIE</b>		<b>1 144</b>	<b>280</b>	<b>17 242</b>	<b>114</b>	<b>1 376</b>	<b>12 904</b>	<b>33 060</b>	

Tableau 7 (S)

**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chêne pédonculé			1 238			2 634	3 872
	Chêne rouvre			503	61		534	1 098
	Hêtre			246			283	529
	Charme			113		31		144
	Bouleaux			144			110	254
	Tilleuls						205	205
	Autres feuillus			27				27
	Total feuillus			2 271	61	31	3 766	6 129
	Pin sylvestre		30				112	142
	Total conifères		30				112	142
	<b>TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS</b>		30	2 271	61	31	3 878	6 271
TAILLIS	Bouleaux			175			55	230
	Robinier						55	55
	Tilleuls						46	46
	Merisier - Cerisiers Autres feuillus	9		91			9	91
	<b>TOTAL TAILLIS</b>	9		266			165	440
	<b>TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE</b>	1 153	310	19 779	175	1 407	16 947	39 771

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

Tableau 7 (P)

**Formations boisées de production  
Surface par essence principale et par région forestière  
Propriétés privées**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)	
FUTAIE	Chêne pédonculé	2 560	864	669	1 303	438	3 602	9 436	
	Chêne rouvre	2 160	1 150	2 056	1 241	510	300	7 417	
	Hêtre	307		393	1 029	1 189	1 720	4 638	
	Châtaignier	161	324	470	94	335	280	1 384	
	Charme	190	180	272	614	320		1 856	
	Robinier	190			125			315	
	Grands érables			193	218		452	863	
	Frêne	1 214	268	944	676	429	1 163	4 694	
	Peupliers de clones cultivés			383				383	
	Tilleuls				449			116	
	Merisier	340		79				39	
	Tremble		145	272				184	
	Autres feuillus			164				258	
	Total feuillus		7 122	2 931	5 895	5 749	2 886	8 449	33 032
	Pin sylvestre					47		190	237
Pin laricio	82	29	64				313	488	
Pin noir d'Autriche			89	142	218		370	512	
Épicéa commun	35						182	524	
Douglas	600	180	186			65	91	1 122	
Sapin de Vancouver		88	89					177	
Total conifères		717	297	428	407	65	1 146	3 060	
TOTAL FUTAIE		7 839	3 228	6 323	6 156	2 951	9 595	36 092	

Tableau 7 (P)

**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**

**Propriétés privées**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chêne pédonculé	1 103	685	1 913	1 378	753	6 940	12 772
	Chêne rouvre	1 612	505	2 287	458	294	368	5 524
	Hêtre	314		958	655		1 059	2 986
	Châtaignier			289			184	473
	Charme	190		738	318		184	1 430
	Bouleaux			386			335	721
	Grands aunes			193				193
	Robinier			474			368	842
	Frêne	731		1 441			2 318	4 490
	Peupliers de clones cultivés		34	584	31		391	1 073
	Merisier	329					184	696
	Tremble	190		386			29	605
	Peupliers non cultivés						213	213
	Autres feuillus			30			287	317
		Total feuillus	4 469	1 224	9 679	2 840	1 263	12 860
	Pin sylvestre	183					184	500
	Mélèze d'Europe		29					29
	Douglas		88					88
	Total conifères	183	117			133	184	617
	<b>TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS</b>	<b>4 652</b>	<b>1 341</b>	<b>9 679</b>	<b>2 840</b>	<b>1 396</b>	<b>13 044</b>	<b>32 952</b>

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

Tableau 7 (P)

**Formations boisées de production**  
**Surface par essence principale et par région forestière**  
**Propriétés privées**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
TAILLIS	Chêne pédonculé					138	123	261
	Hêtre	31			183			214
	Charme	192		164	308			664
	Bouleaux	430	90	61		183	827	1 591
	Grands aulnes		34				206	240
	Grands érables						456	456
	Frêne		62	384		133	120	699
	Ormes	96			207			303
	Tilleuls	190			183		31	404
	Petits érables				183		184	367
	Tremble							312
	Saulles	45		312			33	512
	Noisetier	286		364		125		448
	Peupliers non cultivés		31					184
Autres feuillus	31		193				151	
	<b>TOTAL TAILLIS</b>	<b>1 301</b>	<b>217</b>	<b>1 478</b>	<b>1 189</b>	<b>487</b>	<b>2 389</b>	<b>7 061</b>
	<b>TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE</b>	<b>13 792</b>	<b>4 786</b>	<b>17 480</b>	<b>10 185</b>	<b>4 834</b>	<b>25 028</b>	<b>76 105</b>

Tableau 7.1

## Formations boisées de production

Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, par essence principale et par région forestière

Catégorie de propriété	Essence principale du taillis	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)	
Soumise au régime forestier	Hêtre			51			188	239	
	Charme			966			1 025	1 991	
	Bouleaux		30	483	61		95	669	
	Tilleuls			144			2 113	2 257	
	Tremble			288				288	
	Noisetier						330	330	
	Autres feuillus			339			127	497	
	<b>Total propriété soumise</b>		30	2 271	61	31	3 878	6 271	
	Privée	Chêne pédonculé	179		193	140		626	1 138
		Chêne rouvre	190		193				383
Châtaignier		541		738			1 491	2 770	
Charme		709	470	1 901	1 378	294	2 543	7 295	
Bouleaux		954	657	803	135	330	1 324	4 203	
Grands aulnes			180	224		33	211	648	
Robinier		190		826			887	1 903	
Grands érables			34	640	183	138	184	1 179	
Frêne		380		2 046			1 026	3 452	
Tilleuls		190		193	135		1 903	2 421	
Petits érables		190			308		184	682	
Merisier				193	183			376	
Tremble				961			364	1 325	
Saules				357	31	321	149	858	
Noisetier		968		411	222	147	1 569	3 317	
Autres feuillus	161			125	133	583	1 002		
<b>Total propriété privée</b>	4 652	1 341	9 679	2 840	1 396	13 044	32 952		
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>	<b>4 652</b>	<b>1 371</b>	<b>11 950</b>	<b>2 901</b>	<b>1 427</b>	<b>16 922</b>	<b>39 223</b>		

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du Tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies des mélanges futaie-taillis

Tableau 8

**Formations boisées de production  
Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière**

Région forestière	Propriétés soumises au régime forestier			Propriétés privées		
	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)
Pays de Thelle et Vexin français		130		190	527	
Pays de Bray		32			268	
Soissonnais		1 088	526		517	738
Plateau picard		15		135	222	183
Picardie verte					65	
Valois		2 120		211	1 091	213
<b>TOTAL</b>		<b>3 385 (5)</b>	<b>526</b>	<b>536 (4)</b>	<b>2 690 (5)</b>	<b>1 134</b>

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

.soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis simples (vieillessement et enrichissement des réserves, disparition du taillis).

.soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 346 hectares depuis le précédent inventaire ( 1977 ). Toutes propriétés confondues.

(5) Dont 3 228 hectares depuis le précédent inventaire . Toutes propriétés confondues.

Tableau 8.1

## Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée	
			depuis moins de 40 ans	depuis le précédent inventaire (14 ans)
Pays de Thelle et Vexin français	847	Chêne rouvre	9	9
		Hêtre	2	2
		Pin laricio	10	10
		Épicéa commun	8	
		Douglas	71	34
Pays de Bray	300	Douglas	71	65
		Sapin de Vancouver	29	
Soissonnais	1 605	Chêne pédonculé	7	7
		Chêne rouvre	27	20
		Pin sylvestre	9	9
		Pin laricio	15	
		Épicéa commun	16	
		Douglas	19	
		Sapin de Vancouver	7	
Plateau picard	372	Chêne rouvre	24	24
		Grands érables	29	29
		Pin laricio	3	
		Épicéa commun	44	44
Picardie verte	65	Douglas	100	
Valois	3 422	Chêne pédonculé	12	12
		Chêne rouvre	3	3
		Chêne rouge d'Amérique	6	
		Hêtre	20	16
		Pin sylvestre	19	8
		Pin laricio	10	4
		Pin noir d'Autriche	6	6
		Épicéa commun	6	
		Douglas	4	3
		Autres feuillus	6	6
		Autres conifères	8	

Tableau 8.1

## Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée	
			depuis moins de 40 ans	depuis le précédent inventaire (14 ans)
Toutes régions forestières	6 611	Chêne pédonculé	8	8 (2)
		Chêne rouvre	11	9 (2)
		Chêne rouge d'Amérique	3	
		Hêtre	11	9 (2)
		Grands érables	3	3
		Pin sylvestre	12	6
		Pin laricio	10	3
		Pin noir d'Autriche	3	3
		Épicéa commun	10	2
		Douglas	20	9
		Sapin de Vancouver	4	
		Autres feuillus	2 (a)	2 (b)
		Autres conifères	3 (a)	

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements et reboisements artificiels".

(2) A noter l'importance relative des reboisements en feuillus depuis 1977, signe probant de l'évolution des plantations, confirmé d'ailleurs par le tableau 8.2 pour les chênes et le hêtre (26 % sur un total de 30 % de feuillus).

**Détail des essences groupées :**

		(a)	(b)
Autres feuillus :	Bouleaux	0,5 %	0,5 %
	Grands aulnes	1,0 %	1,0 %
	Merisier	0,5 %	0,5 %
	Noyer	0,1 %	0,1 %
Autres conifères :	Pin Weymouth	1,4 %	
	Mélèze d'Europe	1,1 %	
	Épicéa de Sitka	0,1 %	

Tableau 8.2

## Formations boisées de production

Surface par classe d'âge des essences introduites  
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans

Toutes propriétés

Essence	Surface (1) ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence							
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans
Chêne pédonculé	533	9	82	9					
Chêne rouvre	705	52	32		16				
Chêne rouge d'Amérique	215					40	60		
Hêtre	694	11	41	32		13	3		
Grands érables	177	61	39						
Pin sylvestre	785		50	4		18	16		12
Pin laricio	690		30		18	22	14	2	14
Pin noir d'Autriche	186	51	49						
Épicéa commun	690	4		20	4	55	8	9	
Douglas	1 323	14	22	8	14	33		2	7
Sapin de Vancouver	297					34	36	30	
Autres feuillus	142	27	73	0	0	0	0	0	0
Autres conifères	174	0	0	0	53	0	21	26	0
<b>TOTAL</b>	<b>6611</b>	<b>14</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et des reboisements figurant au Tableau 8.

Tableau 9

**Formations boisées de production**  
**Surface par structure forestière élémentaire, essence principale et catégorie de propriété**

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus principaux			Peuplements à conifères principaux			TOTAL (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	
Futaie régulière	25 034	3 287	33 032	3 729	1 010	3 060	69 152
Mélange futaie-taillis (1)	3 023	3 106	32 335	72	70	617	39 223
Taillis	266	174	7 061				7 501
<b>TOTAL PAR PROPRIÉTÉ</b>	<b>28 323</b>	<b>6 567</b>	<b>72 428</b>	<b>3 801</b>	<b>1 080</b>	<b>3 677</b>	<b>115 876</b>
<b>TOTAL FEUILLUS - CONIFÈRES</b>	<b>107 318</b>			<b>8 558</b>			

(1) Seules, les essences principales de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre les feuillus et les conifères.

Tableau 10

## Formations boisées de production

## Volume par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m <sup>3</sup> )
	Domaniale (m <sup>3</sup> )	Communale (m <sup>3</sup> )	Privée (m <sup>3</sup> )	
Chêne pédonculé	1 589 900	337 900	2 342 200	4 270 000
Chêne rouvre	864 000	145 000	1 799 300	2 808 300
Autres chênes	3 800	1 500	17 000	22 300 (1)
Hêtre	2 124 500	49 100	1 194 600	3 368 200
Châtaignier	2 900	39 000	820 400	862 300
Charme	536 400	50 700	996 700	1 583 800
Bouleaux	87 000	66 900	651 600	805 500
Robinier		20 400	340 700	361 100
Grands érables	78 800	700	261 800	341 300
Frêne	123 900	13 700	1 370 400	1 508 000
Tilleuls	79 500	191 900	382 000	653 400
Merisier	33 500	5 400	331 300	370 200
Tremble	49 200	15 300	323 200	387 700
Autres feuillus	51 300	16 800	768 900	837 000 (2)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>5 624 700</b>	<b>954 300</b>	<b>11 600 100</b>	<b>18 179 100</b>
Pin sylvestre	395 300	123 200	97 600	616 100
Pin laricio	47 400	10 600	89 000	147 000
Autres pins	9 900	5 600	24 800	40 300 (3)
Épicéa commun	84 800	9 100	76 300	170 200
Douglas	3 700	9 400	75 600	88 700
Sapin de Vancouver	15 500	800	37 400	53 700
Autres conifères	3 300	8 100	10 600	22 000 (4)
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>559 900</b>	<b>166 800</b>	<b>411 300</b>	<b>1 138 000</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>6 184 600</b>	<b>1 121 100</b>	<b>12 011 400</b>	<b>19 317 100</b>

(1) Dont chêne rouge d'Amérique 96% et chêne tauzin 4%

(2) Dont peupliers cultivés 29%, petits érables 15%, noisetier 11%, grands aulnes 10%, saules 10%, ormes 8% et peupliers non cultivés 8%

(3) Dont pin noir d'Autriche 61%, pin Weymouth 25% et pin maritime 14%

(4) Dont mélèze d'Europe 77% et épicéa de Sitka 23%

Tableau 10\_Taillis (1)

## Formations boisées de production

## Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m <sup>3</sup> )
	Domaniale (m <sup>3</sup> )	Communale (m <sup>3</sup> )	Privée (m <sup>3</sup> )	
Chêne pédonculé		1 500	126 400	127 900
Chêne rouvre		1 500	80 700	82 200
Hêtre	26 400	600	90 800	117 800
Châtaignier	900	21 700	392 400	415 000
Charme	104 200	31 300	610 000	745 500
Bouleaux	39 500	38 800	439 900	518 200
Robinier		19 500	205 600	225 100
Grands érables	400	700	138 300	139 400
Frêne	12 700	600	329 300	342 600
Tilleuls	29 400	125 500	220 700	375 600
Tremble	44 400	4 100	116 400	164 900
Noisetier	3 300	1 600	89 100	94 000
Autres feuillus	34 400	4 800	300 000	339 200 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>295 600</b>	<b>252 200</b>	<b>3 139 600</b>	<b>3 687 400</b>

(1) Ces volumes, concernant les seuls brins de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10.

(2) Dont merisier 25%, petits érables 24%, saules 19%, grands aulnes 12% et ormes 11%

Tableau 11

## Formations boisées de production

## Accroissement courant par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m³/an)
	Domaniale (m³/an)	Communale (m³/an)	Privée (m³/an)	
Chêne pédonculé	30 300	8 450	65 400	104 150
Chêne rouvre	16 900	3 100	47 450	67 450
Autres chênes	300	100	1 550	1 950 (1)
Hêtre	69 450	1 750	42 700	113 900
Châtaignier	300	2 200	40 000	42 500
Charme	19 050	2 400	42 900	64 350
Bouleaux	4 650	3 300	30 200	38 150
Robinier		500	12 550	13 050
Grands érables	3 550	50	13 300	16 900
Frêne	4 750	450	56 500	61 700
Tilleuls	3 450	9 000	19 600	32 050
Merisier	1 700	300	15 700	17 700
Tremble	3 900	550	18 450	22 900
Autres feuillus	2 400	700	37 050	40 150 (2)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>160 700</b>	<b>32 850</b>	<b>443 350</b>	<b>636 900</b>
Pin sylvestre	20 050	5 900	4 600	30 550
Pin laricio	3 300	900	6 850	11 050
Autres pins	1 150	150	1 050	2 350 (3)
Épicéa commun	6 400	700	5 550	12 650
Douglas	350	1 050	7 100	8 500
Sapin de Vancouver	2 050	150	4 300	6 500
Autres conifères	400	550	700	1 650 (4)
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>33 700</b>	<b>9 400</b>	<b>30 150</b>	<b>73 250</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>194 400</b>	<b>42 250</b>	<b>473 500</b>	<b>710 150</b>

(1) Dont chêne rouge d'Amérique 98% et chêne tauzin 2%

(2) Dont peupliers cultivés 29% , noisetier 13% , petits érables 13% , saules 12% , grands aulnes 10% ,  
peupliers non cultivés 10% et ormes 7%

(3) Dont pin Weymouth 49%, pin noir d'Autriche 45% et pin maritime 6%

(4) Dont mélèze d'Europe 66% et épicéa de Sitka 34%

Tableau 11\_Taillis (1)

## Formations boisées de production

## Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé	50	100	6 300	6 450
Chêne rouvre		50	3 550	3 600
Hêtre	1 400	50	5 150	6 600
Châtaignier	200	1 350	21 850	23 400
Charme	4 800	1 700	28 850	35 350
Bouleaux	2 600	2 150	22 000	26 750
Robinier		450	8 600	9 050
Grands érables	50	50	8 050	8 150
Frêne	750	50	17 000	17 800
Tilleuls	2 050	6 300	14 300	22 650
Tremble	3 450	300	8 100	11 850
Noisetier	200	100	5 000	5 300
Autres feuillus	1 850	250	16 950	19 050 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>17 400</b>	<b>12 900</b>	<b>165 700</b>	<b>196 000</b>

(1) Ces accroissements, concernant les seuls brins de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.

(2) Dont merisier 24%, saules 23%, petits érables 20%, grands aulnes 11% et ormes 11%

Tableau 11.1

## Formations boisées de production

## Recrutement courant annuel par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé	200	100	850	1 150
Chêne rouvre	50		450	500
Autres chênes	50			50 (1)
Hêtre	2 200	300	750	3 250
Châtaignier	50	50	1 750	1 850
Charme	1 900	500	4 550	6 950
Bouleaux	400	250	3 100	3 750
Robinier			400	400
Grands érables	100		800	900
Frêne	100		2 450	2 550
Tilleuls	550	1 200	1 800	3 550
Merisier	50	50	300	400
Tremble	200		1 300	1 500
Autres feuillus	200	200	8 000	8 400 (2)
<b>TOTAL FEUILLUS</b>	<b>6 050</b>	<b>2 650</b>	<b>26 500</b>	<b>35 200</b>
Pin sylvestre	600	200	50	850
Pin laricio		50	550	600
Autres pins			150	150 (3)
Épicéa commun	150			150
Douglas	350	100	650	1 100
Sapin de Vancouver			50	50
<b>TOTAL CONIFÈRES</b>	<b>1 100</b>	<b>350</b>	<b>1 450</b>	<b>2 900</b>
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>7 150</b>	<b>3 000</b>	<b>27 950</b>	<b>38 100</b>

(1) Entièrement chêne rouge d'Amérique

(2) Dont noisetier 53%, saules 11%, grands aulnes 11%, ormes 10% et petits érables 7%

(3) Entièrement pin noir d'Autriche

Tableau 11.1\_Taillis (1)

## Formations boisées de production

## Recrutement courant annuel des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété (regroupée)			Total par essence (m <sup>3</sup> /an)
	Domaniale (m <sup>3</sup> /an)	Communale (m <sup>3</sup> /an)	Privée (m <sup>3</sup> /an)	
Chêne pédonculé			600	600
Chêne rouvre			450	450
Hêtre	150	50	650	850
Châtaignier	50	50	1 750	1 850
Charme	1 350	500	4 550	6 400
Bouleaux	350	250	2 800	3 400
Robinier			400	400
Grands érables	50		550	600
Frêne	50		1 950	2 000
Tilleuls	500	1 150	1 800	3 450
Tremble	200		1 300	1 500
Noisetier	50	150	4 250	4 450
Autres feuillus	200	100	3 350	3 650 (2)
<b>TOTAL FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION</b>	<b>2 950</b>	<b>2 250</b>	<b>24 400</b>	<b>29 600</b>

(1) Ces recrutements en volume, concernant les seuls brins de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1 .

(2) Dont saules 25%, ormes 24%, petits érables 15%, merisier 11%, grands aulnes 8% et feuillus exotiques 7%

Tableau 12

Formations boisées de production  
**Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière**  
**S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées**

Type de peuplement	Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
S) Futaie de hêtre		290		6 524		216	2 217	9 247
Autres futaies de feuillus		578	8	8 611		928	4 824	14 949
Futaie de pins			90	1 014	15		2 601	3 720
Autres futaies de conifères et futaies mixtes		29	48	960		31	355	1 423
Mélange de futaie de feuillus et de taillis		247	162	2 612	160	232	6 623	10 036
Taillis simple				31			309	340
Boisements lâches de feuillus		9	2	27			18	56
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ SOUMISE</b>		<b>1 153</b>	<b>310</b>	<b>19 779</b>	<b>175</b>	<b>1 407</b>	<b>16 947</b>	<b>39 771</b>
P) Futaie de hêtre		486	716	183	492	324	32	1 031
Autres futaies de feuillus		82	29	1 126	1 127	540	838	4 833
Futaie de pins		445	293	64	142		760	1 077
Autres futaies de conifères et futaies mixtes		10 825	3 035	453	47	65	455	1 758
Mélange de futaie de feuillus et de taillis		224	90	13 063	6 708	2 823	19 004	55 458
Taillis simple		1 652	555	880	270	29	917	2 410
Boisements morcelés de feuillus		78	68	1 008	1 368	987	1 990	7 560
Boisements lâches de feuillus				703	31	66	1 032	1 978
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ PRIVÉE</b>		<b>13 792</b>	<b>4 786</b>	<b>17 480</b>	<b>10 185</b>	<b>4 834</b>	<b>25 028</b>	<b>76 105</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>14 945</b>	<b>5 096</b>	<b>37 259</b>	<b>10 360</b>	<b>6 241</b>	<b>41 975</b>	<b>115 876</b>

Tableau 12.1 (S)

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et région forestière**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie de hêtre</b>			<b>Surface : 9 247 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	35 600		35 600	1 300		1 300
Soissonnais	1 179 200	6 200	1 185 400	39 550	100	39 650
Picardie verte	19 800		19 800	1 000		1 000
Valois	309 900	11 500	321 400	10 750	150	10 900
<b>Total</b>	<b>1 544 500</b>	<b>17 700</b>	<b>1 562 200</b>	<b>52 600</b>	<b>250</b>	<b>52 850</b>
<b>Autres futaies de feuillus</b>			<b>Surface : 14 949 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	167 000		167 000	4 300		4 300
Pays de Bray	2 300		2 300	50		50
Soissonnais	1 822 400	3 900	1 826 300	45 800	100	45 900
Picardie verte	284 200		284 200	7 150		7 150
Valois	1 031 100	17 100	1 048 200	25 850	650	26 500
<b>Total</b>	<b>3 307 000</b>	<b>21 000</b>	<b>3 328 000</b>	<b>83 150</b>	<b>750</b>	<b>83 900</b>
<b>Futaie de pins</b>			<b>Surface : 3 720 ha</b>			
Pays de Bray	4 500	20 900	25 400	250	500	750
Soissonnais	17 000	179 700	196 700	900	7 950	8 850
Plateau picard		1 700	1 700		150	150
Valois	97 600	288 400	386 000	3 600	19 100	22 700
<b>Total</b>	<b>119 100</b>	<b>490 700</b>	<b>609 800</b>	<b>4 750</b>	<b>27 700</b>	<b>32 450</b>
<b>Autres futaies de conifères et futaies mixtes</b>			<b>Surface : 1 423 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français		4 000	4 000		500	500
Pays de Bray	1 000	8 800	9 800	100	850	950
Soissonnais	74 700	91 500	166 200	2 900	7 500	10 400
Picardie verte	3 700	4 000	7 700	250	450	700
Valois	100	50 100	50 200	50	5 400	5 450
<b>Total</b>	<b>79 500</b>	<b>158 400</b>	<b>237 900</b>	<b>3 300</b>	<b>14 700</b>	<b>18 000</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement courant annuel.

Tableau 12.1 (S)

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et région forestière**  
**Propriétés soumises au régime forestier**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Mélange de futaie de feuillus et de taillis</b>			<b>Surface : 10 036 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	40 700		40 700	1 300		1 300
Pays de Bray	39 300		39 300	850		850
Soissonnais	390 000		390 000	17 700		17 700
Plateau picard	29 900		29 900	750		750
Picardie verte	37 500		37 500	1 050		1 050
Valois	951 400	38 900	990 300	34 350	1 150	35 500
<b>Total</b>	<b>1 488 800</b>	<b>38 900</b>	<b>1 527 700</b>	<b>56 000</b>	<b>1 150</b>	<b>57 150</b>
<b>Taillis simple</b>			<b>Surface : 340 ha</b>			
Soissonnais	2 000		2 000	250		250
Valois	28 900		28 900	1 850		1 850
<b>Total</b>	<b>30 900</b>		<b>30 900</b>	<b>2 100</b>		<b>2 100</b>
<b>Boisements lâches de feuillus</b>			<b>Surface : 56 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	500		500			
Pays de Bray	8 200		8 200	300		300
Soissonnais	500		500	50		50
<b>Total</b>	<b>9 200</b>		<b>9 200</b>	<b>350</b>		<b>350</b>
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>6 579 000</b>	<b>726 700</b>	<b>7 305 700</b>	<b>202 250</b>	<b>44 550</b>	<b>246 800</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement courant annuel.

Tableau 12.1 (P)

## Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et région forestière  
Propriétés privées

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Futaie de hêtre</b>			<b>Surface : 1 031 ha</b>			
Soissonnais	26 000	1 200	27 200	950	50	1 000
Plateau picard	77 200		77 200	2 700		2 700
Picardie verte	87 700		87 700	2 550		2 550
Valois	9 100		9 100	200		200
<b>Total</b>	<b>200 000</b>	<b>1 200</b>	<b>201 200</b>	<b>6 400</b>	<b>50</b>	<b>6 450</b>
<b>Autres futaies de feuillus</b>			<b>Surface : 4 833 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	112 600		112 600	3 400		3 400
Pays de Bray	222 200		222 200	6 500		6 500
Soissonnais	211 400	1 700	213 100	9 000		9 000
Plateau picard	192 600	15 900	208 500	5 350	400	5 750
Picardie verte	106 000		106 000	3 150		3 150
Valois	160 000		160 000	5 250		5 250
<b>Total</b>	<b>1 004 800</b>	<b>17 600</b>	<b>1 022 400</b>	<b>32 650</b>	<b>400</b>	<b>33 050</b>
<b>Futaie de pins</b>			<b>Surface : 1 077 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français						
Pays de Bray		6 000	6 000		450	450
Soissonnais	300	10 400	10 700	50	1 100	1 150
Plateau picard	5 400	17 000	22 400	300	650	950
Valois	55 700	65 800	121 500	2 150	5 600	7 750
<b>Total</b>	<b>61 400</b>	<b>99 200</b>	<b>160 600</b>	<b>2 500</b>	<b>7 800</b>	<b>10 300</b>
<b>Autres futaies de conifères et futaies mixtes</b>			<b>Surface : 1 758 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	4 700	31 800	36 500	450	4 100	4 550
Pays de Bray	48 200	15 600	63 800	1 900	1 750	3 650
Soissonnais	13 700	86 000	99 700	1 100	8 000	9 100
Plateau picard	600	8 600	9 200	50	500	550
Picardie verte	1 000	3 300	4 300	100	550	650
Valois	25 500	28 500	54 000	850	2 650	3 500
<b>Total</b>	<b>93 700</b>	<b>173 800</b>	<b>267 500</b>	<b>4 450</b>	<b>17 550</b>	<b>22 000</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement courant annuel.

Tableau 12.1 (P)

**Formations boisées de production**  
**Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et région forestière**  
**Propriétés privées**

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
<b>Mélange de futaie de feuillus et de taillis</b>			<b>Surface : 55 458 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	1 615 800	700	1 616 500	61 100	150	61 250
Pays de Bray	500 700	4 000	504 700	17 250	50	17 300
Soissonnais	2 231 000	22 900	2 253 900	89 600	350	89 950
Plateau picard	1 053 900	9 000	1 062 900	36 650	1 150	37 800
Picardie verte	423 200		423 200	17 150		17 150
Valois	2 945 700	59 200	3 004 900	129 700	3 500	133 200
<b>Total</b>	<b>8 770 300</b>	<b>95 800</b>	<b>8 866 100</b>	<b>351 450</b>	<b>5 200</b>	<b>356 650</b>
<b>Taillis simple</b>			<b>Surface : 2 410 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	35 200		35 200	1 750		1 750
Pays de Bray	3 400		3 400	300		300
Soissonnais	117 800		117 800	6 950		6 950
Plateau picard	25 000		25 000	1 700		1 700
Picardie verte	8 600		8 600	250		250
Valois	41 400	6 800	48 200	1 900	150	2 050
<b>Total</b>	<b>231 400</b>	<b>6 800</b>	<b>238 200</b>	<b>12 850</b>	<b>150</b>	<b>13 000</b>
<b>Boisements morcelés de feuillus</b>			<b>Surface : 7 560 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	218 700	11 700	230 400	9 750	300	10 050
Pays de Bray	129 900		129 900	5 150		5 150
Soissonnais	120 300		120 300	7 850		7 850
Plateau picard	166 100		166 100	7 550		7 550
Picardie verte	109 600	2 100	111 700	4 700	100	4 800
Valois	283 400	1 300	284 700	11 600		11 600
<b>Total</b>	<b>1 028 000</b>	<b>15 100</b>	<b>1 043 100</b>	<b>46 600</b>	<b>400</b>	<b>47 000</b>
<b>Boisements lâches de feuillus</b>			<b>Surface : 1 978 ha</b>			
Pays de Thelle et Vexin français	1 800	1 800	3 600	150	50	200
Pays de Bray	6 300		6 300	550		550
Soissonnais	59 500		59 500	3 600		3 600
Plateau picard						
Picardie verte	22 000		22 000	900		900
Valois	120 900		120 900	7 750		7 750
<b>Total</b>	<b>210 500</b>	<b>1 800</b>	<b>212 300</b>	<b>12 950</b>	<b>50</b>	<b>13 000</b>
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ</b>	<b>11 600 100</b>	<b>411 300</b>	<b>12 011 400</b>	<b>469 850</b>	<b>31 600</b>	<b>501 450</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement courant annuel.

Tableau 13.0

## Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité par type de peuplement

## S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> )	Accroissement (m <sup>3</sup> /an)	Recrutement (m <sup>3</sup> /an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /an)
S) Futaie de hêtre	9 247	1 562 200	50 100	2 750	52 850	2 250
Autres futaies de feuillus	14 949	3 328 000	82 300	1 600	83 900	1 050
Futaie de pins	3 720	609 800	31 400	1 050	32 450	600
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 423	237 900	17 350	650	18 000	150
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	10 036	1 527 700	53 150	4 000	57 150	900
Taillis simple	340	30 900	2 000	100	2 100	
Boisements lâches de feuillus	56	9 200	350		350	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ SOUMISE</b>	<b>39 771</b>	<b>7 305 700</b>	<b>236 650</b>	<b>10 150</b>	<b>246 800</b>	<b>4 950</b>
P) Futaie de hêtre	1 031	201 200	6 400	50	6 450	200
Autres futaies de feuillus	4 833	1 022 400	32 650	400	33 050	500
Futaie de pins	1 077	160 600	10 150	150	10 300	50
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 758	267 500	20 600	1 400	22 000	
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	55 458	8 866 100	337 400	19 250	356 650	17 400
Taillis simple	2 410	238 200	12 000	1 000	13 000	900
Boisements morcelés de feuillus	7 560	1 043 100	43 000	4 000	47 000	450
Boisements lâches de feuillus	1 978	212 300	11 300	1 700	13 000	2 050
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ PRIVÉE</b>	<b>76 105</b>	<b>12 011 400</b>	<b>473 500</b>	<b>27 950</b>	<b>501 450</b>	<b>21 550</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115 876</b>	<b>19 317 100</b>	<b>710 150</b>	<b>38 100</b>	<b>748 250</b>	<b>26 500</b>

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement courant annuel.

Tableau 13.1

## Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

## S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> /ha)	Accroissement (m <sup>3</sup> /ha/an)	Recrutement (m <sup>3</sup> /ha/an)	Production brute (1) (m <sup>3</sup> /ha/an)	Mortalité annuelle (m <sup>3</sup> /ha/an)
S) Futaie de hêtre	9 247	169	5,4	0,3	5,7	0,2
Autres futaies de feuillus	14 949	223	5,5	0,1	5,6	0,1
Futaie de pins	3 720	164	8,4	0,3	8,7	0,2
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 423	167	12,2	0,5	12,7	0,1
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	10 036	152	5,3	0,4	5,7	0,1
Taillis simple	340	91	5,9	0,3	6,2	
Boisements lâches de feuillus	56	165	6,2		6,2	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ SOUMISE</b>	<b>39 771</b>	<b>184</b>	<b>5,9</b>	<b>0,3</b>	<b>6,2</b>	<b>0,1</b>
P) Futaie de hêtre	1 031	195	6,2	0,1	6,3	0,2
Autres futaies de feuillus	4 833	212	6,7	0,1	6,8	0,1
Futaie de pins	1 077	149	9,4	0,1	9,5	
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 758	152	11,7	0,8	12,5	0,3
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	55 458	160	6,1	0,3	6,4	0,4
Taillis simple	2 410	99	5,0	0,4	5,4	0,1
Boisements morcelés de feuillus	7 560	138	5,7	0,5	6,2	1,0
Boisements lâches de feuillus	1 978	107	5,7	0,9	6,6	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ PRIVÉE</b>	<b>76 105</b>	<b>158</b>	<b>6,2</b>	<b>0,4</b>	<b>6,6</b>	<b>0,3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115 876</b>	<b>167</b>	<b>6,1</b>	<b>0,3</b>	<b>6,4</b>	<b>0,2</b>

(1) La production brute moyenne est la somme de l'accroissement courant sur écorce et du recrutement annuel.

Tableau 13.2

## Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m <sup>3</sup> )			Accroissement (100 m <sup>3</sup> /an)			Recrutement (100 m <sup>3</sup> /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de hêtre	9 247	1 535,5	9,0	17,7	493,0	5,5	2,5	23,5	4,0	
Autres futaies de feuillus	14 949	3 241,7	65,3	21,0	780,0	35,5	7,5	9,5	6,5	
Futaie de pins	3 720	101,1	18,0	490,7	35,0	10,5	268,5		2,0	8,5
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 423	79,1	0,4	158,4	32,5		141,0		0,5	6,0
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	10 036	1 042,7	446,1	38,9	275,0	245,0	11,5	1,5	38,5	
Taillis simple	340	25,0	5,9		14,5	5,5		0,5	0,5	
Boisements lâches de feuillus	56	6,1	3,1		2,5	1,0				
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ SOUMISE</b>	<b>39 771</b>	<b>6 031,2</b>	<b>547,8</b>	<b>726,7</b>	<b>1 632,5</b>	<b>303,0</b>	<b>431,0</b>	<b>35,0</b>	<b>52,0</b>	<b>14,5</b>
P) Futaie de hêtre	1 031	192,4	7,6	1,2	59,5	4,0	0,5		0,5	
Autres futaies de feuillus	4 833	951,1	53,7	17,6	294,5	28,0	4,0	0,5	3,5	
Futaie de pins	1 077	46,6	14,8	99,2	13,5	10,5	77,5	0,5	0,5	0,5
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 758	59,4	34,3	173,8	21,5	16,5	168,0		6,5	7,5
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	55 458	6 249,6	2 520,7	95,8	2 029,5	1 299,0	45,5	11,0	175,0	6,5
Taillis simple	2 410	86,9	144,5	6,8	28,0	90,5	1,5		10,0	
Boisements morcelés de feuillus	7 560	756,5	271,5	15,1	273,0	153,0	4,0	9,0	31,0	
Boisements lâches de feuillus	1 978	118,0	92,5	1,8	57,0	55,5	0,5		17,0	
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ PRIVÉE</b>	<b>76 105</b>	<b>8 460,5</b>	<b>3 139,6</b>	<b>411,3</b>	<b>2 776,5</b>	<b>1 657,0</b>	<b>301,5</b>	<b>21,0</b>	<b>244,0</b>	<b>14,5</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115 876</b>	<b>14 491,7</b>	<b>3 687,4</b>	<b>1 138,0</b>	<b>4 409,0</b>	<b>1 960,0</b>	<b>732,5</b>	<b>56,0</b>	<b>296,0</b>	<b>29,0</b>

Tableau 13.3

## Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m <sup>3</sup> /ha)			Accroissement (m <sup>3</sup> /ha/an)			Recrutement (m <sup>3</sup> /ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de hêtre	9 247	166	1	2	5,3	0,1		0,3		
Autres futaies de feuillus	14 949	217	4	2	5,2	0,2		0,1		
Futaie de pins	3 720	27	5	132	0,9	0,3				0,1
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 423	56		111	2,3					0,1
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	10 036	104	44	4	2,7	2,5		0,1		0,2
Taillis simple	340	74	17		4,2	1,6				0,4
Boisements lâches de feuillus	56	109	56		4,4	1,5		0,1		0,1
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ SOUMISE</b>	<b>39 771</b>	<b>152</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>4,1</b>	<b>0,7</b>		<b>0,1</b>		<b>0,1</b>
P) Futaie de hêtre	1 031	187	7	1	5,8	0,4				0,1
Autres futaies de feuillus	4 833	197	11	4	6,1	0,5				0,1
Futaie de pins	1 077	43	14	92	1,2	1,0				0,1
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 758	34	19	99	1,2	0,9				0,4
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	55 458	113	45	2	3,7	2,3				0,3
Taillis simple	2 410	36	60	3	1,2	3,7				0,4
Boisements morcelés de feuillus	7 560	100	36	2	3,6	2,0		0,1		0,4
Boisements lâches de feuillus	1 978	60	46	1	2,9	2,8				0,9
<b>TOTAL PROPRIÉTÉ PRIVÉE</b>	<b>76 105</b>	<b>111</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>3,6</b>	<b>2,2</b>		<b>0,1</b>		<b>0,3</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>115 876</b>	<b>125</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>3,8</b>	<b>1,7</b>		<b>0,1</b>		<b>0,2</b>

Tableau 14

## Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères  
par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (2)

## Toutes propriétés

Essences	Catégorie de dimension	Volume total (m <sup>3</sup> )	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 (%)	Catégorie 2 (%)	Catégorie 3 (%)
Feuillus de futaie	Petits bois	1 156 100		2,3	97,7
	Moyens bois	4 003 900	0,7	70,6	28,7
	Gros bois	9 331 700	12,5	76,3	11,2
	<b>TOTAL</b>	<b>14 491 700</b>	<b>8,2</b>	<b>68,8</b>	<b>23,0</b>
Feuillus de taillis	Petits bois	2 973 700		0,2	99,8
	Moyens bois	693 600		49,0	51,0
	Gros bois	20 100		73,6	26,4
	<b>TOTAL</b>	<b>3 687 400</b>		<b>9,8</b>	<b>90,2</b>
Conifères	Petits bois	269 100		0,8	99,2
	Moyens bois	527 600	0,1	73,5	26,4
	Gros bois	341 300	10,6	82,4	7,0
	<b>TOTAL</b>	<b>1 138 000</b>	<b>3,2</b>	<b>59,0</b>	<b>37,8</b>

N.B. Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

(1) Définition des catégories de dimension des bois :

- Petits bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est comprise entre 24,5 cm et 72,4 cm  
Moyens bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est comprise entre 72,5 cm et 120,4 cm  
Gros bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est supérieure ou égale à 120,5 cm

(2) Définition des catégories d'utilisation des bois :

- Catégorie 1 : Bois d'oeuvre de grande qualité : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine  
Catégorie 2 : Autres bois d'oeuvre : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrages, traverses  
Catégorie 3 : Bois d'industrie et bois de chauffage (rebut exclu)

Tableau 15 (S)

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

## Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures Toutes distances (ha)	TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)		
Futaie de hêtre	6 473 176	1 752 180	666		8 891 356
Autres futaies de feuillus	10 537 113	4 061 118	120		14 718 231
Futaie de pins	2 069	1 502	149		3 720
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 106	201	116		1 423
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	6 780	2 715 51	490		9 985 51
Taillis simple	217	123			340
Boisements lâches de feuillus	47	9			56
<b>TOTAL</b>	<b>27 229 289</b>	<b>10 363 349</b>	<b>1 541</b>		<b>39 133 638</b>

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

Tableau 15 (P)

**Formations boisées de production**  
**Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement**  
**Propriétés privées**

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures		TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)		
Futaie de hêtre	999		32			999 32
Autres futaies de feuillus	3 784 79	683 208	79			4 546 287
Futaie de pins	823	254				1 077
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	1 218	540				1 758
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	33 373 1 421	16 228 1 579	2 471 386			52 072 3 386
Taillis simple	1 328 470	172	440			1 940 470
Boisements morcelés de feuillus	5 887 448	1 053				6 940 620
Boisements lâches de feuillus	1 500	449	29	172		1 978
<b>TOTAL</b>	<b>48 912</b> <b>2 418</b>	<b>19 379</b> <b>1 787</b>	<b>3 019</b> <b>418</b>	<b>172</b>		<b>71 310</b> <b>4 795</b>

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage

- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

Tableau 15.1 (S)

## Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement  
Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )
Type de peuplement								
Futaie de hêtre	1 173 100	905 700	230 400	164 000	58 800	21 200		
Autres futaies de feuillus	57 100	47 300	42 800	35 200	18 200	16 000		
Futaie de pins	2 357 000	1 822 500	898 600	733 500	22 700	13 000		
	29 600	18 800	24 600	9 600				
	348 100	229 000	239 000	143 300				
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	197 100	105 300	19 000	4 900	21 800	15 700		
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	1 015 900	558 700	416 000	266 300	79 500	59 300		
Taillis simple	18 300	1 600	16 300	1 700				
Boisements lâches de feuillus	8 800	5 300	400	400				
<b>TOTAL</b>	<b>5 118 300</b>	<b>3 628 100</b>	<b>1 816 000</b>	<b>1 315 300</b>	<b>201 000</b>	<b>125 200</b>		
	<b>86 700</b>	<b>66 100</b>	<b>83 700</b>	<b>46 500</b>				

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage

- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

Tableau 15.1 (P)

## Formations boisées de production

## Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

## Propriétés privées

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures	
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m		Toutes distances	
	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )	Volume total (m <sup>3</sup> )	Dont catégories 1 + 2 (m <sup>3</sup> )
Futaie de hêtre	192 100	137 300			9 100	6 400		
Autres futaies de feuillus	829 100 16 300	659 600 12 700	130 500 32 900	99 500 21 100	13 600	12 900		
Futaie de pins	113 100	63 900	47 500	19 700				
Autres futaies de conifères et futaies mixtes	180 600	93 700	86 900	68 000				
Mélange de futaie de feuillus et de taillis	5 298 600 199 200	3 135 400 77 400	2 666 000 229 400	1 535 000 85 300	410 500 62 400	221 200 30 100		
Taillis simple	177 000 39 000	54 300 22 100	12 000		10 200			
Boisements morcelés de feuillus	802 800 87 800	448 700 53 300	148 000	86 600			4 500	
Boisements lâches de feuillus	191 400	100 700	19 800	7 000	1 100			
<b>TOTAL</b>	<b>7 784 700 342 300</b>	<b>4 693 600 165 500</b>	<b>3 110 700 262 300</b>	<b>1 815 800 106 400</b>	<b>435 400 71 500</b>	<b>234 100 36 500</b>	<b>4 500</b>	

N.B. Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

Tableau 16

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements

## S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Peuplements	Densité de couvert des peuplements						TOTAL (ha)
	Non recensables (1) (ha)	10 % à 24 % (2) (ha)	25 % à 49 % (2) (ha)	50 % à 74 % (2) (ha)	75 % et plus (2) (ha)		
S) Peuplements à feuillus principaux (3)	3 542	204	654	3 282	27 208	34 890	
Peuplements à conifères principaux (3)	303	134	229	842	3 373	4 881	
<b>TOTAL</b>	<b>3 845</b>	<b>338</b>	<b>883</b>	<b>4 124</b>	<b>30 581</b>	<b>39 771</b>	
P) Peuplements à feuillus principaux (3)	1 498	355	1 729	4 824	64 022	72 428	
Peuplements à conifères principaux (3)	530			304	2 843	3 677	
<b>TOTAL</b>	<b>2 028</b>	<b>355</b>	<b>1 729</b>	<b>5 128</b>	<b>66 865</b>	<b>76 105</b>	
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>	<b>5 873</b>	<b>693</b>	<b>2 612</b>	<b>9 252</b>	<b>97 446</b>	<b>115 876</b>	

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité : 7,50 cm à 1,30 m)

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus principaux et peuplements à conifères principaux est faite par les essences principales.

Tableau 17

## Formations boisées de production

## Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

## S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés privées

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							TOTAL (ha)
	Moins de 20 m3 (2)		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	Plus de 400 m3	
	Surface totale (ha)	dont surface des peuplements non recensables (ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	
S) Peuplements à feuillus principaux (1)	4 448	3 542	1 635	9 069	9 554	7 724	2 460	34 890
Peuplements à conifères principaux (1)	374	303	496	1 036	2 145	636	194	4 881
<b>TOTAL</b>	<b>4 822</b>	<b>3 845</b>	<b>2 131</b>	<b>10 105</b>	<b>11 699</b>	<b>8 360</b>	<b>2 654</b>	<b>39 771</b>
P) Peuplements à feuillus principaux (1)	4 923	1 498	5 870	24 463	25 501	9 772	1 899	72 428
Peuplements à conifères principaux (1)	975	530	344	1 069	1 028	261		3 677
<b>TOTAL</b>	<b>5 898</b>	<b>2 028</b>	<b>6 214</b>	<b>25 532</b>	<b>26 529</b>	<b>10 033</b>	<b>1 899</b>	<b>76 105</b>
<b>TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS</b>	<b>10 720</b>	<b>5 873</b>	<b>8 345</b>	<b>35 637</b>	<b>38 228</b>	<b>18 393</b>	<b>4 553</b>	<b>115 876</b>

(1) La distinction entre peuplements à feuillus principaux et peuplements à conifères principaux est faite par les essences principales.

(2) Sont inclus dans cette catégorie, quel que soit leur volume à l'hectare, les peuplements en phase terminale de régénération (où quelques gros bois de couvert total inférieur à 10 % peuvent subsister sur semis). Leur surface est estimée à 47 ha.

Tableau 18.1

## Peupleraies cultivées

Surface, volume et accroissement moyen (1) par classe d'âge de plantation et par clone

Surface (ha)	Clone	Classe d'âge							TOTAL
		0 à 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 ans et plus	
	Robusta	190	418	812	584	364	551	1 125	4 044
	I 214	24	121	125	122	295	250	119	1 056
	Autres clones euraméricains		35		39	159	158	347	738
	Groupe des interaméricains	586	125						711
	Groupe des Trichocarpa	72	70	16	28				186
	Autres clones	272					63	25	360
	<b>TOTAL</b>	<b>1 144</b>	<b>769</b>	<b>953</b>	<b>773</b>	<b>818</b>	<b>1 022</b>	<b>1 616</b>	<b>7 095</b>
Volume total (m3)	Robusta		6 200	65 500	77 900	63 000	131 900	437 000	781 500
	I 214		2 500	10 400	13 800	69 400	80 400	44 000	220 500
	Autres clones euraméricains		1 000		2 500	17 500	45 900	109 500	176 400
	Groupe des interaméricains		6 400						6 400
	Groupe des Trichocarpa	1 300	3 600	2 200	3 200		16 600	9 300	9 000
	<b>TOTAL</b>	<b>1 300</b>	<b>19 700</b>	<b>78 100</b>	<b>97 400</b>	<b>149 900</b>	<b>274 800</b>	<b>599 800</b>	<b>1 221 000</b>
Accroissement total (m3/an)	Robusta		750	5 100	4 500	2 950	4 800	11 850	29 950
	I 214		350	800	800	3 100	3 050	1 250	9 350
	Autres clones euraméricains		100		150	800	1 650	3 050	5 750
	Groupe des interaméricains		600						600
	Groupe des Trichocarpa	100	500	150	200		600	250	850
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>2 300</b>	<b>6 050</b>	<b>5 650</b>	<b>6 850</b>	<b>10 100</b>	<b>16 400</b>	<b>47 450</b>

(1) Accroissement calculé depuis la plantation

Tableau 18.2  
Peupleraies cultivées

Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge de plantation et par clone

Classe d'âge Clone	Volume, accroissement moyen et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge de plantation et par clone							Tous âges
	0 à 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 ans et plus	
Volume à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha)	Robusta	14,8	80,7	133,5	173,1	239,3	388,3	
	I 214	20,5	82,8	112,9	235,6	321,4	370,7	
	Autres clones euraméricains	29,6		63,8	110,0	290,5	315,3	
	Groupe des interaméricains	50,9						
	Groupe des Trichocarpa	51,1	139,7					
	Autres clones	4,9					365,5	
<b>TOUS CLONES</b>	<b>1,2</b>	<b>25,5</b>	<b>82,0</b>	<b>126,1</b>	<b>183,3</b>	<b>268,9</b>	<b>371,0</b>	<b>172,1</b>
Accroissement à l'hectare (m <sup>3</sup> /ha/an)	Robusta		1,8	6,2	7,7	8,1	8,7	10,5
	I 214		2,7	6,3	6,7	10,6	12,2	10,3
	Autres clones euraméricains		3,5		3,5	5,1	10,5	8,8
	Groupe des interaméricains		4,8					
	Groupe des Trichocarpa	0,4	6,8	11,0	7,7		9,4	10,4
	Autres clones							
<b>TOUS CLONES</b>	<b>0,1</b>	<b>3,0</b>	<b>6,3</b>	<b>7,3</b>	<b>8,4</b>	<b>9,9</b>	<b>10,1</b>	<b>6,7</b>
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta	209	206	216	205	213	225	214
	I 214	154	179	181	202	210	200	197
	Autres clones euraméricains	176	173	189	189	194	220	188
	Groupe des interaméricains	201	187		178			178
	Groupe des Trichocarpa	202	210	234				204
	Autres clones	189	197	212	203	205	211	202
<b>TOUS CLONES</b>	<b>189</b>	<b>197</b>	<b>212</b>	<b>203</b>	<b>205</b>	<b>211</b>	<b>211</b>	<b>204</b>
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta	191	190	190	181	169	165	178
	I 214	141	160	172	149	164	169	160
	Autres clones euraméricains	161	145	176	176	155	149	158
	Groupe des interaméricains	201	174		145			164
	Groupe des Trichocarpa	183	193	165				187
	Autres clones	173	181	187	174	165	139	120
<b>TOUS CLONES</b>	<b>173</b>	<b>181</b>	<b>187</b>	<b>174</b>	<b>165</b>	<b>167</b>	<b>161</b>	<b>171</b>

Tableau 19.1

## Peupleraies cultivées

Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : Robusta

Catégorie de diamètre (cm)	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)
10	30 554	0,035	8 731	0,040	830	0,064	3 679	0,058	1 600	0,181	573	0,202
15	21 297	0,099	11 137	0,111	7 015	0,138	886	0,161	3 206	0,277	465	0,355
20	11 605	0,182	26 867	0,249	11 964	0,274	2 155	0,318	7 601	0,530	2 894	0,563
25	1 581	0,312	51 431	0,403	17 032	0,447	6 000	0,447	16 609	0,782	11 160	0,883
30	548	0,693	45 906	0,637	27 912	0,701	10 183	0,726	14 707	1,106	24 193	1,232
35			3 260	0,722	24 152	0,965	15 109	1,052	22 722	1,486	27 340	1,580
40			1 117	1,306	12 692	1,314	16 711	1,375	14 243	1,942	34 771	2,126
45			895	1,680	3 783	1,607	5 096	1,737	10 411	2,321	39 630	2,763
50					178	2,034	1 278	2,174	3 958	2,796	25 846	3,223
55							517	2,574	277	3,061	9 622	3,914
60											4 447	4,421
65			486	4,068							3 787	5,790
70											105	5,200
75											885	6,527
80												
<b>TOTAL</b>	<b>65 585</b>	<b>0,094</b>	<b>149 830</b>	<b>0,437</b>	<b>105 558</b>	<b>0,738</b>	<b>61 614</b>	<b>1,022</b>	<b>95 334</b>	<b>1,384</b>	<b>185 718</b>	<b>2,353</b>

Tableau 19.2

## Peupleraies cultivées

Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : I 214

Catégorie de diamètre (cm)	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)
10	4 156	0,033										
15	5 914	0,097	1 518	0,133	1 476	0,080	194	0,186	231	0,173		
20	3 057	0,193	3 963	0,264	2 263	0,210	290	0,262	462	0,260		
25	2 914	0,293	5 807	0,413	2 673	0,410	388	0,384	462	0,377		
30	510	0,416	9 147	0,632	4 598	0,657	3 891	0,776	1 012	0,621		0,566
35	255	0,475	1 111	0,845	3 302	0,974	14 410	1,039	3 676	1,153		0,933
40					2 151	1,141	14 952	1,461	9 720	1,599		1,181
45					1 018	1,801	9 802	1,875	7 247	2,128		1,399
50					759	2,117	2 319	2,230	9 269	2,646		1,883
55							1 714	2,637	5 090	3,210		2,572
60							448	2,766	931	3,578		3,296
65												4,229
85												172
												172
<b>TOTAL</b>	<b>16 806</b>	<b>0,148</b>	<b>21 546</b>	<b>0,481</b>	<b>18 240</b>	<b>0,758</b>	<b>48 408</b>	<b>1,434</b>	<b>38 100</b>	<b>2,109</b>	<b>20 034</b>	<b>2,198</b>

## Tableau 19.3

## Peupleraies cultivées

## Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

## CLONE : Autres clones euraméricains

Catégorie de diamètre (cm)	5 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m3)
10							1 117	0,091			279	0,057
15							3 351	0,147			499	0,082
20	3 516	0,171	1 393	0,253			1 540	0,238				
25	1 189	0,250	3 447	0,319			6 529	0,447			2 561	0,575
30	347	0,383	2 054	0,509			3 227	0,680	5 779	0,809	2 967	0,859
35							4 154	0,904	7 488	1,134	3 233	1,184
40							2 649	1,171	4 691	1,269	14 742	1,489
45							1 139	1,471	5 275	2,019	10 147	2,083
50									1 505	1,991	6 019	2,492
55									1 532	2,945	3 985	2,798
60							936	3,101	1 046	2,900	4 007	4,139
65											2 306	4,780
70											828	4,792
75											147	5,129
<b>TOTAL</b>	<b>5 052</b>	<b>0,204</b>	<b>6 894</b>	<b>0,362</b>	<b>24 642</b>	<b>0,711</b>	<b>28 362</b>	<b>1,616</b>	<b>51 720</b>	<b>2,117</b>		

**Formations arborées  
Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles  
Nombre d'arbres et volume par essence  
Toutes propriétés**

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (2)		Volume total m3
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3		
Chêne pédonculé	587	32 800	22	3 000	5 100	40 900	
Frêne	162	20 500	22	1 100	9 700	31 300	
Peupliers de clones cultivés	24	9 100				9 100	
Autres feuillus (3)	496	47 300			6 400	53 700	
<b>TOTAL</b>	<b>1 269</b>	<b>109 700</b>	<b>44</b>	<b>4 100</b>	<b>21 200</b>	<b>135 000</b>	

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Noisetier, noyer, saules, tremble, merisier, bouleau, orme

60  
Tableau 21

Formations arborées  
Haies (1)  
Nombre d'arbres et volume par essence  
Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)		Volume total m3
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3		
Chêne pédonculé	33	1 300	61	3 100	2 000	6 400	
Hêtre					100	100	
Charme	17	6 500	475	8 100	1 300	9 400	
Frêne	15	1 000	925	24 900	12 100	43 500	
Autres feuillus (4)	34	2 700	180	3 100	12 000	16 100	
Epicéa commun						2 700	
<b>TOTAL</b>	<b>99</b>	<b>11 500</b>	<b>1 641</b>	<b>39 200</b>	<b>27 500</b>	<b>78 200</b>	

(1) Rappel de la longueur totale dans le département = 1 513 km.

(2) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(3) Taillis normal et taillis perché des têtards

(4) Aunes, érable champêtre, noisetier, merisier, tremble, saules, ormes

Tableau 22

Formations arborées  
Alignements  
Nombres d'arbres et volume par essence  
Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres d'autres types
	Nombre d'arbres	Volume m3	Volume m3
Peupliers de clones cultivés	64 706	117 700	10 800
Grands érables			3 800
Tilleul	514	700	1 200
Autres feuillus (2)	611	700	1 700
<b>TOTAL</b>	<b>65 831</b>	<b>119 100</b>	<b>17 500</b>

Rappel de la longueur des alignements = 585 km

(1) Arbres de forme futaie non émondés

(2) Feuillus exotiques, peupliers de clones non cultivés, frêne

N.B. : Les accroissements courants n'ont pas été mesurés ; seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé à : 5 100 m3/an

## 5. COMPARAISON AVEC L'INVENTAIRE PRÉCÉDENT

### 5.1. GÉNÉRALITÉS

Les tableaux qui précèdent et ceux des chapitres 2 et 3, traduisent, pour l'essentiel, la situation forestière du département de l'OISE telle qu'elle apparaît à la suite du second inventaire, réalisé en 1990 pour les opérations de terrain.

Ces résultats peuvent être comparés avec ceux du premier inventaire, réalisé en 1976 pour ces opérations.

Cependant, il est important de souligner que ces inventaires ont été réalisés avec des échantillons totalement indépendants. Il en résulte que les intervalles de confiance sur la différence entre les estimations des deux inventaires sont importants et en tout état de cause très supérieurs à ceux relatifs à un seul inventaire.

Les formules qui permettent de calculer ces intervalles figurent en annexe 6.3.

Il est ainsi difficile de mettre en parallèle tous les résultats.

### 5.2. OCCUPATION DU SOL

Les statistiques établies à diverses époques indiquent les surfaces suivantes pour les forêts de l'OISE :

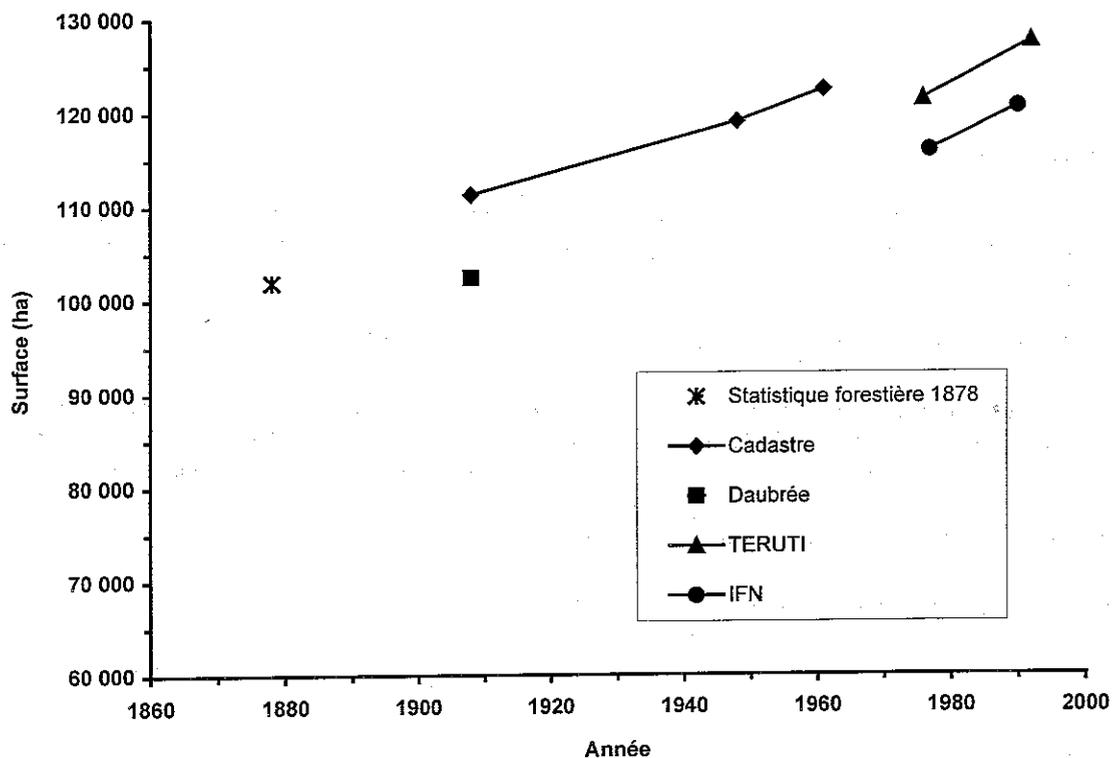
- statistique forestière 1878	101 882	ha
- enquête Daubrée (1904 - 1908)	102 383	ha
- cadastre 1908	111 197	ha
- cadastre 1948	118 911	ha
- cadastre 1961	122 340	ha
- enquête utilisation du territoire 1976 <sup>(1)</sup>	121 300	ha
- inventaire forestier 1976	115 850	ha
- inventaire forestier 1990	120 494	ha
- enquête utilisation du territoire 1992 <sup>(1)</sup>	127 500	ha

Cette série chronologique et le graphique de la page suivante, même si les sources sont diverses, mettent en évidence comme pour la plupart des départements français une lente et constante augmentation de la surface boisée.

---

(1) Sans les bosquets de 5 à 50 ares.

### Évolution de la surface boisée de l'OISE



L'évolution par région forestière est donnée dans le tableau ci-dessous qui compare les taux de boisement entre les deux inventaires (cette comparaison est plus satisfaisante que celle des surfaces absolues en raison d'un changement technique d'évaluation : planimétrie numérique au lieu de comptage de points) :

Région forestière	Surface totale (ha)	Taux de boisement 1976	Taux de boisement 1990	Variation du taux (%)
Pays de Thelle et Vexin français	88 429	17,2	17,3	0,6
Pays de Bray	28 904	15,9	17,7	11,3
Soissonnais	117 968	31,3	32,9	5,1
Plateau picard	145 947	6,5	7,2	10,8
Picardie verte	52 502	11,2	12,3	9,8
Valois	155 182	28,2	28,5	1,1
<b>Total</b>	<b>588 932</b>	<b>19,7</b>	<b>20,5</b>	<b>4,1</b>

Au niveau des différentes couvertures du sol distinguées par l'IFN, on observe dans l'OISE, comme dans beaucoup de départements, une diminution des terrains agricoles qui profite aux improductifs (terrains sans production végétale), aux landes et à la forêt :

Usage	Surface (ha) 1976	Surface (ha) 1990	Variation absolue	Variation relative
Formations boisées de production	112 354	117 156	4 802	4,3 %
Autres formations boisées	3 496	3 338	- 158	- 4,5 %
<b>Total formations boisées</b>	<b>115 850</b>	<b>120 494</b>	<b>4 644</b>	<b>4,0 %</b>
Landes	3 120	5 351	2 231	71,5 %
Terrains agricoles	418 960	400 760	- 18 200	- 3,4 %
Improductifs et eaux	51 090	62 327	11 236	22,0 %
<b>Total usages non forestiers</b>	<b>473 170</b>	<b>468 438</b>	<b>- 4 732</b>	<b>- 4,0 %</b>
<b>Total général</b>	<b>589 020</b>	<b>588 932</b>	<b>- 88</b>	<b>0,0 %</b>

**N.B. :** Les peupleraies font partie des terrains agricoles.

Pour mieux comprendre les flux concernant les zones forestières, il a été procédé pour tous les points-échantillon du 1<sup>er</sup> inventaire à une détermination de l'usage sur les photos aériennes du 2<sup>ème</sup> inventaire, et inversement, pour tous les points-échantillons du 2<sup>ème</sup> inventaire, à une détermination de leur usage sur les photos aériennes du 1<sup>er</sup> inventaire.

Ce travail a permis l'établissement du tableau suivant, dans lequel la diagonale principale (chiffres en gras) indique les surfaces restées sans changement entre les deux inventaires :

Usage 2 <sup>ème</sup> inventaire \ Usage 1 <sup>er</sup> inventaire	Formations boisées	Landes	Terrains agricoles	Improductifs et eaux	Total premier inventaire
Formations boisées	<b>111 300</b>	300	500	300	112 400
Landes	200	<b>2 500</b>	300	100	3 100
Terrains agricoles	800	1 500	<b>10 100</b>	200	12 600
Improductifs et eaux	200	0	0	<b>600</b>	800
<b>Total 2<sup>ème</sup> inventaire</b>	<b>112 500</b>	<b>4 300</b>	<b>10 900</b>	<b>1 200</b>	<b>128 900</b>

Le tableau se lit ainsi :

- les 112 400 ha analysés parmi les formations boisées du premier inventaire ont évolué comme suit en 1990 :

- 111 300 sont restés boisés ;
- 300 sont devenus des landes ;
- 500 sont devenus agricoles (ou peupleraies) ;
- 300 sont passés dans les eaux et improductifs.

- les 112 500 ha analysés parmi les formations boisées du 2<sup>ème</sup> inventaire avaient les usages suivants en 1976 :

- 111 300 étaient déjà boisés ;
- 200 étaient des landes ;
- 800 étaient des terrains agricoles (ou peupleraies) ;
- 200 étaient des terrains sans production végétale.

La totalité des flux ne peut être analysée, car une très faible partie seulement des landes, terrains agricoles et improductifs a fait l'objet d'opérations au sol, au premier comme au second inventaire.

Entre les deux inventaires, il semble cependant que la progression de la surface boisée et des landes se soit surtout réalisée à partir de celle des terrains agricoles.

### 5.3. SURFACE DES FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION

#### 5.3.1. Répartition selon le régime juridique de la propriété et localisation

La surface totale des terrains soumis au régime forestier donnée par l'Office National des Forêts avait été retenue pour le premier inventaire, les surfaces boisées et non boisées étant déterminées par échantillonnage.

Au second inventaire, l'Office National des Forêts a également fourni les cartes des terrains soumis, ainsi que la valeur des surfaces au 1<sup>er</sup> janvier 1987. Mais ce sont les surfaces obtenues par planimétrie des cartes qui ont été retenues, directement pour les parties boisées et non boisées.

Le taux de boisement des propriétés domaniales est de 97 % et celui des autres propriétés soumises de 95 % (cf. tableau 2 du chapitre 4).

Les propriétés soumises se répartissent entre 11 forêts domaniales, 33 forêts communales et 6 forêts d'Établissement public.

Le tableau qui suit est limité aux seules formations boisées de production après déduction de 3 338 ha relatifs aux autres formations boisées, de protection ou d'agrément (cf. tableau 3) :

Région forestière \ Propriété	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	Total (ha)
<b>Domaniale</b>							
1976	786		19 300		1 382	10 447	31 915
1990	897		19 570		1 453	10 825	32 745
% d'évolution	+ 14,1		+ 1,4		+ 5,1	+ 3,6	+ 2,6
<b>Autre soumise</b>							
1976	267	218	688	364	89	5 982	7 608
1990	256	310	691	175	93	6 217	7 742
% d'évolution	- 4,1	+ 42,2	+ 0,4	- 51,9	+ 4,5	+ 3,9	+ 1,8
<b>Privée</b>							
1976	13 992	4 388	16 008	8 931	4 396	25 116	72 831
1990	14 013	4 786	17 639	10 185	4 834	25 212	78 659
% d'évolution	+ 0,2	+ 9,1	+ 10,2	+ 14,0	+ 10,0	+ 0,4	+ 5,3
<b>Ensemble</b>							
1976	15 045	4 606	35 996	9 295	5 867	41 545	112 354
1990	15 166	5 096	37 900	10 360	6 380	42 254	117 156
% d'évolution	+ 0,8	+ 10,6	+ 5,3	+ 11,5	+ 8,7	+ 1,7	+ 4,3

L'augmentation de surface boisée se produit surtout en forêt privée, avec 3 838 ha, contre 964 ha en forêts soumises au régime forestier.

L'évolution par région forestière confirme celle qui a été présentée en taux de boisement, ci-dessus au paragraphe 5.2.

### 5.3.2. Répartition selon la structure et la composition

Les formations boisées de production comprennent 1 280 ha de coupes rases de moins de 5 ans restées sans régénération. La surface de ces coupes se répartit ainsi par catégorie de propriété :

- forêt domaniale 621 ha
- autre forêt soumise 95 ha
- forêt privée 564 ha

C'est donc, après déduction de ces coupes, sur une surface de 115 876 ha qu'ont porté les analyses détaillées du second inventaire ; il s'agit de la surface boisée de production au sens strict.

L'évolution des structures élémentaires, appréciées dans un rayon de 25 m autour de chaque point de sondage, est retracée dans le tableau ci-après (en pourcentage de la surface effectivement boisée) :

Structure Propriété	Surface en 1976 (%)			Surface en 1990 (%)		
	Futaie	Mélange futaie-taillis	Taillis	Futaie	Mélange futaie-taillis	Taillis
Domaniale	80,5	18,1	1,4	89,5	9,7	0,8
Autre soumise	25,9	64,8	9,3	56,2	41,5	2,3
<b>Total soumis</b>	<b>70,0</b>	<b>27,1</b>	<b>2,9</b>	<b>83,1</b>	<b>15,8</b>	<b>1,1</b>
Privée	16,1	70,5	13,4	47,4	43,3	9,3
<b>Total boisé</b>	<b>35,1</b>	<b>55,2</b>	<b>9,7</b>	<b>59,7</b>	<b>33,8</b>	<b>6,5</b>

Globalement, on constate une très nette progression de la structure futaie, au détriment des mélanges futaie-taillis et des taillis.

En forêt domaniale, le taillis tend à disparaître complètement. En forêt privée, les mélanges futaie-taillis régressent de 39 % tandis que la futaie triple de surface.

Le tableau suivant compare l'évolution de la distribution des surfaces entre les types de peuplement. Comme les types distingués à chaque inventaire ne sont pas exactement les mêmes, il faut établir un tableau de correspondance :

1976	Dénomination	Surfaces (ha)		Différence (ha)
		1976	1990	
Futaie de feuillus	Futaie de hêtre	23 735	10 278	+ 6 325
	Autres futaies de feuillus		19 782	
Futaie de conifères et reboisements	Futaie de pins	7 275	4 797	+ 703
	Autres futaies de conifères et futaies mixtes		3 181	
Mélange futaie-taillis	Mélange de futaie de feuillus et de taillis	68 089	65 494	- 2 595
Taillis simple	Taillis simple	5 989	2 750	- 3 239
Bois de ferme, parcs ruraux, forêts galerie	Boisement morcelé de feuillus	7 223	7 560	+ 2 371
	Boisement lâche de feuillus		2 034	
<b>Tous types</b>	<b>Tous types</b>	<b>112 311</b>	<b>115 876</b>	<b>+ 3 565</b>

Les futaies ont gagné environ 7 000 ha. Cette extension résulte essentiellement de la conversion, puisque les reboisements de feuillus ne couvrent que 2 324 ha (voir tableau 8.2 du chapitre 4).

Le tableau ci-après indique comment a évolué la composition en essences. Il s'agit de surfaces où les différentes essences sont principales, et pour les peuplements à structure mixte, de la seule composition de la futaie :

Essence(s)	Surface en 1976 (ha)	Surface en 1990 (ha)	Variation relative (%)
Chênes	52 356	53 568	+ 2,3
Hêtre	22 796	20 218	- 11,3
Frêne	5 345	10 411	+ 94,8
Autres feuillus	21 633	23 121	+ 6,9
<b>Total feuillus</b>	<b>102 130</b>	<b>107 318</b>	<b>+ 5,1</b>
Pin sylvestre	6 991	4 394	- 37,1
Épicéa commun	872	996	+ 14,2
Autres conifères	2 318	3 168	+ 36,7
<b>Total conifères</b>	<b>10 181</b>	<b>8 558</b>	<b>- 15,9</b>
<b>Total général</b>	<b>112 311</b>	<b>115 876</b>	<b>+ 3,2</b>

Les peuplements feuillus, qui prédominent largement, sont passés de 91 % à 93 % de la surface boisée de production, la progression bénéficiant principalement au frêne.

Rappelons que pour l'ensemble de la France métropolitaine, la proportion des feuillus était de 64 % au 1.01.1997.

Nous avons recherché si la progression des feuillus intéressait toutes les régions forestières :

Région forestière	Surface des feuillus			Surface des conifères		
	% en 1976	% en 1990	Variation *	% en 1976	% en 1990	Variation *
Pays de Thelle et Vexin français	95,6	93,8	-2,5 %	4,4	6,2	+38,9 %
Pays de Bray	87,2	89,2	+13,2 %	12,8	10,8	-6,6 %
Soissonnais	91,7	94,1	+6,3 %	8,3	5,9	-27,2 %
Plateau picard	96,9	95,9	+10,3 %	3,1	4,1	+47,0 %
Picardie verte	97,3	96,8	+5,8 %	2,7	3,2	+26,9 %
Valois	86,8	89,8	+4,7 %	13,2	10,2	-22,0 %
<b>Toutes régions</b>	<b>90,9</b>	<b>92,6</b>	<b>+5,1 %</b>	<b>9,1</b>	<b>7,4</b>	<b>-15,9 %</b>

\* Variation exprimée en % de la surface boisée (et non pas variation entre les pourcentages des deux colonnes précédentes).

On voit que le taux des conifères n'a vraiment baissé que dans le Pays de Bray, le Soissonnais et le Valois, régions forestières dans lesquelles il était supérieur à 8 % (pour la première, la variation n'est pas significative compte tenu des faibles surfaces en cause).

## 5.4. VOLUMES, ACCROISSEMENTS ET PRODUCTION

### 5.4.1. Evolution du volume sur pied

En valeur moyenne à l'hectare, le volume sur pied est passé de 160 à 167 m<sup>3</sup>/ha (201 à 184 m<sup>3</sup>/ha en forêt soumise et 138 à 158 m<sup>3</sup>/ha en forêt privée (cf. tableaux 13.1 du chapitre 4), ce qui représente une progression totale de 1 301 600 m<sup>3</sup> entre les deux inventaires.

Le tableau ci-dessous, issu des tableaux 13.2 du chapitre 4, résume la situation :

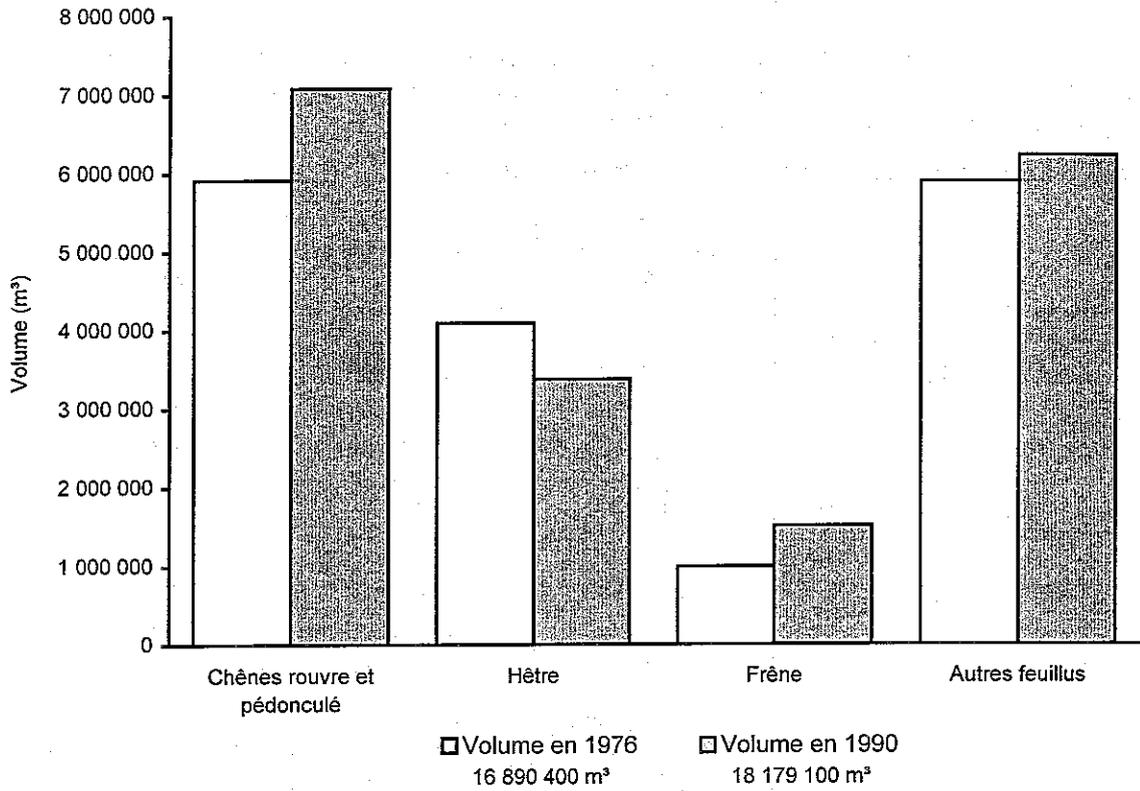
	Volume en 1976 (m <sup>3</sup> )	Volume en 1990 (m <sup>3</sup> )	Variation relative (%)
<b>Forêt soumise</b>			
Feuillus de futaie	6 810 600	6 031 200	- 11,4
Taillis	464 700	547 800	17,9
Conifères	664 900	726 700	9,3
<b>Total</b>	<b>7 940 200</b>	<b>7 305 700</b>	<b>- 8,0</b>
<b>Forêt privée</b>			
Feuillus de futaie	6 146 300	8 460 500	37,7
Taillis	3 468 700	3 139 600	- 9,5
Conifères	460 300	411 300	- 10,6
<b>Total</b>	<b>10 075 300</b>	<b>12 011 400</b>	<b>19,2</b>
<b>Total général</b>	<b>18 015 500</b>	<b>19 317 100</b>	<b>7,2</b>

La comparaison ci-après concerne tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non, en forêt (elle est issue du tableau 10 du chapitre 4) :

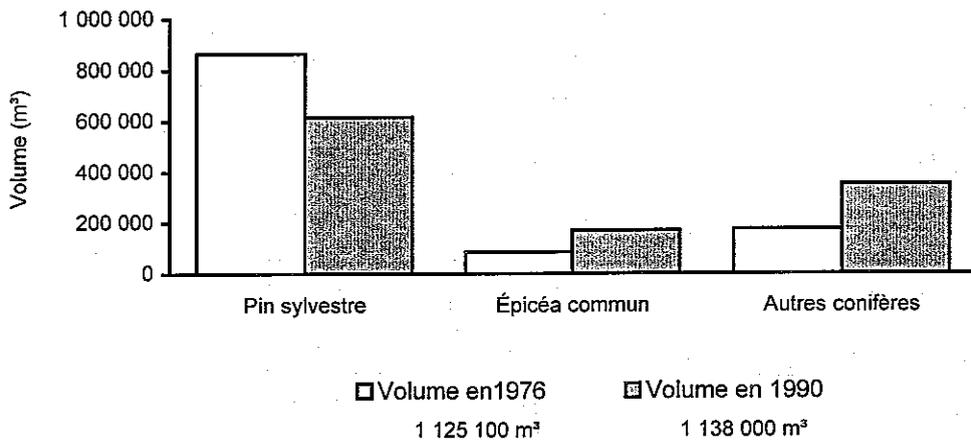
Essence(s)	Volume en 1976 (m <sup>3</sup> )	Volume en 1990 (m <sup>3</sup> )	Variation relative (%)
Chênes	5 914 500	7 078 300	19,7
Hêtre	4 088 600	3 368 200	- 17,6
Frêne	992 800	1 508 000	51,9
Autres feuillus	5 894 500	6 224 600	5,6
<b>Total feuillus</b>	<b>16 890 400</b>	<b>18 179 100</b>	<b>7,6</b>
Pin sylvestre	864 700	616 100	- 28,8
Épicéa commun	85 200	170 200	99,8
Autres conifères	175 200	351 700	100,7
<b>Total conifères</b>	<b>1 125 100</b>	<b>1 138 000</b>	<b>1,2</b>
<b>Total général</b>	<b>18 015 500</b>	<b>19 317 100</b>	<b>7,2</b>

La diminution importante des volumes du hêtre en forêt soumise au régime forestier est la conséquence des chablis de février 1990, intervenus juste avant le passage des équipes de l'inventaire.

### Comparaison des volumes de FEUILLUS



### Comparaison des volumes de CONIFERES



#### 5.4.2. Évolution des accroissements

Le tableau ci-après indique l'évolution intervenue pour les principales essences. Pour le groupe des autres feuillus, la plus grande partie de l'accroissement provient des brins de taillis (cf. tableaux 11-Taillis du chapitre 4).

Essence(s)	Accroissement en 1976 (m <sup>3</sup> /an)	Accroissement en 1990 (m <sup>3</sup> /an)	Variation relative (%)
Chênes	89 150	171 600	92
Hêtre	87 600	113 900	30
Frêne	33 050	61 700	87
Autres feuillus	216 300	289 700	34
<b>Total feuillus</b>	<b>426 100</b>	<b>636 900</b>	<b>49</b>
Pin sylvestre	29 500	30 550	4
Épicéa commun	3 750	12 650	237
Autres conifères	7 650	30 050	293
<b>Total conifères</b>	<b>40 900</b>	<b>73 250</b>	<b>79</b>
<b>Total général</b>	<b>467 000</b>	<b>710 150</b>	<b>52</b>

On constate, comme dans la plupart des départements, une augmentation des accroissements courants entre les deux inventaires, phénomène indéniable qui peut en grande partie être reliée à l'élévation de la teneur en CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, à l'effet de serre, l'eutrophisation, etc..

L'importance de la variation doit cependant être corrigée de l'incidence d'un changement intervenu entre les deux inventaires dans le protocole des mesures de l'I.F.N.

En effet, la croissance en hauteur qui intervient dans la formule (dite formule de BRENAC) utilisée pour calculer l'accroissement en volume n'était, en raison de la difficulté de son appréciation pour les essences feuillues, prise en compte, en 1976, que dans les rares cas de « mesures certaines », et les données manquantes étaient forcées à zéro.

En limitant la comparaison aux seuls accroissements radiaux, la variation relative entre les deux inventaires serait ramenée, globalement, à 16 % et, selon les essences, à 44 % pour les chênes, 9 % pour le hêtre, 45 % pour le frêne et 30 % pour les autres feuillus.

#### 5.4.3. Évolution des recrutements

Nous rappelons que le recrutement est la moyenne actuelle du volume des arbres qui sont passés recensables (atteignant 7,5 cm de diamètre à 1,30 m) au cours de la période de 5 ans précédant l'année civile durant laquelle les mesures en forêt ont été réalisées.

Le tableau suivant indique l'évolution intervenue pour les mêmes essences que précédemment.

Essence(s)	Recrutement en 1976 (m <sup>3</sup> /an)	Recrutement en 1990 (m <sup>3</sup> /an)	Variation relative (%)
Chênes	1 800	1 650	- 8
Hêtre	2 400	3 250	35
Frêne	2 750	2 550	- 7
Autres feuillus	32 600	27 750	- 15
<b>Total feuillus</b>	<b>39 550</b>	<b>35 200</b>	<b>-11</b>
Pin sylvestre	1 800	850	- 53
Épicéa commun	400	150	- 63
Autres conifères	700	1 900	171
<b>Total conifères</b>	<b>2 900</b>	<b>2 900</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>42 450</b>	<b>38 100</b>	<b>- 10</b>

La diminution des recrutements résulte surtout, pour les feuillus, d'une moindre proportion de taillis. L'augmentation pour le hêtre résulte pour 2 400 m<sup>3</sup>/an d'un effort de régénération dans la futaie (cf. tableaux 11.1 et 11.1-Taillis du chapitre 4).

Pour les conifères, la diminution des recrutements pour le pin sylvestre et l'épicéa commun est principalement compensée par la progression de ceux du douglas et du pin laricio.

#### 5.4.4. Evolution de la production brute

Somme de l'accroissement courant (6,1 m<sup>3</sup>/ha/an) et du recrutement (0,3 m<sup>3</sup>/ha/an), la production brute est en nette progression par rapport au précédent inventaire, pour lequel elle était de 4,5 m<sup>3</sup>/ha/an.

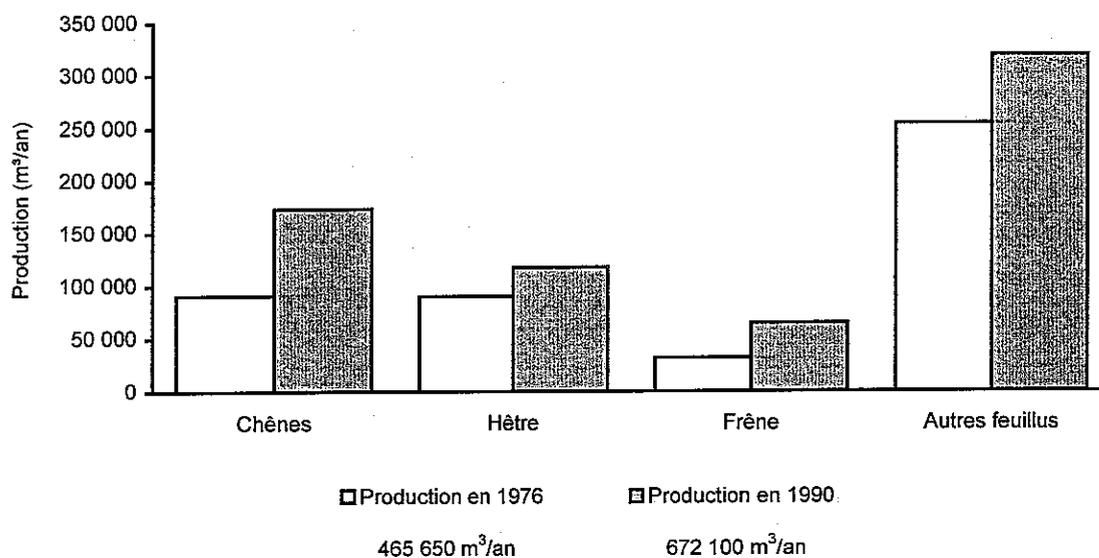
Le tableau suivant reprend les données générales des deux inventaires (cf. tableau 13.2 du chapitre 4) :

	Production en 1976 (m <sup>3</sup> /an)	Production en 1990 (m <sup>3</sup> /an)	Variation relative (%)
<b>Forêt soumise</b>			
Feuillus de futaie	121 600	166 750	37
Taillis	27 450	35 500	29
Conifères	24 750	44 550	80
<b>Total</b>	<b>173 850</b>	<b>246 800</b>	<b>42</b>
<b>Forêt privée</b>			
Feuillus de futaie	137 900	279 750	103
Taillis	178 700	190 100	6
Conifères	19 050	31 600	66
<b>Total</b>	<b>335 650</b>	<b>501 450</b>	<b>49</b>
<b>Total général</b>	<b>509 450</b>	<b>748 250</b>	<b>47</b>

La comparaison ci-après concerne tous les arbres de l'essence indiquée, qu'elle soit principale ou non, en forêt.

Essence(s)	Production en 1976 (m <sup>3</sup> /an)	Production en 1990 (m <sup>3</sup> /an)	Variation relative (%)
Chênes	90 950	173 250	90
Hêtre	90 000	117 150	30
Frêne	35 800	64 250	79
Autres feuillus	248 900	317 450	28
<b>Total feuillus</b>	<b>465 650</b>	<b>672 100</b>	<b>44</b>
Pin sylvestre	31 300	31 400	0
Épicéa commun	4 150	12 800	208
Autres conifères	8 350	31 950	283
<b>Total conifères</b>	<b>43 800</b>	<b>76 150</b>	<b>74</b>
<b>Total général</b>	<b>509 450</b>	<b>748 250</b>	<b>47</b>

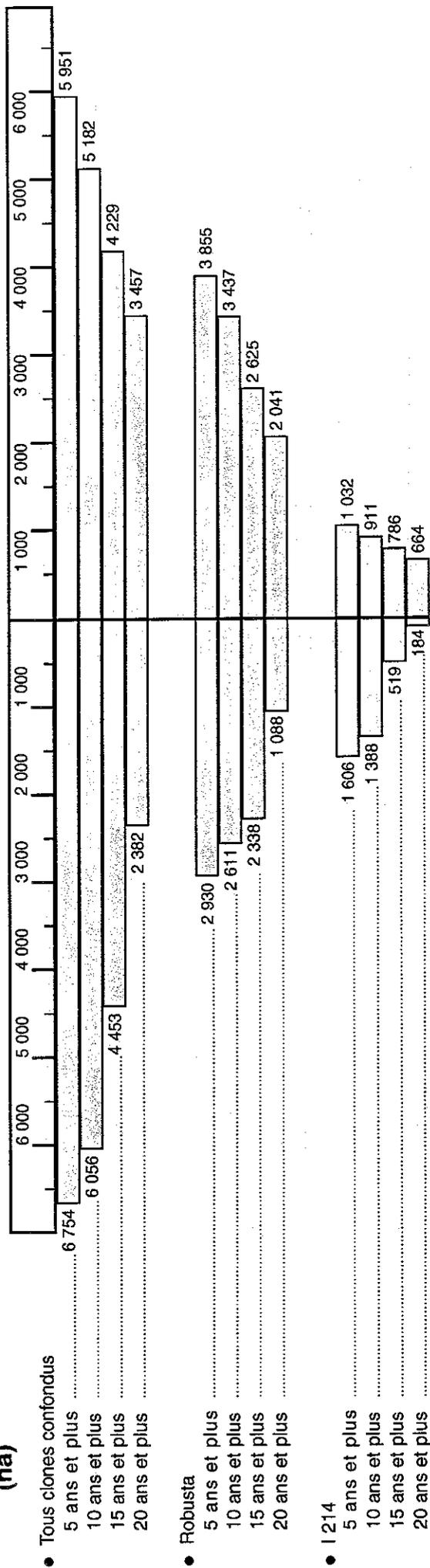
Comparaison des productions de FEUILLUS



# - Évolution de la surface et du volume des peupleraies entre 1976 et 1990 -

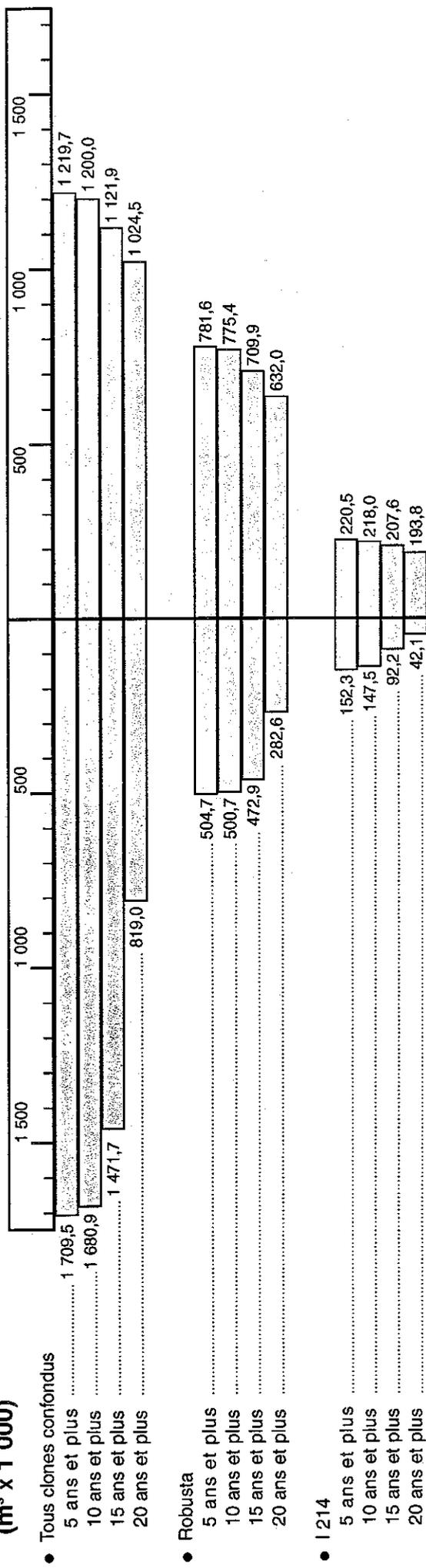
## ● Surface des peupleraies (ha)

**1990**



## ● Volume des peupleraies (m<sup>3</sup> x 1 000)

**1990**



## 5.5. INVENTAIRES SPÉCIAUX

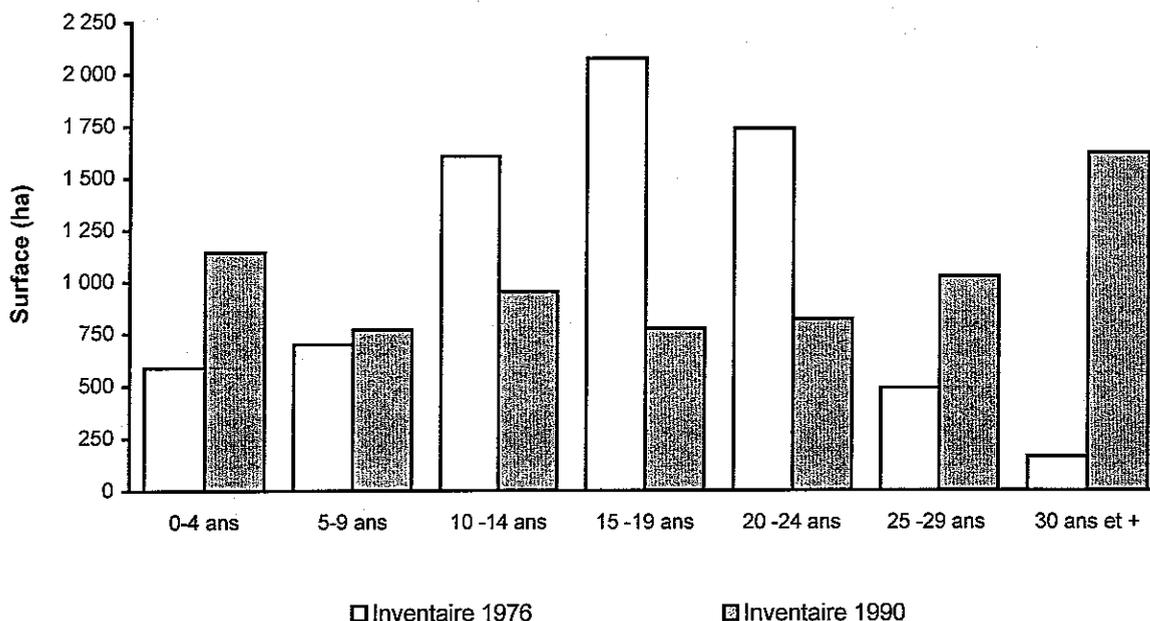
### 5.5.1. Peupleraies

Les peupleraies appartiennent au territoire agricole, et non à la forêt. L'analyse ci-après ne porte que sur les peupliers plantés en plein, à l'exclusion de ceux qui se présentent en alignement, en haies ou sous forme d'arbres épars.

Dans le département de l'OISE, elles couvrent en 1990 une surface de 7 095 ha. Lors de l'inventaire de 1976, elles occupaient 7 341 ha, ce qui marque une très légère diminution, de 3,5 %.

Le graphique, présenté ci-dessous, indique la répartition de ces surfaces en fonction des âges de plantation.

#### • Évolution de la surface des peupleraies par classe d'âge



*N.B. : L'IFN sous-estime généralement la surface des peupleraies de moins de 5 ans.*

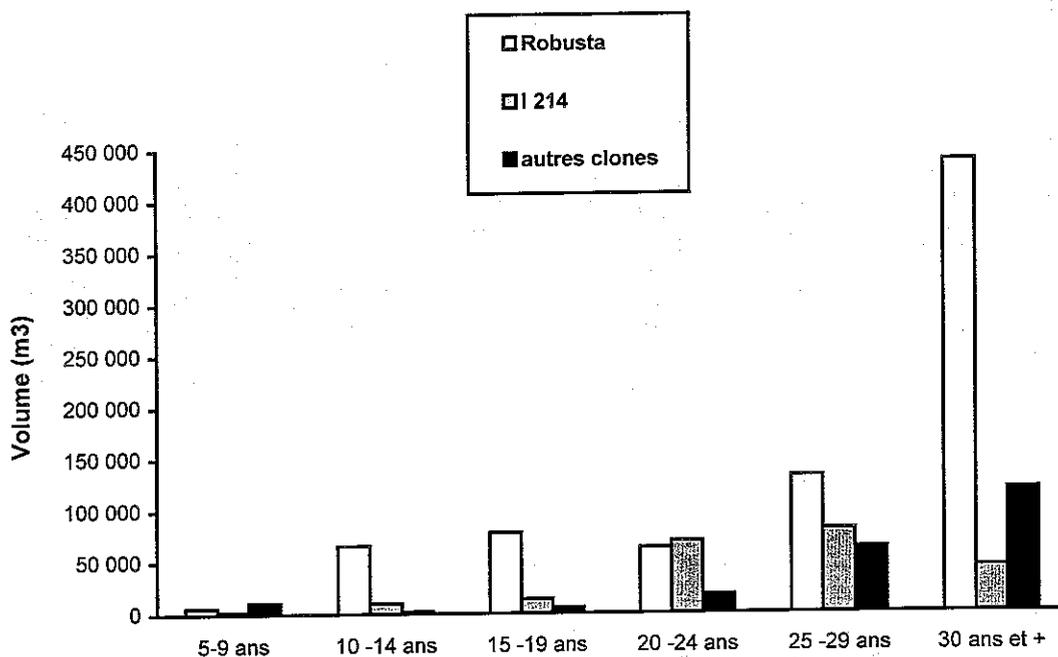
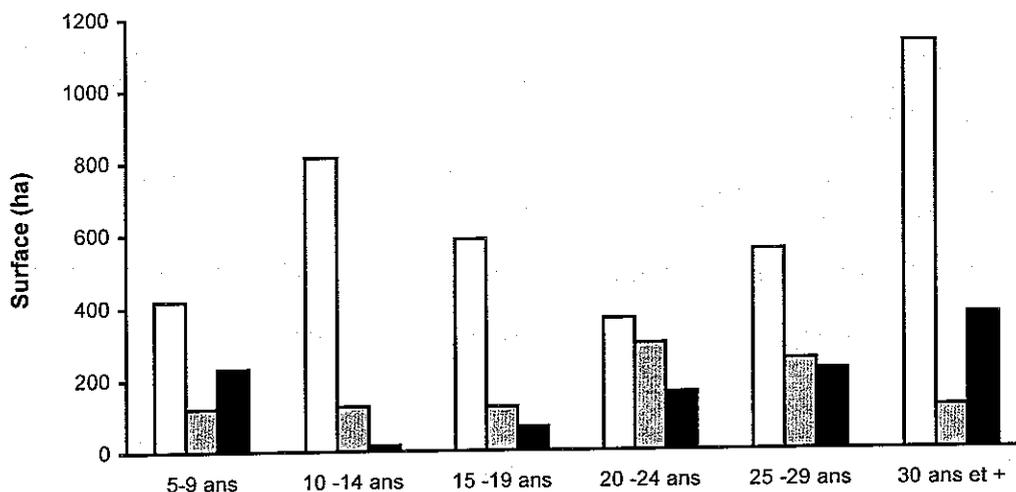
Les diagrammes par classes d'âge cumulées, figurant ci-contre, présentent, à la fois pour l'ensemble des clones et pour les clones traditionnels (Robusta, I 214), les surfaces et les volumes estimés des peupleraies âgées de plus de 5 ans, à la suite des deux inventaires.

Leur examen met en évidence l'évolution intervenue entre 1976 et 1990 :

- pour les surfaces : augmentation des peupleraies de plus de 20 ans et diminution de celles d'âge moyen ; accroissement de l'importance du clone Robusta et régression du I 214 ;
- pour les volumes : progression du matériel sur pied (en moyenne 172 m<sup>3</sup>/ha au lieu de 147 m<sup>3</sup>/ha en 1976), principalement dans les classes d'âge élevées.

Les clones Robusta et I 214 représentent 72% de la surface et 82% du volume total. Les graphiques ci-après indiquent les parts prises par classe d'âge dans la surface et le volume sur pied :

- Répartition de la surface et du volume des peupleraies en 1990 par clone et par classe d'âge



### Découpage en régions populières

Le territoire départemental a été subdivisé en 5 régions populières, délimitées sur cartes au 1/25 000e :

- vallée populière de l'Oise
- vallée populière du Thérain
- région populière Nord-Thérain-Oise, située au nord des deux vallées ci-dessus
- région populière Sud-Thérain, située au sud de la vallée du Thérain
- région populière Est-Oise, située à l'est de la vallée de l'Oise.

- Répartition de la surface des peupleraies par clone et par région populicole

Clone / Région populicole	Robusta	I 214	autres	TOTAL
Vallée de l'Oise	312	23	164	499
Vallée du Thérain	472	96	117	685
Nord-Thérain-Oise	1 753	211	805	2 769
Sud-Thérain	335	125	117	577
Est-Oise	1 172	601	792	2 565
<b>TOTAL</b>	<b>4 044</b>	<b>1 056</b>	<b>1 995</b>	<b>7 095</b>

- Répartition du volume des peupleraies par clone et par région populicole

Clone / Région populicole	Robusta	I 214	autres	TOTAL
Vallée de l'Oise	65 800	9 500	6 900	82 200
Vallée du Thérain	84 800	20 500	8 900	114 200
Nord-Thérain-Oise	326 600	62 500	86 900	476 000
Sud-Thérain	72 200	25 200	14 300	111 700
Est-Oise	232 100	102 800	102 000	436 900
<b>TOTAL</b>	<b>781 500</b>	<b>220 500</b>	<b>219 000</b>	<b>1 221 000</b>

On peut observer que le Robusta est proportionnellement mieux représenté dans la vallée du Thérain et le nord du département, le I 214 dans le sud du département.

### 5.5.2. Autres formations arborées

Les **arbres épars** dans les terrains agricoles et les landes représentent en 1990 un volume de 135 000 m<sup>3</sup> contre 41 800 m<sup>3</sup> en 1976, soit un triplement en 13 ans. En nombre, les arbres de futaie de forme normale passent de 59 300 à 109 700.

Les **haies boisées** diminuent fortement : 1 513 km au lieu de 2 592 km, avec davantage d'arbres têtards : 164 100 contre 14 600 en 1976. Leur volume total passe de 152 000 m<sup>3</sup> à 78 200 m<sup>3</sup> en 1990 (-51 %).

Les **alignements** diminuent en longueur avec 585 km contre 847 km en 1976. Mais leur volume total augmente de 127 100 m<sup>3</sup> à 136 600 m<sup>3</sup>, dont 101 000 m<sup>3</sup> à 117 700 m<sup>3</sup> en 1990 (+16 %) pour les peupliers cultivés dans un but de production.

## 6. ANNEXES

### 6.1. BIBLIOGRAPHIE

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL : Département de l'OISE.  
Résultat de l'inventaire forestier (1979)

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL pour l'ASSOCIATION NORD-PICARDIE-BOIS :  
Analyse de la ressource feuillue en Picardie (1996)

BRGM : Carte géologique de la France au 1/320 000 (1961)

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE - AECRP : Picardie Atlas (1989)

INRA : Carte pédologique au 1/1000 000 de la France. DUPUIS (1967)

INSEE : Évolutions démographiques de Picardie (1991)

LESTOQUOY J. : Histoire de la PICARDIE (1962)

VENET J. : Cours de géographie forestière. Fascicule 1 : Flandre, Artois, Picardie (1969)

## 6.2. LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

### ACCROISSEMENTS

**Accroissement courant** (formations boisées de production)

L'accroissement périodique annuel (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement en volume sur écorce des peuplements est la somme de deux composantes :

- a) l'accroissement des arbres sur pied, compte tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus.
- b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés et les chablis avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

**Accroissement moyen** (peupliers cultivés hors forêt) : c'est le quotient du volume par l'âge de plantation.

### ALIGNEMENTS

Lignes d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers, d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m et d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables (circonférence à 1,30 m égale ou supérieure à 24,5 cm) avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 25 m.

La condition de recensabilité n'est pas exigée pour les peupliers cultivés constituant des alignements "purs" de peupliers (ceux-ci représentant plus de 75 % du nombre des arbres) plantés, dans un but de production de bois, au sein de terrains agricoles ou parfois forestiers.

### CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS

Les quatre catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux circonférences à 1,30 m suivantes :

Non recensables	=	moins de 24,5 cm
Petit bois	=	24,5 à 72,4 cm
Moyen bois	=	72,5 à 120,4 cm
Gros bois	=	120,5 cm et plus

### CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS

Les trois catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

Catégorie I : Tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.

Catégorie II : Autres sciages, menuiserie courante, charpenterie, caisserie, coffrage, traverses.

Catégorie III : Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à l'une des découpes définies ci-après. Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

## COUVERT

Le couvert est la surface planimétrique couverte par la projection verticale du houppier. Le couvert libre est la surface planimétrique couverte par la projection verticale de la partie du houppier qui n'est pas surplombée par le feuillage d'autres arbres en période de feuillaison.

## DÉCOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes coupes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 de circonférence) pour les tiges de toutes catégories de dimension (voir § catégorie de dimensions des bois), y compris les brins de taillis ;
- éventuellement découpe de forme pour la tige.

Dans le cas d'arbre fourchu, les deux tiges sont cubées.

## ESSENCE PRINCIPALE

C'est l'essence occupant la plus grande partie du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire (et plus précisément dans un rayon de 25 m autour de ce point).

Les volumes et accroissements donnés pour une essence (tableaux 10 et 11) ou un groupe d'essences (tableau 14) concernent tous les arbres de cette essence ou de ce groupe d'essences, qu'ils soient ou non dans un peuplement où l'essence ou le groupe d'essences est principal.

## FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION

Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes :

- Soit être constituées de tiges recensables dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues la densité est ramenée à 300 sujets à l'hectare ;
- Avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m ;
- Ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars.

On distingue dans les formations boisées de production :

- les bois : massifs boisés d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les boqueteaux : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les bosquets : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

## FORMATIONS BOISÉES DE PROTECTION

Pour l'IFN, ce sont des formations boisées dont la fonction de production de bois est nulle ou très accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, et celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites.

Cette catégorie inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif et culturel.

## HAIES

Lignes boisées d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m et d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables d'essences forestières avec une densité moyenne d'au moins un arbre recensable tous les 10 m.

## IMPRODUCTIFS

Cette catégorie regroupe les surfaces sans production végétale.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances, etc.), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc.).

## LANDES

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges.

## PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement principal, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par hectare).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

## RECRUTEMENT ANNUEL (ou passage à la futaie)

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres devenant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut.

## STRUCTURE FORESTIÈRE ÉLÉMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué aux peuplements tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les **structures forestières élémentaires** suivantes :

- futaie régulière ;
- futaie irrégulière ;
- mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie) ;
- taillis.

Parmi les types de peuplement retenus dans le département - ils sont appréciés sur des surfaces beaucoup plus importantes que celle indiquée ci-dessus - certains comportent dans leur définition une notion de régime, ou de **structure forestière d'ensemble** désignée selon la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'appréciation de ces deux caractéristiques, il n'y a pas, sauf exception, égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type "futaie" peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type ; ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire futaie ne soit pas égale à celle des types "futaie".

## VOLUMES

Il s'agit de volumes sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à une circonférence de 24,5 cm à 1,30 m du sol.

Le volume pris en compte est le volume de la tige (voir §§ découpes et catégorie d'utilisation des bois).

### 6.3. PRÉCAUTIONS À OBSERVER DANS L'UTILISATION DES RÉSULTATS

Les précautions suggérées ici pour l'utilisation des résultats de l'Inventaire forestier national s'adressent essentiellement aux lecteurs non statisticiens qui envisagent d'explorer à fond, et pour une première fois, toutes les possibilités offertes.

#### *a/ Précautions d'ordre général*

Le lecteur est invité à prendre certaines précautions pour l'utilisation des résultats de l'Inventaire forestier national publiés dans le présent document.

Ces résultats correspondent aux définitions objectives rappelées à l'annexe 2 et non aux dénominations courantes et plus ou moins vagues que l'on donne à la forêt, aux éléments linéaires et aux autres objets mesurés et décrits par l'établissement public "Inventaire forestier national".

Les résultats sont précis, et même très précis, lorsqu'ils concernent de grandes masses de données, par exemple au niveau départemental (surface boisée totale, volume total) ou pour une région forestière relativement boisée ou pour un type de peuplement assez étendu dans le département.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail, et, pour des surfaces de l'ordre de quelques centaines d'hectares ou des volumes sur pied de quelques dizaines de milliers de mètres cubes, la précision peut être très faible (sans que ces résultats soient erronés), comme le montrent certains des tableaux publiés avec la description des types de peuplements forestiers.

Le lecteur qui désire utiliser les résultats très détaillés se doit d'en contrôler la cohérence pour, si nécessaire, utiliser des techniques de lissage des données en fonction du but poursuivi. Il faut cependant bien voir que l'Inventaire forestier national décrit toujours une réalité qui, pour des résultats très partiels, peut être plus ou moins éloignée de la valeur réelle moyenne, alors que les techniques de lissage des données conduisent le plus souvent à définir un état "théorique" moyen.

Si, par exemple, l'utilisateur obtient, par interrogation de la base de données, les hauteurs totales moyennes des arbres par catégorie de diamètres, il notera qu'elles prennent des valeurs erratiques pour certaines catégories de diamètres successives, et là l'utilisation de techniques de lissage est légitime ; au contraire, pour les catégories de diamètres les plus grands, ces hauteurs ont tendance à diminuer systématiquement, au moins dans certains départements et pour certaines essences, ce qui traduit une réalité de terrain incontestable, et il serait ici inopportun d'utiliser des techniques de lissage qui ne tiendraient pas compte de ce phénomène. D'ailleurs, il ne traduit pas un rapetissement d'arbres qui auraient été antérieurement plus grands sauf cas de bris de cimes ; il traduit plutôt un écrêtement d'une population où les plus grands arbres ont été exploités avant d'atteindre de très gros diamètres, les très gros arbres se trouvant dans des sites particuliers ou dans des peuplements non soumis à des coupes précoces, notamment en montagne.

La précision d'un résultat partiel peut être calculée de façon approchée de la manière suivante en supposant que les effectifs des échantillons concernés sont proportionnels aux surfaces (ce qui est exact à l'intérieur d'un type de peuplement dans une région forestière) ou aux volumes (ce qui est une simple approximation) :

si l'erreur relative publiée est égale à ER pour une surface totale S ou un volume total V, alors l'erreur relative er % pour une surface partielle s ou un volume partiel v est donnée approximativement par

$$er\% = ER\% \times \sqrt{S / s}$$

ou

$$er\% = ER\% \times \sqrt{V / v}$$

Cette erreur relative exprime en quelque sorte le risque encouru lorsqu'on considère la valeur publiée comme exacte et la garantie est moindre si l'erreur relative est grande.

### ***b/ Utilisation d'accroissements en volume***

Il y a lieu de rester prudent dans l'utilisation des résultats concernant les accroissements en volume.

Tous les résultats d'accroissement en volume sont calculés à partir de mesures de l'accroissement radial et de l'accroissement en hauteur des 5 dernières années. Ces accroissements sur 5 ans sont mesurés aussi exactement que possible pour chacun des arbres des placettes d'inventaire et globalement ils sont corrects. Cependant, les accroissements en volume qui en découlent représentent une moyenne annuelle sur 5 ans et rien de plus. Une période de seulement 5 années est sensible aux aléas climatiques extrêmes, et autres influences, et la valeur obtenue peut éventuellement s'écarter de la valeur qui aurait été calculée sur 10 ou 20 ans.

Le lecteur qui envisagerait d'utiliser les résultats d'accroissement en volume (par exemple pour en déduire une estimation de la ressource) doit tenir compte de cette variabilité et il peut en réduire les effets comme suit :

- Utiliser les valeurs non publiées de l'accroissement radial mesuré sur une période de 10 ans. Ces valeurs peuvent manquer pour certains arbres et il n'existe pas de mesure correspondante pour l'accroissement en hauteur sur 10 ans. On peut cependant en déduire un coefficient correctif convenable du moins pour certaines utilisations ;
- Construire une moyenne convenablement pondérée (en tenant compte des structures des peuplements pour les deux inventaires) entre les résultats publiés de deux inventaires successifs.

Les valeurs des accroissements en volume publiées par l'Inventaire doivent être considérées comme globalement exacte pour la période de 5 ans concernée.

### ***c/ Comparaison d'inventaires***

La comparaison de deux inventaires successifs d'un même département doit se faire en tenant compte des incertitudes liées à la méthode d'échantillonnage.

Si, par exemple, à tel type de peuplement ont été affectées des surfaces estimées égales à  $S_1$  au premier inventaire et  $S_2$  au second, avec des erreurs relatives égales à  $ER_1$  et  $ER_2$  respectivement, alors l'erreur relative sur la différence  $S_2 - S_1$  ou  $S_1 - S_2$  est égale à :

$$ER(S_1 - S_2) = \frac{\sqrt{S_1^2 ER_1^2 + S_2^2 ER_2^2}}{|S_1 - S_2|}$$

formule valide lorsque les deux inventaires sont indépendants comme c'est le cas ici.

La même formule sera utilisée pour les volumes en remplaçant S par V.

Noter que si  $S_1$  et  $S_2$  sont du même ordre de grandeur ainsi que  $ER_1$  et  $ER_2$ , alors l'erreur relative peut être très grande car au numérateur il vient approximativement  $S ER \sqrt{2}$ , et au dénominateur un terme très petit et dans un tel cas, l'écart entre  $S_1$  et  $S_2$  n'est pas significatif (au sens statistique).

Il faut tenir compte en outre, spécialement pour les départements où le premier inventaire date des années soixante, des modifications intervenues, grâce à l'intervention des usagers, l'expérience acquise, et l'amélioration des méthodes, dans les définitions des types de peuplement forestier.

Dorénavant, tous les peuplements sont cartographiés et le lecteur peut aussi consulter les photographies aériennes renseignées pour les localiser. La mise à jour de cette carte permettra de déterminer et de situer les variations réelles des surfaces des types de formations boisées, même si le souci d'utiliser au mieux les moyens de l'établissement conduit à ne pas rechercher d'estimations, qui ne sauraient être qu'approximatives, de volumes dans les formations marginales.

ISBN 2- 11-090808-4  
Imprimerie Num'A3 F-45700 PANNES  
Impression d'après documents fournis.

